

INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE



RGPH 98



# RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION DE 1998

RGPH - 98



## **VOLUME IV : ANALYSES DES RÉSULTATS**

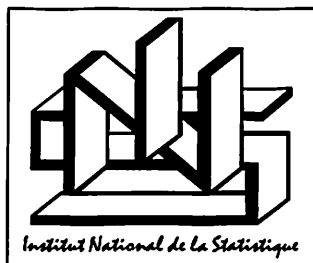
**Tome 8 :**  
**CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES**  
**ET CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS**

**TOURÉ Lassina**  
Démographe

Abidjan, Août 2002

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union – Discipline - Travail

---



INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
B.P. V 55 ABIDJAN  
Tél 20 21 05 38

**RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION  
ET DE L'HABITATION DE 1998  
RGPH-98**

---

**VOLUME IV : TOME 8**

**CARACTERISTIQUES DES MENAGES  
ET CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS**

**TOURE Lassina  
Démographe**

---

**BUREAU TECHNIQUE PERMANENT DU RECENSEMENT  
( BTPR )**

Tél. : (225) 20.21.42.04

Fax : (225) 20.21.54.15

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	10
CHAPITRE I : APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	12
1.1 - DEFINITION DES CONCEPTS.....	12
1.2 METHODE D'ANALYSE.....	15
1.2.1- <i>Les sources de données</i> .....	15
1.2.2- <i>La population cible</i> .....	15
1.2.3- <i>Identification des variables de l'étude</i> .....	16
1.2.4- <i>Revue de la littérature</i> .....	16
CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES DES MENAGES.....	18
2.1 - DONNEES GLOBALES SUR LES MENAGES RECENSES.....	18
2.2 - CARACTERISTIQUES DES MENAGES COLLECTIFS.....	18
2.3 - CARACTERISTIQUES DES MENAGES ORDINAIRES.....	19
2.4 - EVOLUTION DU VOLUME DES MENAGES ORDINAIRES DE 1975 A 1998.....	20
2.5 - VUE D'ENSEMBLE DES CARACTERISTIQUES DES MENAGES.....	21
CHAPITRE III: LES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES CHEFS DE MENAGES ORDINAIRES.....	22
3.1 - STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES CHEFS DE MENAGES ORDINAIRES.....	22
<i>Pyramide des âges de la population des chefs de ménages ordinaires</i> .....	23
3.3 - UNE VARIATION REMARQUABLE DE LA TAILLE MOYENNE DES MENAGES ORDINAIRES SUIVANT LE SEXE.....	24
3.3 - SITUATION MATRIMONIALE DES CHEFS DE MENAGES ORDINAIRES.....	25
<i>L'analyse de la situation matrimoniale montre que la population des chefs de ménages ordinaires est     composée de : 63% de mariés, 21% de célibataires, 9% en union libre, 6% de veufs et de 2% de divorcés.</i> 25	25
3.3.1 - <i>Chefs de ménages célibataires : Une forte proportion d'hommes</i> .....	26
3.3.2 - <i>Chefs de ménages mariés: Une très forte proportion d'hommes</i> .....	26
3.3.3 - <i>Chefs de ménages séparées ou divorcées: Une prédominance des femmes</i> .....	26
3.3.4 - <i>Chefs de ménages veufs ou veuves : Une très forte proportion de femmes</i> .....	26
3.3.5 - <i>Structure par âge et sexe des chefs de ménages par milieu de résidence selon la situation     matrimoniale</i> .....	27
<i>Une jeunesse des célibataires chefs de ménages</i> .....	27
<i>Pyramide des âges des chefs de ménage par milieu de résidence selon la situation matrimoniale</i> .....	27
3.4 - LA NATIONALITE DES CHEFS DE MENAGES ORDINAIRES.....	28
3.5 - TAUX PAR AGE ET SEXE DES CHEFS DE MENAGES ORDINAIRES.....	29
3.6 - UN NIVEAU FAIBLE D'ALPHABETISATION DES CHEFS DE MENAGES.....	32
3.7 - UNE PROPORTION ELEVEE DE CHEFS DE MENAGES DE NIVEAU D'INSTRUCTION PRIMAIRE.....	33
3.8 - ACTIVITES ECONOMIQUES DES CHEFS DE MENAGES ORDINAIRES.....	34
3.9 - VUE D'ENSEMBLE DES CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGES ORDINAIRES.....	35
CHAPITRE IV : LES CARACTERISTIQUES DU LOGEMENT PRINCIPAL DU CHEF DE MENAGE.....	37
4.1 - VOLUME GLOBAL DES TYPES DE CONSTRUCTION.....	37
4.2 TYPE DE CONSTRUCTION ET STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT.....	40
4.3 - TYPE DE CONSTRUCTION ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION.....	47
4.3.1 - <i>Type de construction et nature du mur</i> .....	47

4.3.2 - Le Type de construction et la nature du toit du logement.....	52
4.3.3 - Type de construction et nature du sol.....	56
4.4 - LES CONDITIONS DE LOGEMENT.....	61
4.4.1 - Caractéristiques des lieux d'aisance des ménages.....	61
4.4.2 - Logements et mode d'évacuation des ordures ménagères.....	69
4.4.3 - Le mode de cuisson des aliments par les ménages.....	69
4.4.4 - Le logement et le mode d'évacuation des eaux usées.....	70
4.5 - LES COMMODITES DU LOGEMENT.....	72
4.5.1 - Le mode d'alimentation en eau des ménages ordinaires.....	72
4.5.2 - Le mode d'éclairage des ménages.....	74
4.5.3 - Niveau d'équipements électroménagers des logements en Côte d'Ivoire.....	75
4.6 - VUE D'ENSEMBLE DES CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT.....	77
 CHAPITRE V : CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS.....	 80
5.1 - LA FREQUENTATION SCOLAIRES DES ENFANTS.....	80
5.1.1 - Une variation différentielle du taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans suivant le sexe et le milieu de résidence du chef de ménage.....	80
5.3 - UNE VARIATION DU NOMBRE MOYEN DE PERSONNES SELON LE TYPE DE CONSTRUCTION ET LE MILIEU DE RESIDENCE.....	83
CONCLUSION GENERALE.....	87
LES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	89
TABLE DES TABLEAUX ET FIGURES.....	91
ANNEXES.....	95

## AVANT-PROPOS

En 1975, la Côte d'Ivoire inaugurerait véritablement l'ère des recensements démographiques avec la réalisation de son premier recensement général de la population du 12 avril au 15 mai 1975. En 1986, en publiant le décret n°86-389 du 4 juin 1986 portant institution et organisation du recensement décennal de la population et de l'habitat, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire s'est résolument orienté dans la politique d'organisation régulière des recensements démographiques avec la réalisation en mars 1988, du deuxième recensement général de la population et de l'habitat. Cette volonté gouvernementale, à disposer de données socio-démographiques fiables et actualisées pour une meilleure prise en compte de la variable population dans la planification du développement de la nation, a été confirmée en 1997 par le décret n°97-683 du 3 décembre 1997, qui apporte des éléments nouveaux dans la structuration des organes du recensement notamment la création du Comité de Pilotage et de Suivi du Recensement (CPSR) doté en son sein d'un Bureau Technique Permanent du Recensement (BTPR), spécifiquement responsable de l'exécution des tâches techniques que nécessite le recensement.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de Côte d'Ivoire de 1998 (RGPH-98), troisième opération statistique du genre exécutée dans le pays, s'inscrit parfaitement dans cette logique ; il a été réalisé du 21 novembre au 20 décembre 1998 sur toute l'étendue du territoire national. Par rapport aux précédentes opérations, le questionnaire du recensement général de la population et de l'habitation de 1998 a été enrichi par l'insertion des questions relatives aux personnes handicapées physiques, à la formation professionnelle, aux conditions de vie des populations et à la mortalité au cours des douze derniers mois. En ce qui concerne l'analyse des données, 12 thèmes d'étude prioritaires ont été définis et, pour chacun d'eux, un plan d'analyse a été élaboré par des cadres nationaux bien avant la réalisation du dénombrement.

Le plan de publication des résultats du RGPH-98 adopté par le BTPR prévoit la production de ces résultats en 5 volumes articulés comme il suit:

### Volume I : Rapport général du recensement

- Tome 1 : Méthodologie générale
- Tome 2 : Bilan de la collecte des données
- Tome 3 : Bilan de l'exploitation des données
- Tome 4 : Rapport de l'enquête post-censitaire de couverture
- Tome 5 : Rapport financier

### Volume II : Données statistiques

- Tome 1 : Résultats par sexe et âge par région, département et milieu de résidence
- Tome 2 : Résultats par sexe et âge par sous-préfecture et milieu de résidence
- Tome 3 : Ethnie, nationalité, religion
- Tome 4 : Alphabétisation, instruction, fréquentation scolaire
- Tome 5 : Activités économiques
- Tome 6 : Nuptialité, fécondité, mortalité
- Tome 7 : Ménages
- Tome 8 : Conditions de vie des populations

### Volume III : Données socio-démographiques et économiques des localités

- Tome 1 : Population des localités
- Tome 2 : Equipements socio-économiques des localités
- Tome 3 : Fiches monographiques des localités

#### **Volume IV : Analyse des résultats**

- Tome 1 : Etat et structures de la population
- Tome 2 : Mortalité
- Tome 3 : Migration
- Tome 4 : Etat matrimonial, nuptialité
- Tome 5 : Fécondité et besoins de planification familiale
- Tome 6 : Alphabétisation, instruction, fréquentation scolaire
- Tome 7 : Activités économiques
- Tome 8 : Caractéristiques des ménages et conditions de vie des populations
- Tome 9 : Situation socio-économique des enfants et des jeunes
- Tome 10 : Situation socio-économique de la femme
- Tome 11 : Situation socio-économique des personnes âgées
- Tome 12 : Situation socio-économique des handicapées physiques
- Tome 13 : Urbanisation

#### **Volume V : Situation démographique nationale**

- Tome 1 : Indicateurs démographiques et sociaux en 1998
- Tome 2 : Synthèse des principaux résultats du RGPH-98
- Tome 3 : Perspectives démographiques
- Tome 4 : Atlas des principaux résultats

Pour satisfaire les besoins en informations socio-démographiques du plus grand nombre possible d'utilisateurs, ces différentes publications des résultats du RGPH-98 qui couvrent l'éventail des résultats attendus, seront diffusés sur des supports très variés : brochures, cd-rom, Internet, etc.

La réussite du RGPH-98 a été le fruit d'une coopération efficace entre le Gouvernement d'une part, le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), la Banque Mondiale, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et la Coopération Française d'autre part, au plan international. Puisse le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), la Banque Mondiale, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et la Coopération Française trouver ici l'expression de notre profonde gratitude pour le soutien financier, matériel et technique qu'ils ont apporté pour garantir le succès de l'opération.

Au plan national, le succès du dénombrement a été rendu possible grâce à la collaboration étroite et fructueuse des autorités préfectorales, sous-préfectorales, municipales, traditionnelles qui n'ont ménagé aucun effort pour mobiliser les populations et pour apporter un soutien logistique conséquent aux équipes de recensement. A toutes ces autorités et à la population de Côte d'Ivoire, nous adressons nos vifs remerciements.

Nos plus vifs remerciements s'adressent enfin au Gouvernement de la Côte d'Ivoire qui, par la Déclaration de Politique Nationale de la Population adoptée en mars 1997, visant principalement l'amélioration du niveau de vie et du bien être des populations dans la perspective d'un développement humain durable, a inscrit en bonne place l'organisation décennale des recensements démographiques dans la stratégie en matière de population et développement, et surtout a fourni les moyens nécessaires à l'exécution satisfaisante de cette opération.

**Le Directeur Général de PINS**

**BA IBRAHIMA**

## RESUME

### Des caractéristiques globales des ménages

La Côte d'Ivoire compte 2.646.456 ménages ordinaires et 942 ménages collectifs. Ces deux types de ménages ont respectivement en leur sein 15.327.423 et 39.249 habitants, soit en moyenne 5,8 personnes par ménage ordinaire et 41,7 personnes par ménage collectif. Ce qui correspond à une population totale de 15.366.472 habitants. En milieu urbain, on dénombre 1.222.072 ménages ordinaires et 704 ménages collectifs avec respectivement 6.492.783 et 36.355 habitants, soit des moyennes respectives de 5,3 et 51,6 personnes par ménage. En milieu rural, on y trouve 1.424.384 ménages ordinaires et 238 ménages collectifs qui comptent respectivement 8.834.640 et 2.894 personnes ayant en moyenne 6,2 respectivement 12,2 personnes par ménage.

Abidjan, la capitale économique compte 576.779 ménages ordinaires et 155 ménages collectifs ayant respectivement en leur sein 2.866.686 et 11.267 personnes par ménage, soit une population totale de 2.877.948 personnes. Ainsi, on a en moyenne 5 personnes par ménage ordinaire et 72,7 personnes par ménages collectif.

### Des caractéristiques des chefs de ménages

La population des chefs de ménages ordinaires est composée de 84% d'hommes et de 16% de femmes ayant sous leur responsabilité respective en moyenne 6 et 4,6 personnes. Mais, la proportion des femmes chefs de ménages connaît une hausse en passant de 15% à 16% de 1988 à 1998.

Avec une moyenne d'âge de 42 ans, la population des Chefs de ménages est essentiellement composée d'adultes : 80% d'entre eux ont plus de 30 années de vie révolues ; mais le chef de ménage est plus jeune en milieu urbain (39,8 ans) qu'en milieu rurale (44,2 ans). Le mariage est généralisé dans cette population : plus de 3 chefs de ménages sur 5 sont mariés. Cependant, la ville est surtout caractérisée par une généralisation du phénomène de célibat et d'union libre (sur 5 chefs de ménages de ces statuts respectifs, environ 3 sont de ce milieu), quand la campagne l'est par le phénomène de mariage et ses corollaires de séparation, divorce et veuvage, pratiquement dans les mêmes proportions. 70% des ménages ordinaires en Côte d'Ivoire, quelque soit le milieu de résidence, sont dirigés par des ivoiriens contre 30% par des étrangers.

L'analphabétisme semble généralisé dans la population des chefs de ménages résidant en Côte d'Ivoire : plus de 3 chefs de ménages sur 5 sont analphabètes. Il est plus accentué chez les femmes que chez les hommes, et, plus présent en milieu rural qu'en milieu urbain : les taux d'analphabétisme masculin sont de 48,8% en milieu urbain et 65,7% en milieu rural contre ceux féminins respectifs de 57,2% et 90%.

En croisant l'alphabétisation et la nationalité, on constate que ce sont les chefs de ménages étrangers qui comptent plus d'analphabètes dans leur rang : 4 chefs de ménages étrangers sur 5 sont analphabètes contre 3 sur 5 chez les chefs de ménages ivoiriens. Le niveau primaire de la formation de base semble être celui atteint par la majorité des chefs de ménages (un chef de ménage sur trois). C'est en milieu rural que les chefs de ménages sont les moins instruits : 56% sont de niveau primaire ; en milieu urbain par contre 72% ont au moins le niveau secondaire premier cycle.

L'activité économique des chefs de ménages est potentiellement avérée : 9 chefs de ménages sur 10 sont des actifs. La proportion des actifs est plus élevée chez les hommes

(94%) que chez les femmes (70%) et plus en milieu rural (95%) qu'en milieu urbain (86%). Le phénomène de chômage semble assez marginal au sein de la population des chefs de ménages.

### **Des caractéristiques de l'habitat**

75% du patrimoine immobilier des chefs de ménages est constitué de maisons simples, de cases traditionnelles et de concessions. 77% du patrimoine urbain est constitué de concessions, maisons simples, logement en bande. Quant au patrimoine rural, il est composé à 90% de maisons simples, cases traditionnelles et concessions.

La maison simple représente le type de construction privilégié : 1 ménage y est logé au niveau national, 1 ménage sur 4 en milieu urbain et 2 ménages sur 5 en milieu rural. En Côte d'Ivoire, les chefs de ménages ordinaires sont majoritairement propriétaires de leurs logement d'habitation principal : 1 chef de ménage sur 2 au niveau national, 1 chef de ménage sur 4 en milieu urbain et 3 chefs de ménages sur 4 en milieu rural.

Les surfaces habitées par les ménages, sur l'ensemble du territoire, sont caractérisées par la prédominance des constructions dont les murs sont réalisés en dur (55%). Le milieu urbain, avec un profil identique pour la nature du mur à celui de l'ensemble Côte d'Ivoire, est surtout caractérisé par les constructions en dur (79%), tandis que le milieu rural l'est par les constructions en banco (41%), généralement constatés pour les cases traditionnelles.

Quelque soit le milieu de résidence, l'utilisation du géobéton prend de plus en plus de l'ampleur : 5% des maisons en sont construites au niveau national et rural, 6 % au niveau urbain. Il est particulièrement utilisé, en milieu urbain, dans la construction des villas modernes, des appartements, des logements en bande et des maisons simples.

La toiture en tôle est utilisée par la quasi-totalité des logements en Côte d'Ivoire. C'est en milieu urbain qu'il est plus utilisé : 90% des logements en sont couverts contre 75% en milieu rural.

Par rapport au type de construction, il ressort que quelque soit le milieu de résidence, la tôle semble être le matériau le plus utilisé pour réaliser les différents types de construction à l'exception des appartements faits de toiture en béton en milieu urbain et des cases traditionnelles faits de toitures en fibre végétales en milieu rural.

Les logements des ménages sont majoritairement faits de sol en ciment. C'est en milieu urbain que ce type de matériel est le plus utilisé : 4 logement sur 5 ont leur plancher garni contre seulement 1 logement sur 2 en milieu rural.

En discriminant par rapport au type de construction ; il apparaît qu'à l'exception des villas modernes dont le sol est fait de carreau en milieu urbain et des cases traditionnelles de sols couverts de terre ou sable en milieu rural, tous les autres types de constructions ont des sols revêtus de ciment quelque soit le milieu de résidence.

Au niveau national, plus de la moitié des ménages (60%) utilisent des lieux d'aisance recommandés (WC et Latrines), contre plus d'un tiers de ces ménages qui usent de la nature comme lieu de défécation privilégié. Le milieu rural où la nature constitue le lieu d'aisance privilégié s'oppose au milieu urbain où la nature est délaissée au profit d'autres lieux d'aisance appropriés (85% pour latrines et wc).

Le ramassage des ordures ménagères est pratiquement inorganisé et non systématisé. En effet, ce sont seulement 21% au niveau national, 45% au niveau urbain et 1% au niveau rural qui sont concernés par la collecte et le ramassage des ordures ménagères. En milieu urbain, c'est à Abidjan qu'il existe véritablement des systèmes organisés de collecte : 66% des ménages ont leurs ordures qui sont ramassées, contre 26% dans les autres villes.

La cuisson des aliments dans les ménages ordinaires ivoirien se fait en grande partie (80%) grâce à l'utilisation de sources d'énergie non renouvelable que sont le bois de chauffe et le charbon de bois. Ce sont les ménages ruraux qui l'utilisent le plus (93%). Quant aux ménages urbains, ils préfèrent le charbon de bois pour la cuisson des aliments (40%).

L'utilisation de la source d'énergie renouvelable que constitue le GAZ n'est pas très répandue (seulement 5% au national), et demeure encore un phénomène urbain (11% en milieu urbain contre 1% en milieu rural), et plutôt Abidjanais (environ 1 ménage sur 5 s'en est approprié).

Les systèmes de canalisation sont quasi inexistant à l'usage des ménages ivoiriens. En effet, au moins 3 ménages sur 5 jettent les eaux usées dans la rue ou dans la nature, quelque soit le milieu de résidence.

Le système le plus recommandé, le réseau d'égout est très peu mis à l'usage des ménages : seulement 6% des ménages au niveau national en ont accès ; c'est surtout à Abidjan qu'il est d'utilisation un peu plus usuelle : 1 ménage sur 4 en est raccordé.

Sur l'étendue du territoire, l'eau potable est moyennement distribuée : 1 ménage sur 2 en ont accès et s'en approvisionne à travers la source courante de la SODECI, ou par les pompes villageoises. En milieu urbain, ce sont 3 ménages sur 5 qui en ont accès par le biais de la SODECI, contre 1 sur 3 en milieu rural par les pompes villageoise. C'est à Abidjan en milieu urbain, que l'accès des ménages à l'eau potable est généralisé (95%) contrairement aux autres villes pour lesquels il est limité (44%).

L'éclairage des ménages se fait majoritairement grâce à la lampe tempête (54%). C'est la source d'éclairage la plus utilisée en milieu rural. En milieu urbain, 77% des ménages utilisent surtout l'électricité. Mais, la distribution de l'énergie électrique n'est pas encore assez répandue au niveau national : seulement 2 ménages sur 5 en ont reçu.

L'équipement des ménages vivant sur le territoire ivoirien en appareil électroménagers semble assez sommaire. En effet, 53% des ménages ont soit un poste de radio, soit une télévision, soit les deux. La radio est l'équipement que les ménages semblent s'être le plus approprié : c'est leur principale source d'information.

#### Des conditions de vie des populations vulnérables

La situation de fréquentation scolaire des enfants de 6 à 11 ans dans les ménages sur l'ensemble du territoire est caractérisée par la sous-scolarisation des filles par rapport aux garçons (1 garçon sur 2 est scolarisé contre 2 filles sur 5). De plus, les ménages urbains et surtout les ménages dirigés par les femmes sont plus favorables à la scolarisation des enfants.

La situation sanitaire des enfants des moins de 5 ans est assez précaire surtout en milieu rural. Dans ce milieu, c'est presque la quasi-totalité des enfants qui vivent dans des ménages qui n'ont pas accès à l'eau potable ; en outre sur 5 enfants pris indistinctement dans différents ménages, 2 n'ont pas accès à l'eau potable et 3 n'ont pas accès à des lieux d'aisance comme WC et latrines.

Les conditions de logement semblent être particulièrement difficiles pour cette population infantile. En effet, des baraques exiguës peuplées en moyenne de 3,7 personnes par pièce occupée, aux villas modernes peuplées de 7,6 personnes par pièce occupée, les conditions d'habitation ne semblent guère favorable à l'épanouissement des enfants : elles frôlent le surpeuplement par pièce voire la promiscuité.

## INTRODUCTION

En regard de la richesse des très nombreuses études ethnologiques, anthropologiques et économiques portant selon les cas sur les systèmes de parenté, le mariage, les groupes domestiques, les households (pour la recherche anglosaxonne), etc..., la production de la démographie portant sur les ménages et la famille en Afrique demeure embryonnaire et constitue le parent pauvre de la discipline (Locoh, 1988 ; Sala-Diakanda, 1988).

Par ailleurs, la production de tableaux statistiques sur la structuration familiale des ménages constitue la portion congrue des volumes de résultats et d'analyses issus des recensements en Afrique.

Plusieurs explications permettent de comprendre cette situation. Mais deux explications semblent fondamentales : il s'agit du manque de données et de l'inadéquation du concept de ménage aux réalités africaines. Par exemple, on peut cohabiter sans être apparenté, en milieu urbain et on peut être apparenté et vivre séparé : le phénomène de non co-résidence des conjoints et des enfants encore dépendants est relativement fréquent dans les villes africaines et en cas de polygynie (Locoh, 1990). En outre, l'unité résidentielle ne coïncide pas nécessairement avec les unités de production et de consommation. Il apparaît que l'obstacle le plus profond au développement d'une démographie des ménages et de la famille en Afrique est le poids de la représentation de la famille.

Malgré cette situation, on assiste depuis plus d'une décennie à un intérêt croissant pour les réflexions et les recherches sur les ménages et les familles en Afrique. Les recensements de population apparaissent comme une source de données sur les ménages, car ils offrent une gamme importante d'informations sur les ménages. Les recensements de population permettent également d'identifier les chefs de ménages et ses caractéristiques, de connaître les membres du ménage et donc la composition du ménage. Cependant, il convient de reconnaître que les données sur les ménages issues des recensements de population sont insuffisamment analysées.

Pour ce qui concerne les conditions de vie de population, les recensements de population se limitent généralement au recueil des informations sur les caractéristiques des habitations, les autres aspects de la vie des ménages ne pouvant être abordés que dans le cadre d'enquêtes spécifiques.

Comme les données sur les ménages, celles sur les habitations sont aussi sous exploitées. On se contente de l'analyse différentielle entre les types de construction, sans insister davantage sur les liens entre les caractéristiques des ménages et celles des habitations. C'est pourquoi, il nous semble opportun d'étudier les caractéristiques des ménages et les conditions de vie des populations, à partir des données du RGPH 1998.

Des questions ou variables du recensement permettent de cerner les ménages et les conditions de vie des populations, il s'agit entre autres de :

- du lien de parenté avec le chef de ménage qui donne Des informations sur la taille et la composition du ménage ;
- du type de construction, du nombre de pièces du ménages de la nature du mur, du toit et du sol ;
- des caractéristiques du lieu d'aisance ;
- du mode d'alimentation en eau, d'éclairage, d'évacuation des ordures ménagères...

Le recensement de la population et de l'habitation de Novembre 1998 vise une meilleure connaissance des caractéristiques de la population ivoirienne du point de vue de :

- son effectif ;
- sa composition par sexe et par âge ;
- sa répartition spatiale ;
- sa mortalité ;
- sa fécondité ;
- sa migration etc...

Ces différentes données statistiques permettent de mettre en œuvre une politique rigoureuse de développement socio-économique et l'évaluation correcte des programmes de développement.

Par rapport aux objectifs du recensement, notre travail se propose d'analyser les principaux traits des ménages et les conditions de vie population à travers, le nombre des ménages, leur taille, leur composition, les caractéristiques du chef de ménage, la qualité de l'habitation, l'accès à l'eau potable et le cadre de vie des populations.

Pour ce faire, le présent rapport porte sur cinq chapitres qui sont :

- Approche méthodologique ;
- Caractéristiques des ménages ;
- Caractéristiques socio-démographiques et économiques des chefs de ménages ;
- Caractéristiques du logement principal du chef de ménage ;
- Conditions de vie des populations vivant dans les logements

## CHAPITRE I : APPROCHE METHODOLOGIQUE

Ici nous décrivons comment le travail d'analyse va être mené, les différentes étapes d'analyse et les outils d'analyse.

### 1.1 - Définition des concepts

Dans le cadre de notre travail, ce sont les niveaux d'analyse ci-après qui ont été retenus :

National

Milieu urbain

Milieu rural

Autres urbains

Abidjan

Le Ménage

Il nous semble nécessaire de rappeler que la notion de ménage a été conçue au sein des sociétés occidentales par les statisticiens et les démographes, à la recherche d'une unité statistique d'observation opérationnelle, qui permette de compter et saisir les individus sans omission ni double compte lors des recensements et enquêtes ; le recueil du lien de parenté constituant avant tout un moyen d'identification des individus<sup>1</sup>. Conçu comme tel, le ménage n'est pas la famille et vice versa. Si historiquement ou ponctuellement, les deux concepts de famille et de ménage peuvent coïncider, ils traduisent fondamentalement des réalités différentes, mais non exclusives.

Le concept de ménage est défini comme une unité résidentielle ou domestique, avec la prise en compte de la façon dont les personnes s'associent pour pourvoir individuellement ou collectivement à leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. On distingue deux types de ménage : le ménage ordinaire et le ménage collectif.

Le ménage ordinaire

D'après le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1998, le ménage ordinaire est constitué par un ensemble de personnes apparentées ou non, qui reconnaissent l'autorité d'un même individu appelé « chef de ménage », vivent sous le même toit ou dans la même concession et dont les ressources sont mises en commun ou en partie. Le ménage ordinaire est généralement constitué par le chef de ménage, son ou ses épouse (s) et leurs enfants non mariés. Dans certains cas, assez nombreux, le ménage ordinaire peut comprendre des enfants mariés du chef de ménage, des parents (ascendants, descendants et/ou collatéraux) du chef de ménage et quelquefois des personnes non-apparentées. Ce qui est important comme critères fondamentaux à respecter pour identifier les membres d'un ménage ordinaire, c'est le fait :

**de vivre sous le même toit ou dans la même concession ;**

de reconnaître l'autorité du chef de ménage ;

de mettre en commun les ressources, en partie ou en totalité.

Comme on peut le constater à travers cette définition du ménage, l'importance de la notion lien de parenté. Chaque membre du ménage est repéré ou identifié par rapport au chef de ménage

---

<sup>1</sup> Chaire Quetélet, (1996), « Entre l'Utile et le Futile : Pistes pour une démographie du XXIème siècle, Institut de Démographie, Louvain-la-Neuve, Belgique.

ou la personne désignée comme telle. Cependant, cette notion bien qu'importante présente certaines limites.

Par exemple, en Afrique on confond le lien biologique avec le lien du lignage ou du clan. On dira qu'un individu est aussi bien fils de son père biologique que de son oncle, frère de son père. Ceci pour dire que la notion de fils va au-delà de simples liens biologiques. Très souvent, la modalité « autres parenté » est relativement surestimée parce que l'information recueillie lors de la collecte est moins affinée.

En outre, on peut cohabiter sans être apparenté (surtout en milieu urbain), et on peut être apparenté et vivre séparé : le phénomène de non co-résidence des conjoints et des enfants encore dépendants est très répandu en Afrique surtout en ville. Toute chose qui peut introduire des biais dans la prise en compte du concept de ménage ordinaire.

### Typologie des ménages ordinaires

Elle se fonde sur le lien de parenté avec la personne désignée comme chef de ménage.

Ménage de singleton : c'est un ménage composé d'une seule personne résidente : elle est donc chef de ménage. La taille du ménage est donc égale à 1.

Famille nucléaire : La famille nucléaire ou famille conjugale est le ménage composé d'un couple vivant seul ou avec leurs enfants non mariés. La taille du ménage est égale à 2.

Ménage polynucléaire : la famille polynucléaire est un type particulier de famille nucléaire dont le chef est un polygame qui vit avec deux de ses femmes au moins sous le même toit, avec éventuellement leurs enfants non mariés. La taille du ménage est égale à 3.

Famille monoparentale : la famille monoparentale est un ménage composé d'un homme ou d'une femme qui vit sans conjoint avec ses enfants.

Famille nucléaire élargie : la famille nucléaire élargie est une famille nucléaire (type 2) dans laquelle on retrouve d'autres parents du CM tel que : père ou mère, frère ou sœur, neveu ou nièce, ou tout autre parent.

Famille polynucléaire élargie : la famille polynucléaire élargie est une famille polynucléaire (type 3) dans laquelle on retrouve d'autres parents du Chef de ménage, tel que : père ou mère, frère ou sœur, neveu ou nièce, autres parents. La taille du ménage est égale à 4.

Famille monoparentale élargie : la famille monoparentale élargie est la famille monoparentale (type 4) dans laquelle on retrouve d'autres parents du chef de ménage tel que : père ou mère, frère ou sœur, neveu ou nièce, autres parents. La taille minimale du ménage est 3.  
Famille composite : La famille composite est un ménage dans lequel on ne retrouve que des personnes qui ont un lien de parenté avec le Chef du ménage autre que des liens de mariage (époux/épouse) et de filiation du type : fils ou fille du CM.. La taille minimale du ménage est égale à 2.

Ménage étendu : le ménage étendu est un ménage dans lequel on retrouve à la fois des personnes qui ont un lien de parenté avec le Chef de ménage et des personnes qui n'ont aucun lien de parenté avec le Chef de ménage. La taille minimale d'un ménage de ce type est égal à 3.

Ménage non familial : Le ménage non familial est un ménage composé d'au moins deux personnes et dont aucun membre n'a de lien de parenté avec le Chef de ménage.

Ménage non classé : les ménages non classés sont tous les ménages qui se retrouvent dans l'une des catégories suivantes :

Le ménage ordinaire n'a pas de Chef de ménage ;

Le ménage ordinaire a plus d'un chef de ménage ;

Le ménage ordinaire a au moins un de ses membres dont le lien de parenté avec le CM est non déclaré.

### Le ménage collectif

Le ménage collectif est constitué par un groupe de personnes, sans lien de parenté à priori, qui vivent ensemble au sein d'une même institution pour des raisons de santé, d'études, de travail, de voyage, de discipline ou autres. C'est l'institution qui règle les conditions de leur coexistence, compte tenu de ses propres objectifs. Le ménage collectif est par définition sans chef de ménage. Entrent dans ce cadre les institutions suivantes :

casernes militaires ou assimilés,

hôpitaux, asiles d'aliénés, léproserie, centre de la Croix bleue,

prisons, centres d'éducation surveillée,

internats scolaires, campus universitaires, orphelinats, centres des handicapés,

baraquement de chantiers temporaires,

hôtels, auberges, campements administratifs,

monastères, couvents, centres religieux,

autre à préciser.

Toutefois les personnes qui vivent dans ces institutions avec toute leur famille (femme(s) et enfant(s)), de façon libre et normale, forment des ménages ordinaires.

Les trois recensements de population qu'a réalisés la Côte d'Ivoire ont appliqué la même définition en ce qui concerne le ménage ordinaire. Par contre, pour ce qui est du ménage collectif, le recensement de 1975, avait adopté une autre définition, le ménage collectif avait un chef qui était la personne la plus âgée ou qui avait le grade le plus élevé, si un ou plusieurs individus ont le même âge. Cependant, au cours des deux derniers recensements, le ménage collectif n'a pas de chef.

### Le Bâtiment et le Logement

Le bâtiment est une construction d'un seul tenant quel que soit son usage. Il peut être :

un immeuble (maison à étages)

une maison en bande (genre SOGEPHIA ou SICOGI)

une maison isolée (case, maison simple, villa ou baraque)

Une concession est une construction formée par un ensemble de maisons contiguës ou non donnant sur une cour centrale et servant d'habitation à un ou plusieurs ménages.

Le logement est un local distinct et indépendant se trouvant à l'intérieur d'un bâtiment si celui-ci en comporte plusieurs, ou se confondant au bâtiment lui-même, pour servir d'habitation.

Le bâtiment ou le logement, en tant qu'élément de base de l'unité d'habitation, est le cadre de référence approprié dans lequel les ménages et les personnes qui les composent sont identifiées, puis dénombrées, pour assurer l'exhaustivité du recensement. Les caractéristiques du logement (nature du toit, du mur, les équipements, le lieu d'aisance etc...) se rapportent aux

caractéristiques du logement du chef de ménage. De ce fait, le nombre de logements est identique au nombre total de chef de ménage.

### La pièce disponible

Le nombre total de pièces disponibles dans un logement prend en compte les chambres à coucher et les salons. C'est-à-dire lorsque le logement comporte une chambre à coucher et deux salons, le nombre total de pièces est « trois » au lieu de « un » ;

Le nombre total de pièces occupées est le nombre de pièces que le ménage utilise pour dormir.

Selon les normes internationales, une pièce est dite surpeuplée lorsqu'elle est occupée par 1,3 à 1,8 personne, en ce qui concerne les pays du nord. Par contre, une pièce est dite surpeuplée dans les pays du sud, lorsque plus de 3,5 personnes l'occupe. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, nous retiendrons ce même critère de surpeuplement de pièces, pour faciliter les comparaisons. Il faut ajouter que la superficie minimale d'une pièce en Côte d'Ivoire est de 9m<sup>2</sup>.

### L'eau potable

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit l'eau potable comme étant une eau ne renfermant en quantité ni substances chimiques, ni germes nocifs pouvant porter atteinte à la santé du consommateur.

En outre, cette eau doit être aussi agréable à boire tant que les circonstances le permettent, la fraîcheur, l'absence de turbidité, de coloration, de parasites, de goût et d'odeurs désagréables sont autant de qualités exigées d'une eau de consommation.

Cette définition de l'eau potable est celle admise en Côte d'Ivoire. En effet, on considère comme eau potable toute eau d'adduction, c'est à dire celle distribuée par la Société de Distribution d'Eau en Côte d'Ivoire (SODECI). Ainsi, nous considérons comme eau potable toute eau en provenance des sources suivantes : SODECI et pompe villageoise. L'eau en provenance de sources autres que celles ci-dessus est dite non potable : il s'agit de l'eau de puits et de l'eau de surface.

## 1.2 Méthode d'analyse

### 1.2.1-Les sources de données

Les données utilisées dans le cadre de cette étude proviennent principalement du RGPH 98, réalisée par l'INS. Des différents thèmes abordés, l'étude envisagée s'intéressera à celui relatif aux ménages (particulièrement aux ménages ordinaires) et aux conditions de vie des populations.

D'autres sources de données pourront être utilisées. Il s'agit notamment du RGP 1975 et du RGPH 88. Elles pourront notamment permettre de connaître l'évolution de la situation des ménages du point de vue du volume et des caractéristiques des chefs de ménages ordinaires.

### 1.2.2-La population cible

La population qui fait l'objet de cette étude est celle des ménages. En ce qui concerne les ménages ordinaires, on pourra les identifier aux chefs de ménages pour étudier certaines caractéristiques socio-démographiques relatifs aux ménages ordinaires. L'unité

statistique d'étude est évidemment ici le ménage. C'est donc par rapport aux ménages que se feront toutes les analyses envisagées.

### **1.2.3-Identification des variables de l'étude**

Sur la base des manuels : de l'agent recenseur et du chef d'équipe, de codification des questionnaires ménage et des autres documents élaborés pour le recensement, nous avons identifié les variables liées aux caractéristiques socio-démographiques et économiques des chefs de ménages ordinaires, celles liées au milieu d'habitat et à l'habitation du ménage et celles liées au cadre de vie et à l'assainissement. Les différentes variables étudiées sont de nature soit quantitative continue et discrète, soit de nature qualitative et recodé en quantitative discrète.

#### Variables liées aux caractéristiques socio-démographiques et économiques

l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, l'état matrimonial, la nationalité, l'ethnie, le lien de parenté, l'occupation actuelle, l'activité exercée, la branche d'activité.

#### Variables liées aux caractéristiques du milieu

Le milieu de résidence, le lieu de naissance.

#### Variables liées aux caractéristiques de l'habitation

Le type de construction, le nombre de pièces disponibles et occupées, la nature du mur, du toit et du sol du logement, le statut d'occupation du logement.

#### Variables liées aux caractéristiques du cadre de vie et à l'assainissement

Le mode d'alimentation en eau, le mode d'éclairage et de cuisson, les équipements électroménagers, les caractéristiques du lieu d'aisance, le mode d'évacuation des ordures ménagères et des eaux usées.

En plus de ces variables de base de l'étude, d'autres variables de synthèse seront créées :

L'alimentation en eau potable, la typologie des ménages, le statut socio-économique, la qualité du logement, l'accès à l'information.

### **1.2.4- Revue de la littérature**

A partir d'enquêtes réalisées au Togo et en Côte d'Ivoire, P. Vimard a produit un certain nombre d'analyses au niveau des ménages qui améliorent sensiblement la connaissance de ceux-ci et illustrent la diversité des approches démographiques et analytiques qui peuvent être effectuées ; calcul de probabilités de transition des noyaux familiaux en Côte d'Ivoire (Vimard et N'CHO, 1988) ; élaboration de typologies (VIMARD, 1995) ; approche multivariée des facteurs de différenciation de la structure des ménages (Benoit et al., 1983) ; différenciation selon les groupes socio-économiques ( VIMARD et N'CHO, 1991). Les analyses de P. Antoine, sur Abidjan et Dakar, ont mis en lumière la relation entre type d'habitat et composition des ménages (Antoine, 1994).

En plus de ces études essentiellement basées sur des données d'enquêtes, Des analyses très légères ont été réalisées sur les ménages et les caractéristiques de l'habitat, à partir Des données du RGPH1988 (INS, 1988).

Notre étude se propose de décrire :

Dans un premier temps, les caractéristiques des ménages : il y s'agira d'examiner l'évolution du volume, de la taille et de la composition des ménages de 1988 à 1998 ; Ensuite, seront décrites les caractéristiques démographiques et socio-économiques des chefs de ménages ordinaires ;

Puis, les caractéristiques du logement principal du chef de ménage seront examinées : il s'agira de décrire les caractéristiques de l'habitat du point de vue du statut d'occupation, du type et du matériaux de construction, du cadre de vie et des commodités ; Enfin, les conditions de vie des populations seront abordées : il y s'agira de faire une description de la situation de scolarisation des enfants du ménage, de la situation sanitaire des enfants de moins de 5 ans dans les ménages en terme de promiscuité et d'accès à l'eau potable.

Cette étude descriptive va se fonder sur les données issues du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1998. Les informations relatives à cette source sont examinées à travers une analyse essentiellement descriptive, univariée et bivariée.

La méthode consiste donc à construire des variables ou des indicateurs pour appréhender certains phénomènes. Par exemple, pour décrire le type de ménage, analyser certaines caractéristiques socio-économiques du chef de ménage : les ménages dont le chef ne sait ni lire et écrire (analphabète), les ménages dont le chef est chômeur, les ménages dont le chef travaille dans le secteur agricole (culture de rente ou culture vivrière), expliquer les conditions de vie de certaines populations dites vulnérables.

## CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES DES MENAGES

### 2.1 - Données globales sur les ménages recensés

Lors du RGPH-98, on a distingué deux types de ménages dans lesquels les personnes vivant en Côte d'Ivoire ont été identifiées puis dénombrées : les ménages collectifs et les ménages ordinaires. Parmi les 15.366.672 habitants de la Côte d'Ivoire en novembre 1998, 15.327.423 habitants, soit 99,7% de la population totale du pays, ont été identifiés puis dénombrés comme résidants dans 2.646.456 ménages ordinaires et 39.249 habitants l'ont été dans 942 ménages collectifs. Ainsi, une des caractéristiques des ménages en Côte d'Ivoire est le très faible poids des ménages collectifs, tant du point de vue de leur nombre ( 0,04%) que du point de l'importance de leur population ( 0,3% ). Cependant, les ménages collectifs sont, par nature, des ménages de très grande taille : la taille moyenne d'un ménage collectif est de 41,7 personnes, tandis que celle d'un ménage ordinaire est de 5,8 personnes.

Le tableau n° 2.1 se réfère à la présentation des caractéristiques des ménages ordinaires et des ménages collectifs selon le milieu de résidence. Les caractéristiques de ces ménages sont : leur effectif, la population totale vivant dans ces ménages et leur taille moyenne. D'après les données disponibles, on remarque que les distributions des ménages collectifs et des ménages ordinaires selon le milieu de résidence sont assez fortement contrastées; il en va de même des distributions selon le milieu de résidence de leur population respective.

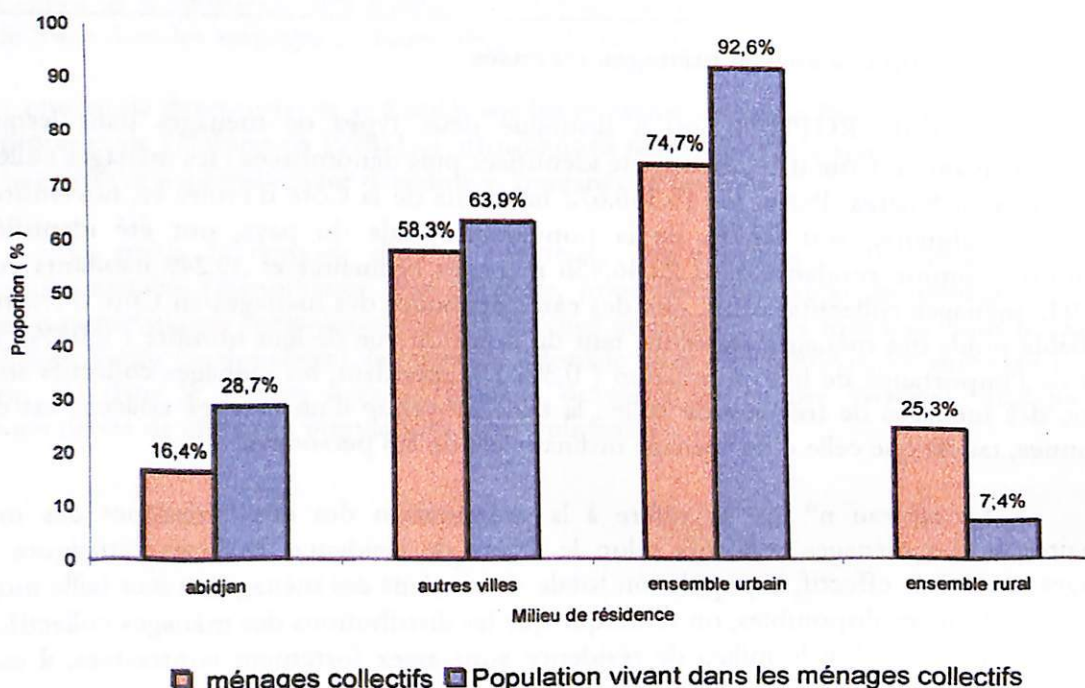
Tableau n°2.1 : Principales caractéristiques des ménages ordinaires et des ménages collectifs selon le milieu de résidence.

Milieu de Résidence	Ménages collectifs			Ménages ordinaires		
	Nombre	Population	Taille moyenne	Nombre	Population	Taille moyenne
Abidjan	155	11.267	72,7	576.779	2.866.681	5,0
Autres villes	549	25.088	45,7	645.293	3.626.102	5,6
Ensemble urbain	704	36.355	51,6	1.222.072	6.492.783	5,3
Ensemble rural	238	2.894	12,2	1.424.384	8.834.640	6,2
Ensemble Côte d'Ivoire	942	39.249	41,7	2.646.456	15.327.423	5,8

### 2.2 - Caractéristiques des ménages collectifs

S'agissant de la distribution des ménages collectifs, le fait saillant est leur forte localisation en milieu urbain : en effet, on note que 75% des ménages collectifs sont localisés en milieu urbain ; en terme de population ce phénomène est encore plus net car c'est 93% des populations des ménages collectifs qui vivent en milieu urbain. Ce résultat montre qu'il y a de grandes variations de taille de ménages collectifs selon que l'on se trouve en milieu urbain ou en milieu rural. Les ménages collectifs en zone rurale sont de taille relativement modeste : 12,2 personnes en moyenne. En milieu urbain, il semble que la taille moyenne très élevée des ménages collectifs (51,6 personnes), soit en conformité avec l'importance, au plan de la concentration et de la diversité des équipements collectifs sociaux et administratifs ( prisons, internats, hôpitaux, casernes, hôtels, etc ...) de la ville considérée. Ainsi, Abidjan qui n'abrite que 16% des ménages collectifs du pays, concentre les ménages collectifs de grande taille, qui regroupent 29% de l'ensemble de la population de ces ménages : la taille moyenne d'un ménage collectif à Abidjan est 72,7 personnes contre 45,7 personnes dans les autres villes du pays.

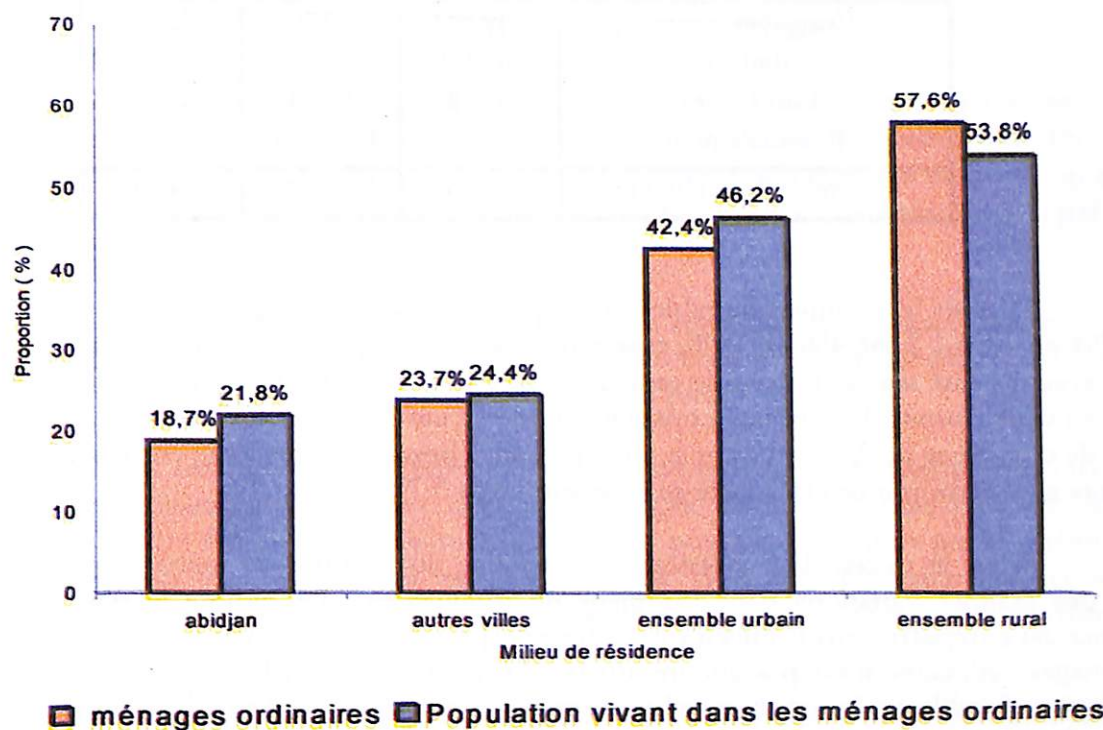
Figure 2.1 : Structure des ménages collectifs et de la population des ménages collectifs selon le milieu de résidence en%.



### 2.3 - Caractéristiques des ménages ordinaires

Dans le cas des ménages ordinaires, on peut relever que leur distribution selon le milieu de résidence est beaucoup moins contrastée que dans le cas précédent : 54% des ménages ordinaires sont localisés en milieu rural contre 46% en milieu urbain. En terme de distribution de la population des ménages ordinaires selon le milieu de résidence, le déséquilibre est légèrement plus accentué en faveur des zones rurales qui totalisent 58% de la population vivant dans des ménages de ce type. Il résulte de ce double contraste que la taille moyenne des ménages ordinaires, bien que modeste au plan national (5,8 personnes), est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain : 6,2 personnes contre 5,3 personnes.

Figure 2.2 : Structure des ménages ordinaires et de la population des ménages ordinaires selon le milieu de résidence en%.



Ainsi, si vraisemblablement il y a de très fortes variations de taille des ménages collectifs, en fonction du type de ménage collectif considéré et du milieu de résidence retenu, en ce qui concerne les ménages ordinaires, fondés sur le lien de parenté, la cohabitation sous le même toit et la reconnaissance de l'autorité du chef de groupe, leur dimension est beaucoup plus modeste, si l'on en juge les tailles moyennes observées. Selon le milieu de résidence (cf. tableau n°2.1), la taille moyenne d'un ménage collectif varie de 12,2 personnes en milieu rural à 51,6 en milieu urbain, avec une pointe de 72,7 personnes à Abidjan. En ce qui concerne les ménages ordinaires, les variations des tailles moyennes selon le milieu de résidence sont plutôt de faible ampleur.

#### 2.4 – Evolution du volume des ménages ordinaires de 1975 à 1998

La disponibilité des données sur les ménages en Côte d'Ivoire issues des trois recensements démographiques : 1975, 1988 et 1998, nous offre l'opportunité d'examiner assez succinctement l'évolution au cours du temps des principales caractéristiques de ces ménages. Une telle approche d'analyse est rendue aisée dans la mesure où d'un recensement à l'autre, les concepts de base et les méthodes de collecte des données sur le terrain, n'ont pas sensiblement variés. Toutefois il faut signaler avec beaucoup de regrets que les données de 1975 relatives aux ménages collectifs ne sont pas disponibles. Ainsi l'analyse de l'évolution de leurs caractéristiques ne prendra en compte que les données de 1988 et celles de 1998.

Tableau 2.2 : Répartition des ménages ordinaires par milieu de résidence en 1975, 1988 et 1998.

Milieu de Résidence	Années		
	1975	1988	1998
Ensemble urbain	449.884	729.109	1.222.072
Abidjan	167.159	361.562	576.779
Autres villes	282.725	367.547	645.293
Ensemble rural	787.377	1.069.690	1.424.384
Ensemble Côte d'Ivoire	1.237.261	1.798.799	2.646.456

D'après les données du tableau n°2.2, le nombre de ménage ordinaire est passé de 1.237.261 en 1975 à 2.646.456 en 1998, enregistrant ainsi plus qu'un doublement en l'espace de 23 ans avec un taux annuel moyen de croissance de 3,4%. Dans les faits, cette croissance s'est opérée en deux temps : d'abord une croissance modérée entre 1975 et 1988 avec un taux annuel moyen de croissance de 2,9%, et ensuite une croissance beaucoup plus forte entre 1988 et 1998 où le taux annuel moyen de croissance se situe autour de 3,7% .

Selon le milieu de résidence, la croissance du nombre de ménages ordinaires a connu des grandes variations dans l'ampleur du mouvement. Le rythme le plus faible de croissance est enregistré dans le milieu rural, où en l'espace de 23 ans, le doublement du nombre des ménages ordinaires n'est pas encore atteint. Au contraire, dans les zones urbaines, on a assisté à une véritable explosion du nombre de ménages ordinaires : à Abidjan de 1975 à 1998, le nombre de ménages ordinaires a été multiplié par 3,4 ; dans les autres villes du pays, le facteur multiplicatif a été de 2,7. A travers ces différentes évolutions, il faut voir d'une part l'expansion des zones urbaines qui s'opère au détriment des zones rurales (résultat des phénomènes d'urbanisation et de migration : exode rural) et d'autre part le dynamisme propre des grandes villes du pays au premier rang desquelles ABIDJAN, véritable mégapole avec ses 2,9 millions d'habitants.

## 2.5 – Vue d'ensemble des caractéristiques des ménages

Les ménages, en Côte d'Ivoire, constituent un ensemble de 2.646.456 ménages ordinaires et 39.249 ménages collectifs, regroupant en leur sein une population résidente de 15.366.672 personnes. Les ménages collectifs, avec une taille moyenne de 42 personnes, sont beaucoup plus localisés en milieu urbain. Quant aux ménages ordinaires, sur lesquels se base principalement cette étude, ils constituent un ensemble hétérogène de taille moyenne 5,8 personnes, dont 58% en milieu rural et 42% en milieu urbain. Le nombre des ménages a connu une croissance extraordinaire de 1975 à 1998, surtout en milieu urbain où le volume des ménages a presque triplé en moins d'un quart de siècle, en passant de 449.884 à 1.222.072 ménages.

## CHAPITRE III :

### LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO ECONOMIQUES DES CHEFS DE MENAGES ORDINAIRES

#### 3.1 - Structure par sexe et âge des chefs de ménages ordinaires

En Côte d'Ivoire, on compte en 1998 : 2.222.149 chefs de ménages hommes contre 424.307 femmes chefs de ménages, ainsi la quasi-totalité des chefs de ménage sont des hommes 84% contre seulement 16% de femmes. Comparativement aux données de 1988, on constate que le nombre de ménages dirigés par les femmes a sensiblement augmenté (de 6%) par rapport à celui de 1998, puisqu'il passe de 15,1% à 16%.

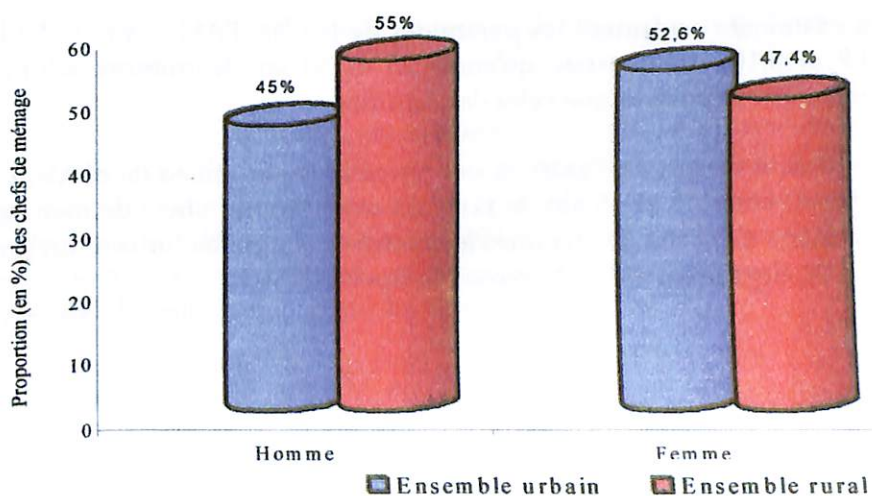
En considérant le milieu de résidence, on remarque que 55% des hommes chefs de ménages résident en milieu rural contre 45% en milieu urbain ; cependant plus d'une femme sur deux (52,6%) résident en ville contre 47,4% en milieu rural.

Les femmes chefs de ménages se trouvent plus fréquemment en ville qu'en milieu rural, contrairement aux hommes chefs de ménages qu'on rencontre plus en campagne. L'importance des femmes chefs de ménages en ville pourrait s'expliquer par le phénomène de non-co-résidence des époux, qui est très fréquent dans les villes africaines et aussi par l'apparition en ville de femmes dites "indépendantes" qui désirent vivre seules et affirmer ainsi leur autonomie voire leur émancipation.

Tableau 3.1 : Répartition des chefs de ménages ordinaires par sexe selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	MASCULIN		FEMININ	
	Effectif	%	Effectif	%
Ensemble Urbain	998.992	45,0	223.080	52,6
Abidjan ville	475.014	21,4	101.765	24,0
Autres villes	523.978	23,6	121.315	28,6
Ensemble Rural	1.223.157	55,0	201.227	47,4
<b>TOTAL</b>	<b>2.222.149</b>	<b>100</b>	<b>424.307</b>	<b>100</b>

Figure 3.1: Répartition des chefs de ménages par sexe selon le milieu de résidence



Les femmes chefs de ménages sont plus âgées que les hommes, au plan national leur âge moyen est de 44,4 ans contre 41,7 ans pour les hommes. Si l'on considère l'âge médian on remarque que les femmes deviennent chefs de ménages à un âge plus avancé comparativement aux hommes ; 42,7 contre 39,9 ans pour les hommes.

Qu'elle soit en ville ou en campagne, la femme chef de ménage est plus âgée que son homologue homme, mais les âges diffèrent selon le milieu de résidence. En effet, les femmes chefs de ménages ont en moyenne 40,7 ans en ville contre 39,6 ans pour les hommes et 48,6 ans contre 43,5 ans pour les hommes ans en campagne.

Si on prend les deux sexes séparément, on constate que les femmes chefs de ménages en milieu rural sont plus âgées que celles du milieu urbain, car elles ont en moyenne respectivement 48,6 ans contre 40,7 ans. De même, les hommes chefs de ménage en milieu rural sont plus âgés que les hommes chefs de ménages en milieu urbain ; 43,5 ans contre 39,6 ans respectivement.

L'âge avancé des chefs de ménage en milieu rural quel que soit le sexe pourrait s'expliquer par la prédominance des activités agricoles et qui concernent essentiellement des personnes d'un certain âge.

### **Pyramide des âges de la population des chefs de ménages ordinaires**

En examinant la pyramide des âges de l'ensemble des chefs de ménages au plan national (Figure 3.2), on constate qu'elle a une base rétrécie, des côtés convexes, avec une convexité plus prononcée chez les hommes que chez les femmes entre 25 et 50 ans ; à partir de 55 ans la situation s'inverse, la convexité est plus accentuée chez les femmes jusqu'à 85 ans, le sommet étant effilé.

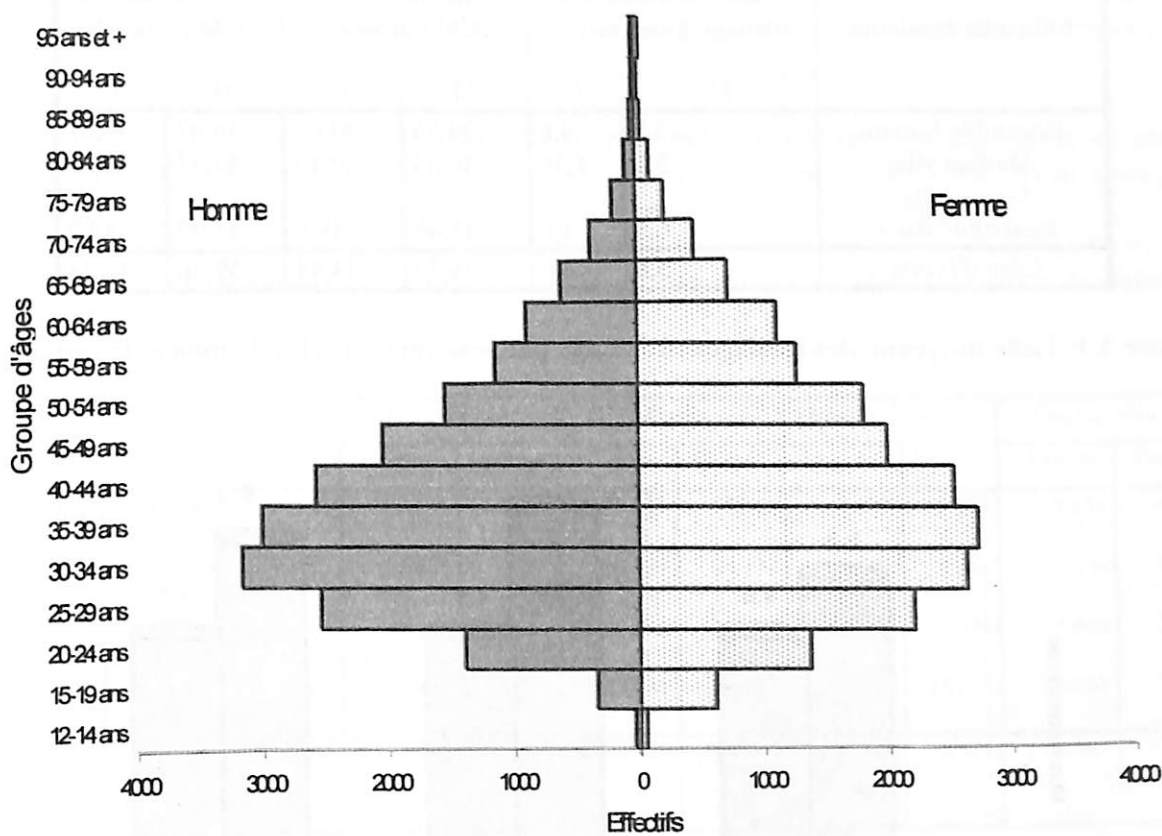
Si l'on considère, le milieu de résidence, on remarque que quel que soit le milieu de résidence les pyramides présentent une forme générale semblable, à savoir : sommet effilé, base large liée aux caractéristiques propres aux chefs de ménage, ce sont des personnes plus ou moins âgées.

Dans le détail, on constate qu'en milieu urbain, il y a presque un équilibre entre sexe à tous les âges, même si les hommes dominent légèrement. Par contre en milieu rural, de 20 à 50 ans l'effectif par âge des hommes est plus important que celui des femmes, mais au-delà de ces âges celui des femmes l'emporte.

En examinant seulement les pyramides de la ville d'Abidjan et celle des autres villes (Graphiques 3.8 et 3.10) on constate qu'entre 25 et 50 ans le nombre d'hommes chefs de ménages est nettement important que celui des femmes.

Au total, il ressort de l'examen des pyramides par milieu de résidence, qu'en milieu rural plus nombreux entre 15 et 45 ans, le nombre des hommes chefs de ménages diminuent à partir de 50 ans tandis que celui des femmes augmentent. En milieu urbain, on note un équilibre entre sexe à tous les âges même si les hommes l'emportent.

Figure 3.2 : Pyramide des âges de la population des chefs de ménage ordinaire - Ensemble Côte d'Ivoire



### 3.3 - Une variation remarquable de la taille moyenne des ménages ordinaires suivant le sexe

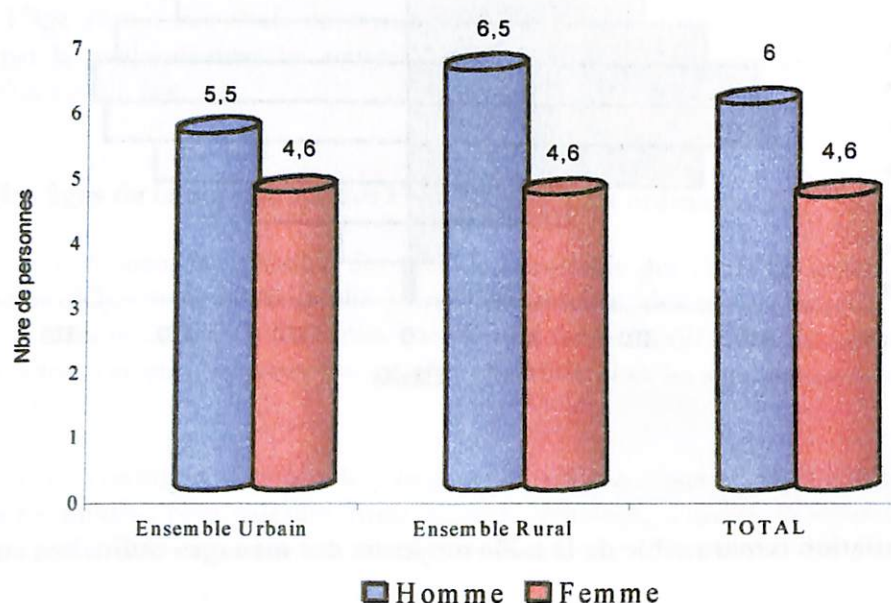
Il ressort de l'examen du tableau 3.2 que les ménages dirigés par les femmes ont une taille plus petite que ceux dirigés par les hommes. En effet, au niveau national, la taille moyenne des ménages ordinaires dirigés par les hommes est de 6 contre 4,6 pour les femmes chefs de ménage. En distinguant les chefs de ménage selon leur milieu résidence, on constate qu'en milieu urbain la taille moyenne des ménages dirigés par les hommes est de 5,5 contre 4,6 pour les femmes ; de même, en milieu rural la taille moyenne des ménages dirigés par les hommes est de 6,5 contre 4,6 pour les femmes.

Ainsi, quel que soit le milieu de résidence le nombre moyen de personnes par ménage diffère selon le sexe. Les ménages ordinaires dirigés par les hommes ont une taille moyenne plus grande que ceux dirigés par les femmes. Une des explications possibles serait qu'en général, les femmes ont des revenus moins élevés que ceux des hommes donc ne peuvent prendre en charge que moins de personnes, en outre les femmes s'occupent plus des enfants à bas âges. Dès qu'ils grandissent, ils rejoignent leurs pères.

Tableau 3.2 : Répartition de la taille moyenne, des âges moyens et médians des chefs de ménages ordinaires par sexe selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Taille moyenne du ménage (personnes)		Age moyen du CM (années)		Age médian du CM (années)	
	M	F	M	F	M	F
Ensemble Urbain	5,5	4,6	39,56	40,69	38,07	38,81
Abidjan ville	5,1	4,39	38,86	39,49	37,37	37,79
Autres villes						
Ensemble Rural	6,5	4,6	43,48	48,6	41,92	48,2
Côte d'Ivoire	5,8	4,6	41,72	44,44	39,86	42,74

Figure 3.3: Taille moyenne des ménages ordinaires par sexe du CM selon le milieu de résidence



### 3.3 - Situation matrimoniale des chefs de ménages ordinaires

L'analyse de la situation matrimoniale montre que la population des chefs de ménages ordinaires est composée de : 63% de mariés, 21% de célibataires, 9% en union libre, 6% de veufs et de 2% de divorcés.

#### 3.3.1 - Chefs de ménages célibataires : Une forte proportion d'hommes

Au niveau national, on compte 522.656 chefs de ménages célibataires dont 403.050 hommes et 119.606 femmes, soit respectivement 77,1% d'hommes chefs de ménages célibataires et 22,9% de femmes chefs de ménages célibataires (Tableau 3.3). Selon le milieu de résidence, on dénombre en milieu urbain 332.112 chefs de ménages célibataires soit 63,5% de l'ensemble des célibataires, en milieu rural on compte 190.544 chefs de ménages célibataires soit 36,5%. Les chefs de ménages célibataires en milieu urbain sont les plus importants en nombre.

En considérant le sexe, on note qu'en milieu urbain sur un total de 322.112 chefs de ménages célibataires, on dénombre 242989 hommes contre 89.123 femmes ; soit respectivement dans cet ordre 73,2% et 26,8% : Les hommes chefs de ménages célibataires en milieu urbain sont plus nombreux que les femmes célibataires chefs de ménages. En milieu rural, sur un total de 190.544 chefs de ménages célibataires, on compte 160.061 hommes et 30.483 femmes ; soit respectivement 84% et 16%.

La proportion des femmes célibataires chefs de ménages est supérieure en milieu urbain que celle des femmes célibataires chefs de ménages, en milieu rural. Ainsi donc, on rencontre plus de femmes chefs de ménages célibataires en ville qu'en campagne.

Tableau 3.3 : Répartition des chefs de ménages par milieu de résidence selon la situation matrimoniale et le sexe

Milieu de résidence	Célibataires		Union libre		Mariés		Séparés/Divorcés		Veufs/ Veuves	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Ensemble urbain	242.989	89.123	108.676	18.659	629.145	57.549	6.972	13.239	9.434	44.128
Abidjan-Ville	114.480	46.463	63.865	8.594	288.899	24.149	3.392	6.961	3.594	15.417
Autres villes	128.809	42.660	44.811	10.065	340.246	33.400	3.580	6.278	5.840	28.711
Ensemble rural	160.061	30.483	78.424	15.835	945.381	68.913	14.288	15.072	23.253	70.621
Ensemble Côte d'Ivoire	403.050	119.606	187.100	34.494	1.574.526	126.462	21.260	28.311	32.687	114.749

### 3.3.2 - Chefs de ménages mariés: Une très forte proportion d'hommes

Sur un total de 1.700.988 chefs de ménages mariés, on dénombre 1.574.526 hommes mariés chefs de ménages et 126.462 femmes chefs de ménage soit respectivement 92,6% et 7,4% des individus mariés.

Quel que soit le milieu de résidence le nombre d'hommes mariés chefs de ménages est très important. La situation des femmes mariées chefs de ménages pourrait s'expliquer soit par l'absence du conjoint pour des raisons professionnelles ou par la polygamie qui oblige l'époux à séparer les épouses.

### 3.3.3 - Chefs de ménages séparées ou divorcées: Une prédominance des femmes

Plus de la moitié (57,1%) de la population des chefs de ménages divorcés ou séparés est de sexe féminin. Elles sont surtout nombreuses en milieu rural où elles atteignent au moins 60% des individus séparés ou divorcés. En milieu urbain, le phénomène est peu marqué (Tableau 3.4.1)

### 3.3.4 - Chefs de ménages veufs ou veuves : Une très forte proportion de femmes

Sur un total de 147.436 veufs on compte 114.749 veuves chefs de ménages contre seulement 32.687 veufs; soit 77,8% et 22,2% (Tableau 3.4.1).

Elles sont plus nombreuses quel que soit le milieu de résidence, mais c'est surtout en milieu urbain qu'on les rencontre le plus fréquemment car elles représentent plus 82% des veufs contre 75,2% en milieu rural.

Ce phénomène peut être expliqué par la surmortalité masculine surtout aux âges avancés.

### 3.3.5 – Structure par âge et sexe des chefs de ménages par milieu de résidence selon la situation matrimoniale

#### Une jeunesse des célibataires chefs de ménages

L'âge moyen des chefs de ménages célibataires de 32,5 ans contre 37,3 ans pour les individus en union libre et 44,3 ans pour les personnes mariés. Dans l'ensemble ce sont les hommes célibataires chefs de ménages qui sont les plus jeunes car leur âge moyen est de 31,4 ans contre 44,4 ans pour les mariés et 37,5 ans pour les hommes en union libre. L'âge moyen des femmes célibataires chefs de ménages est relativement élevé 36,2 ans comparativement à celui des hommes.

Tableau 3.4 : Répartition de l'âge moyen des chefs de ménages par milieu de résidence selon la situation matrimoniale et le sexe

Milieu de résidence	Célibataires		Union libre		Mariés	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Ensemble urbain	30,3	34,2	36,5	34,8	43,4	41,7
Abidjan-Ville	31,4	34,7	35,9	34,5	42,2	41,7
Autres villes	29,3	33,7	37,2	35,1	44,4	41,8
Ensemble rural	33,0	42,0	39,0	38,3	45,1	43,6
Ensemble Côte d'Ivoire	31,4	36,2	37,5	36,4	44,4	42,7

#### Pyramide des âges des chefs de ménage par milieu de résidence selon la situation matrimoniale

L'examen de la pyramide des âges des célibataires chefs de ménages pour l'ensemble de la Côte d'Ivoire indique une allure générale semblable à celle de la population totale des chefs de ménages à savoir : base rétrécie et sommet très effilé. Entre 20 et 40 ans le nombre d'hommes est plus élevé que celui des femmes. Après cet âge, ce nombre baisse rapidement mais n'atteint pas celui des femmes qui demeure inférieur jusqu'à 90 ans (Graphique 3.4.1).

En milieu urbain, le nombre d'hommes célibataires chefs de ménages est très élevé entre 20 et 50 ans, mais après 50 ans, il diminue rapidement mais reste supérieur à celui des femmes. En milieu rural, les hommes célibataires chefs de ménages sont particulièrement importants jusqu'à 40 ans, à partir de 45 ans leur nombre diminue rapidement au profit de celui des femmes.

Comme nous l'avons dit précédemment, le nombre d'hommes mariés chefs de ménages est plus élevé que celui des femmes. Lorsqu'on examine son évolution par âge cela se confirme davantage (Graphique 3.4.2a à 3.4.2e). Le seul fait remarquable est la chute brutale du nombre d'hommes mariés chefs de ménages entre 15 et 20 ans, qui peut être dû à une erreur de dénombrement ou une sous représentation des hommes mariés chefs de ménage.

En ce qui concerne, l'évolution par âge et sexe des chefs de ménages séparés ou divorcés, on constate, entre 15 et 65 ans, une sous représentation des hommes, cela signifie que cette sous-population de chefs de ménages est essentiellement composée de femmes. Ce fait est plus marqué en milieu urbain qu'en milieu rural. Ce phénomène pourrait s'expliquer par le taux de divorce élevé en milieu urbain, lié aux conditions de vie et à la fragilisation des coutumes et

mœurs. Par le fait de l'urbanisation qui occasionne un mode de vie différent de celui du village où le poids des coutumes est prédominant, les mariages résistent difficilement aux aléas de la vie urbaine qui se résument en ces termes : difficultés économiques, difficultés de logement, perte d'emplois, insertion professionnelle difficile (Graphique 3.4.3a à e).

Comme l'évolution par âge et sexe des chefs de ménages séparés ou divorcés, celle des veufs est caractérisée par une forte prédominance des veuves chefs de ménages à tous les âges et quel que soit le milieu de résidence. Ce phénomène est plus marqué en ville qu'en campagne.

Au total, on peut retenir, concernant la situation matrimoniale des chefs de ménages, qu'il y a une forte proportion de chefs de ménages célibataires dont l'une des caractéristiques est sa jeunesse, et que c'est en milieu urbain qu'on les rencontre le plus fréquemment. De même, les hommes mariés chefs de ménages sont nombreux quel que soit le milieu de résidence. A certains âges, on rencontre une forte proportion de femmes chefs de ménages séparées ou divorcées. Ce phénomène est davantage présent en milieu urbain qu'en milieu rural. Les veuves chefs de ménages sont en nombre important à tous les âges.

### 3.4 - La nationalité des chefs de ménages ordinaires

Sur un total de 2.646.456 chefs de ménages, on compte 1.845.200 chefs de ménages de nationalité ivoirienne soit 69,7% de l'ensemble contre 801.256 chefs de ménages étrangers soit 30,3%. Parmi les chefs de ménages étrangers, ce sont les ressortissants du Burkina Faso qui enregistrent le plus grand nombre : 401.406 soit 50,1% des étrangers. Ainsi, un chef de ménage étranger sur deux est un ressortissant du Burkina FASO. Les étrangers notamment les ressortissants des autres pays de la CEDEAO (Ghana, Niger, Sierra Leone, Sénégal, Gambie, Togo, Bénin, Nigeria, Liberia, Mauritanie, Cap-Vert, ) viennent en seconde position, ils représentent 20,8% des étrangers. Les Maliens se classent en troisième position soit 19,8%, viennent ensuite les Guinéens 6,2%, les autres étrangers à savoir : les autres africains et le reste du monde comptent respectivement 0,6% et 2,5% des chefs de ménages étrangers (Graphique 3.4 et 3.5).

Figure 3.4: Répartition des chefs de ménage par nationalité

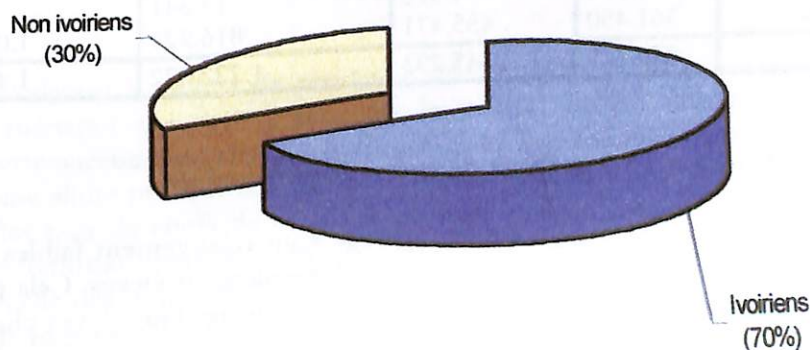
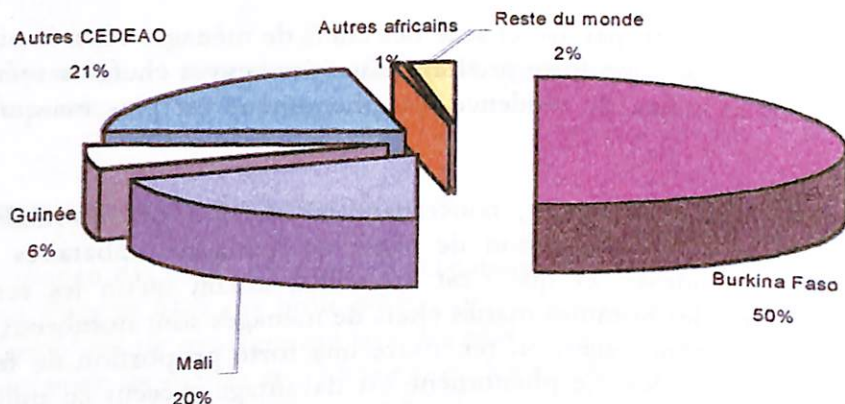


Figure 3.5 : Répartition des chefs de ménages non-ivoiriens par pays d'origine



En considérant le milieu de résidence, on remarque que plus d'un étranger chef de ménage sur deux vit en ville (50,6%), le reste (soit 49,4%) réside en milieu rural. Parmi ceux qui vivent milieu rural, ce sont les ressortissants du Burkina Faso qui sont les plus nombreux (66,9%), suivis des Maliens (14,9%) ; les autres pays sont faiblement représentés.

En milieu urbain, ce sont également les Burkinabé qui sont les plus représentés (33,6%) ; ils sont suivis des autres ressortissants de la CEDEAO (28,2%).

*Les ressortissants du Burkina Faso* sont partout nombreux quel que soit le milieu de résidence, ils sont suivis des autres étrangers de la CEDEAO, sauf en milieu rural où les Maliens se placent en seconde position (Tableau 3.5).

Tableau 3.5 : Répartition des chefs de ménages par nationalité selon le milieu de résidence

Nationalité	Abidjan	Autres villes	Ensemble urbain	Ensemble rural	Total
Ensemble non-ivoiriens	215.329	189.822	405.151	396.105	801.256
Burkina	73.722	62.502	136.224	265.182	401.406
Mali	40.694	58.834	99.528	59.930	158.758
Guinée	17.767	58.550	36.657	59.230	158.758
Autres CEDEAO	69.774	44.680	114.454	13.404	50.061
Autre Afrique	3.903	544	447	51.895	166.349
Reste du Monde	9.526	4.312	13.841	477	924
Ivoiriens	361.450	455.471	816.921	5.917	19.758
<b>Total</b>	<b>576.779</b>	<b>645.293</b>	<b>1.222.072</b>	<b>1.424.384</b>	<b>2.646.456</b>

### 3.5 - Taux par âge et sexe des chefs de ménages ordinaires

Les taux de chefs de ménages par âge sont relativement faibles dans l'ensemble du pays, sauf aux âges élevés où ils paraissent exceptionnellement élevés. Cela pourrait être dû aux erreurs sur les déclarations d'âges ou aux erreurs de collecte. Plus élevés chez les femmes entre 15 et 40 ans, les taux se confondent entre 45 et 65 ans, au-delà de ces âges, le taux des hommes l'emportent (Graphique 3.6).

Figure 3.6: Evolution des taux de chefs de ménages par sexe et groupes d'âges (ensemble Côte-d'Ivoire)

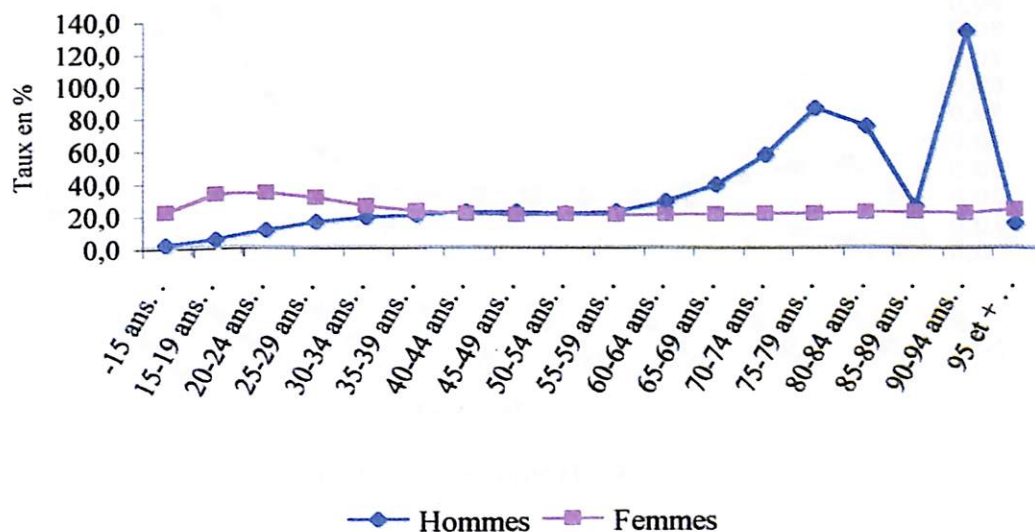
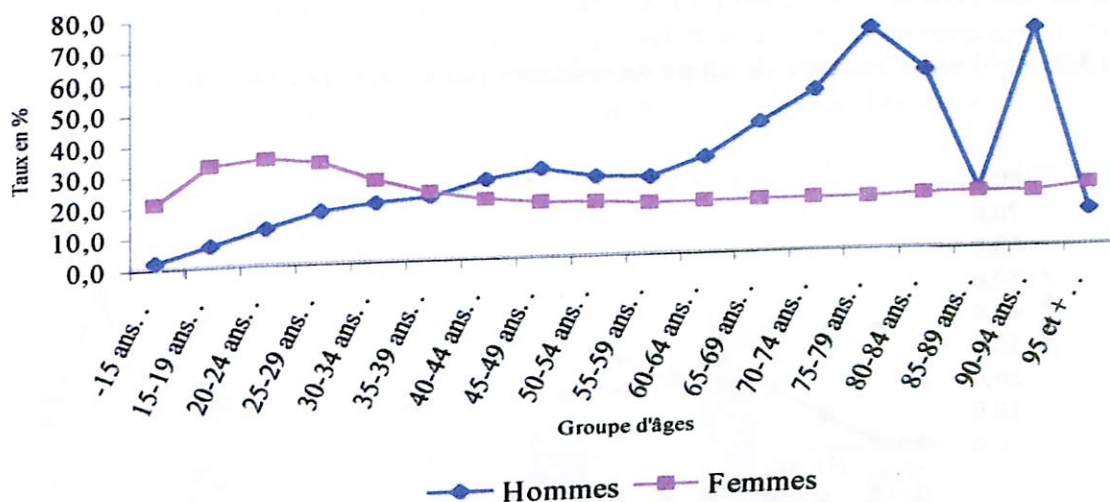
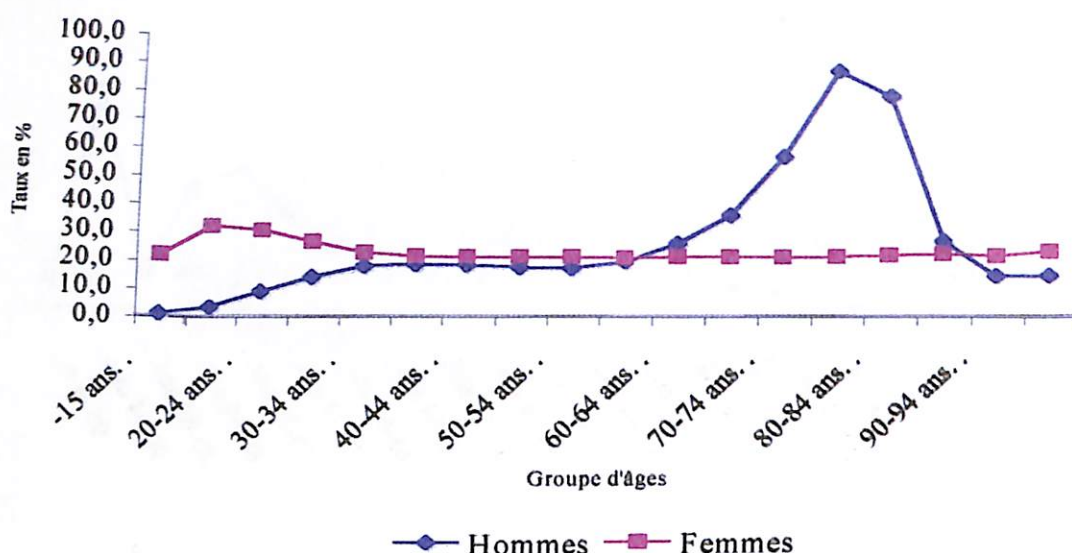


Figure 3.7: Evolution des taux de chefs de ménages par sexe et groupes d'âges (ensemble urbain)



En considérant le milieu de résidence urbain comme rural, les deux courbes des taux de chefs de ménages par sexe présentent la même allure : une allure régulièrement ascendante, mais cette ascendance est plus marquée pour la courbe des hommes que celle des femmes qui garde une allure presque constante à tous les âges, sauf aux jeunes âges. Entre 20 et 60 ans, la courbe des taux de chefs de ménages de sexe masculin, en milieu rural, demeure en dessous de celle des femmes chefs de ménages ; après ces âges, elle a une allure vertigineuse et passe au-dessus de celle des hommes. En milieu urbain par contre entre 20 et 40 ans, la courbe des taux de chefs de ménages de sexe masculin reste en dessous de celle des femmes ; après 45 ans elle croît rapidement pour atteindre son pic entre 75 et 79 ans (Graphiques 3.7 et 3.8). Les taux d'hommes chefs de ménage croissent plus rapidement en milieu urbain qu'en milieu rural.

Figure 3.8: Evolution des taux de chefs de ménages par sexe et groupes d'âges ( ensemble rural)



A Abidjan, la courbe des taux de chefs de ménages de sexe masculin à une allure ascendante par contre celle des femmes a une allure descendante. L'écart entre les deux courbes qui semble relativement important entre 20 et 40 ans, s'amenuise rapidement entre 45 et 55 ans, pour ensuite croître entre 60 et 80 ans (Figure 3.9).

les courbes représentatives des taux de chefs de ménages par sexe et groupes d'âges, pour les autres villes, ont des allures semblables à celles de la ville d'Abidjan, à quelques nuances près (Figure 3.10).

Figure 3.9: Evolution des taux de chefs de ménages par sexe et groupes d'âges ( Abidjan-ville)

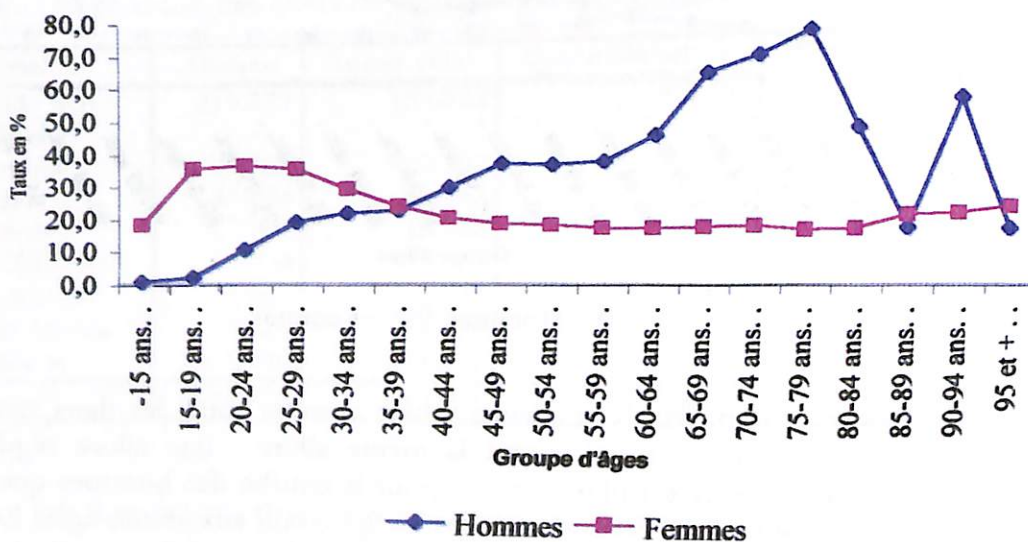
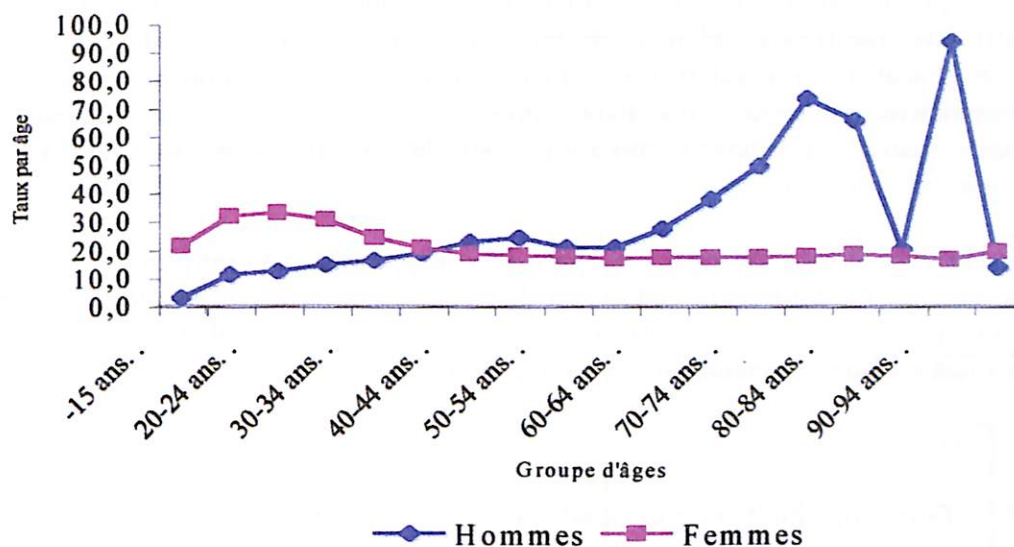


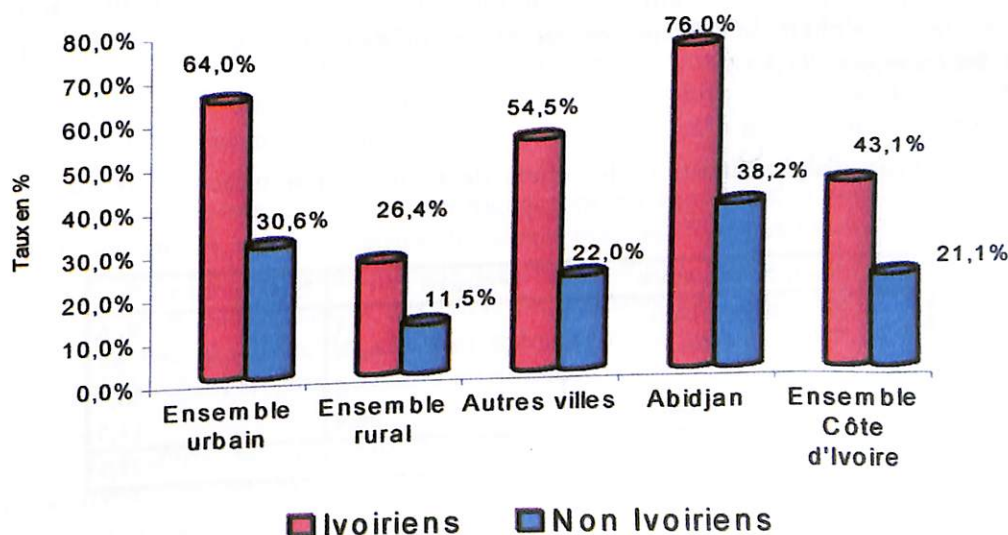
Figure 3.10 : Evolution des taux de chefs de ménages par sexe et groupes d'âges ( Autres-villes)



### 3.6 - Un niveau faible d'alphabétisation des chefs de ménages

Le taux d'an alphabétisation de l'ensemble des chefs de ménages est de 63,5%, contre 36,4% d'alphabétisés. Si l'on considère le sexe, on compte 61,7% d'hommes chefs de ménages analphabètes contre 72,8% de femmes. En ce qui concerne l'alphabétisation, ce sont 38,2% des hommes chefs de ménages qui sont alphabétisés contre 27,2% de femmes. Le sexe apparaît comme un facteur d'alphabétisation dans la population des chefs de ménages. En effet, dans cette population, quand on est de sexe masculin, on a plus de chance d'être alphabétisé qu'une femme. Il y a plus d'analphabètes femmes chefs de ménages que d'hommes.

Figure 3.11 : Taux d'alphabétisation des chefs de ménages par milieu de résidence selon la nationalité



En considérant le milieu de résidence on note pour l'ensemble urbain 46,9% d'analphabètes contre 52,9% d'alphabétisés. En milieu rural ce sont 77,7% de chefs de ménages qui sont analphabètes contre 22,6% d'alphabétisés. Le milieu de résidence apparaît aussi comme un facteur d'alphabétisation : quand on est citadin, on a plus de chance d'être alphabétisé qu'un campagnard. Ceci pourrait s'expliquer par les caractéristiques du marché de travail en milieu urbain qui exige d'avoir un niveau d'études et également par les opportunités que la ville offre en matière d'alphabétisation (centres d'alphabétisation et d'apprentissage). En outre, le mode de vie urbain exige certaines dispositions entre autres savoir lire et écrire pour faire face aux réalités de la vie quotidienne.

Le taux d'alphabétisation des chefs de ménages à Abidjan est plus élevé que celui des autres villes; 61,9% contre 44,9%. Cela est dû au fait qu'Abidjan est la capitale économique du pays, donc possède toutes les infrastructures nécessaires pour l'alphabétisation (Infrastructures scolaires, universitaires et techniques).

Tableau 3.7 : Taux d'alphabétisation des chefs de ménage par milieu selon le sexe

Milieu de résidence	Hommes (%)	Femmes (%)
Ensemble urbain	51,2	42,8
Autres villes	47,3	34,4
Abidjan	63,9	52,8
Ensemble rural	24,3	10
Ensemble Côte d'Ivoire	38,2	27,2

En distinguant les chefs de ménages ivoiriens des chefs de ménages étrangers, on constate que le niveau d'alphabétisation des ivoiriens est plus élevé que celui des étrangers ; 43,1% pour les Ivoiriens contre 21,1% d'étrangers (Tableau : 3.7 et graphique 3.10).

Le niveau d'alphabétisation des chefs de ménages ivoiriens est plus élevé que celui des chefs de ménages étrangers quel que soit le milieu. Mais, c'est à Abidjan que les écarts sont plus prononcés, on passe du simple au double (de 38,2% à 76%). Même si le niveau d'alphabétisation des chefs de ménages est faible en milieu rural, (26,4%) il demeure plus élevé que celui des étrangers (11,5%).

Tableau 3.7 : Taux d'alphabétisation des chefs de ménages par milieu de résidence selon la nationalité

Milieu de résidence	Ivoiriens (%)	Non Ivoiriens (%)
Ensemble urbain	64	30,6
Autres villes	54,5	22
Abidjan	76	38,2
Ensemble rural	26,4	11,5
Ensemble Côte d'Ivoire	43,1	21,1

### 3.7 - Une proportion élevée de chefs de ménages de niveau d'instruction primaire

En distinguant les chefs de ménages selon le niveau d'instruction, on constate que ceux de niveau primaire enregistrent la proportion la plus élevée avec une proportion de 37,3%

contre 31,4% pour le niveau secondaire 1, 18,6% pour le niveau secondaire 2, 11% pour le supérieur et 1,7% pour le secondaire technique (Tableau 3.7.1). Comme on peut le voir, le niveau d'instruction des chefs de ménages est généralement bas (niveau primaire).

En milieu urbain, ce sont les chefs de ménages de niveau secondaire 1 qui sont en nombre plus important. Ces derniers représentent 32,9% de l'ensemble des chefs de ménages en milieu urbain contre 28,2% pour ceux de niveau secondaire 2. Les chefs de ménages de niveau secondaire technique sont les plus faiblement représentés (2%).

En milieu rural, plus d'un chef de ménages sur deux est de niveau primaire (55,6%).

Tableau 3.8 : Répartition (en %) des chefs de ménages ordinaires par niveau d'instruction selon le milieu de résidence

Niveau d'instruction	Ensemble Côte d'Ivoire (%)	Ensemble urbain (%)	Abidjan-ville (%)	Autres villes (%)	Ensemble rural (%)
Primaire	37,3	28,2	26,8	29,8	55,6
Secondaire 1	31,4	32,9	31,2	35	28,2
Secondaire 2	18,6	22	21,0	23,4	11,6
Secondaire technique	1,7	2	2,3	1,7	1,2
Supérieur	11	14,9	18,7	10,1	3,3
Total	100	100	100	100	100

### 3.8 – Activités économiques des chefs de ménages ordinaires

L'activité économique des chefs de ménages est appréhendée par la situation dans l'occupation.

On compte parmi les chefs de ménages 2.395.324 actifs contre 240.356 inactifs, ce qui donne un taux d'activité pour l'ensemble des chefs de ménages au niveau national de 90,5% contre seulement 9,1% d'inactifs. Pratiquement tous les chefs de ménages sont des actifs. Le taux d'activité des hommes chefs de ménages est très élevé 94,3% contre 70% chez les femmes chefs de ménages. Parmi les actifs chefs de ménages on compte 2.363.961 d'occupés ce qui représente un taux de 89,3%. Le taux de chômage est très faible chez les chefs de ménages : seulement 0,6%. Ce sont les hommes chefs de ménages occupés qui sont les plus nombreux, on dénombre 2.068.703 contre 295.258 femmes. Le taux d'hommes chefs de ménages occupés est de 78,2% contre 11,2% chez les femmes. Le chômage est plus présent parmi les chefs masculins que féminins : 15.116 hommes sont des chômeurs contre 1.835 femmes de même statut.

Parmi, les inactifs ce sont les ménagères qui sont les plus nombreux, soit 40,3% de l'ensemble des inactifs, viennent ensuite les autres inactifs 25%. Les étudiants, les retraités et les rentiers représentent respectivement dans cet ordre : 18,6%, 12,2% et 3,9%. En milieu urbain le taux d'activité des chefs de ménages est estimé à 85,7% contre 94,7% en milieu rural. Le taux d'activité des chefs de ménages est donc plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. A Abidjan, ce taux d'activité atteint 88% contre 83,7% dans les autres villes.

Les actifs occupés sont les plus nombreux quel que soit le milieu de résidence. Parmi les inactifs en milieu urbain, ce sont les ménagères qui sont les plus importants en nombre : 57.646 personnes, viennent en seconde position les élèves ou étudiants chefs de ménages : 42.546 soit respectivement : 34,2% et 25,2%. L'importance des chefs de ménages élèves ou étudiant relève de la migration scolaire, puisque c'est en ville que se trouvent les lycées, collèges et universités. Ce phénomène s'observe dans les autres villes du pays, par contre à Abidjan, c'est la population des retraités chefs de ménages qui vient après celle des ménagères

en importance numérique, soit 25% des inactifs, les ménagères représentant 32,7% (cf. tableau 3.8.1 en annexe).

Les actifs chefs de ménages sont moins âgés que les inactifs : 41,8 ans contre 45,9 ans. Parmi les actifs chefs de ménages, ce sont ceux en quête de premier emploi qui sont les plus jeunes, avec une moyenne d'âge de 29,8 ans contre 41,9 ans pour les chefs de ménages occupés et 39,5 ans les chefs de ménages au chômage. Chez les inactifs, ce sont les retraités qui sont les plus âgés (62,6 ans) ; les élèves et les étudiants étant le plus jeunes (19,3 ans).

En milieu urbain, les chefs de ménages actifs sont moins âgés que les chefs de ménages inactifs : 39,3 ans contre 42,4 ans. En milieu rural cette même configuration se retrouve.

Tableau 3.9 : L'âge moyen des chefs de ménages par milieu de résidence selon le type d'activité

Milieu de résidence	Occupé	Chômeurs	Quête 1 <sup>er</sup> emploi	Total actifs	Ménagère	Elèves ou étudiants	Retraités	Rentiers	Total inactifs
Urbain	39,4	40,0	31,7	39,3	42,5	22,9	61,1	58,0	42,4
Abidjan	38,1	40,2	33,6	43,0	43,0	25,4	63,7	44,0	43,0
Rural	43,7	39,6	32,1	43,7	46,8	19,7	67,9	61,2	54,2
Côte d'Ivoire	41,9	39,5	29,8	41,8	46,4	19,3	62,6	58,1	45,9

### 3.9 – Vue d'ensemble des caractéristiques des chefs de ménages ordinaires

Sur une population de 2.646.456 chefs de ménages ordinaires résidant sur le territoire ivoirien, l'on a 84% d'hommes et 16% de femmes. Cette supériorité numérique des hommes sur les femmes, à la tête des ménages ordinaires, est manifeste quelque soit le milieu de résidence. Toutefois, on observe un comportement différentiel par milieu de résidence au sein des sous-populations constituées par sexe : les hommes résident majoritairement en milieu rural (55%), contrairement aux femmes qui sont plus présentes en milieu urbain (53%). On constate que de 1988 à 1998, la proportion des femmes chefs de ménages augmente en passant de 15% à 16%. Ainsi, les femmes sont de plus en plus responsabilisées pour la gestion des ménages. Avec une moyenne d'âge de 42 ans, la population des chefs de ménages est essentiellement composée d'adultes. En effet, 80% d'entre eux ont plus de 30 années de vie révolues. De plus, c'est parmi les femmes et surtout en milieu rural que l'on rencontre les chefs de ménages les plus âgés. Les ménages ordinaires en Côte d'Ivoire sont de taille relativement grande : 5,8 personnes par ménage ; une disparité existe d'une part entre le milieu rural (plus favorable à la composition de ménage de grande taille conformément aux traditions africaines) et le milieu urbain (ou existe une forte propension à la nucléarisation), et d'autre part entre les chefs de ménages masculins et féminins, les premiers dirigeant les plus grands ménages.

La ville est surtout caractérisée par une généralisation du phénomène de célibat et d'union libre, quand la campagne l'est par le phénomène de mariage et ses corollaires de séparation, divorce et veuvage. Au sein des sous-populations des célibataires, des personnes vivant en union libre et des mariés, les hommes sont les plus représentés. Quant aux femmes chefs de ménages, elles le sont plus parmi les séparés ou divorcés et les veufs. Comme on peut le constater, l'union libre semble être une étape intermédiaire entre le célibat et le mariage. De ce fait, la propension à se marier est conforme à l'âge : on commence par le célibat aux jeunes âges adultes, en passant par l'union libre et on finit par le mariage aux âges élevés.

70% des ménages ordinaires en Côte d'Ivoire sont dirigés par des ivoiriens contre 30% par des étrangers. Les chefs de ménages étrangers sont presque équitablement répartis entre le milieu rural et le milieu urbain. Que ce soit en milieu rural ou en milieu urbain, ce sont surtout les Burkinabès qui sont les plus nombreux parmi les chefs de ménages étrangers. Le niveau du taux de chefs de ménages est plus élevé pour les hommes que pour les femmes, et cela quelque soit le milieu de résidence. L'évolution de ce taux en fonction de l'âge montre que ce sont les femmes qui ont les niveaux les plus élevés à moins de 45 ans.

L'analphabétisme semble généralisé dans la population des chefs de ménages résidant en Côte d'Ivoire : plus de 3 chefs de ménages sur 5 sont analphabètes. Proportion à peu près identique pour les hommes ; en ce qui concerne les femmes, ce sont environ trois quart ( $\frac{3}{4}$ ) d'entre elles qui ne savent ni lire, ni écrire. Quelque soit le sexe, les taux d'analphabétisme sont plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain ; pour les hommes : 1 chef de ménage sur 2 est analphabète en milieu urbain, contre 3 sur 4 en milieu rural ; pour les femmes, ce sont 3 chefs de ménages sur 5 qui sont analphabètes en milieu urbain contre 9 sur 10 en milieu rural.

En croisant l'alphabétisation et la nationalité, on constate que ce sont les chefs de ménages étrangers qui comptent plus d'analphabètes dans leur rang : 4 chefs de ménages étrangers sur 5 sont analphabètes contre 3 sur 5 chez les chefs de ménages ivoiriens.

Le niveau primaire de la formation de base semble être celui atteint par la majorité des chefs de ménages (un chef de ménage sur trois). Le niveau d'instruction semble plus élevé en milieu urbain (secondaire premier cycle) qu'en milieu rural (primaire).

L'activité économique des chefs de ménages est potentiellement avérée : 9 chefs de ménages sur 10 sont des actifs. La proportion des actifs est plus élevée chez les hommes (94%) que chez les femmes (70%) et plus en milieu rural (95%) qu'en milieu urbain (86%). Le phénomène de chômage semble assez marginal au sein de la population des chefs de ménages.

## CHAPITRE IV : LES CARACTERISTIQUES DU LOGEMENT PRINCIPAL DU CHEF DE MENAGE

### 4.1 - Volume global des types de construction

Il convient avant tout de définir les différents de construction retenus pour l'analyse.

Le Logement est un local distinct et indépendant se trouvant à l'intérieur d'un bâtiment si celui-ci en compte plusieurs, ou se confondant au bâtiment lui-même.

Le bâtiment est une construction d'un seul tenant quel que soit son usage. Il peut être :

- un immeuble ( une maison à étages), donc un appartement dans un immeuble est une maison qui se trouve dans un étage.
- une maison en bande (genre SOGEFIHA, SICOGI)
- une maison isolée (case traditionnelle, maison simple, villa moderne ou baraque.

Une concession est une construction formée par un ensemble de maisons contiguës ou non donnant sur une cour centrale et servant d'habitation à un ou plusieurs ménages.

En Côte d'Ivoire le type de construction le plus répandu en 1998 est la maison simple : 34,8% de l'ensemble des types de construction, elle est suivie de la case traditionnelle : 20,5% et de la concession : 19,9% ; les autres types de construction, à savoir : logement en bande, villa moderne, baraque et appartement dans un immeuble représentent respectivement : 12,7%; 4,1% ; 3,7% et 1,9%. (Tableau 4.1. , Graphique 4.1).

Figure 4.1: Répartition des types de construction en Côte-d'Ivoire

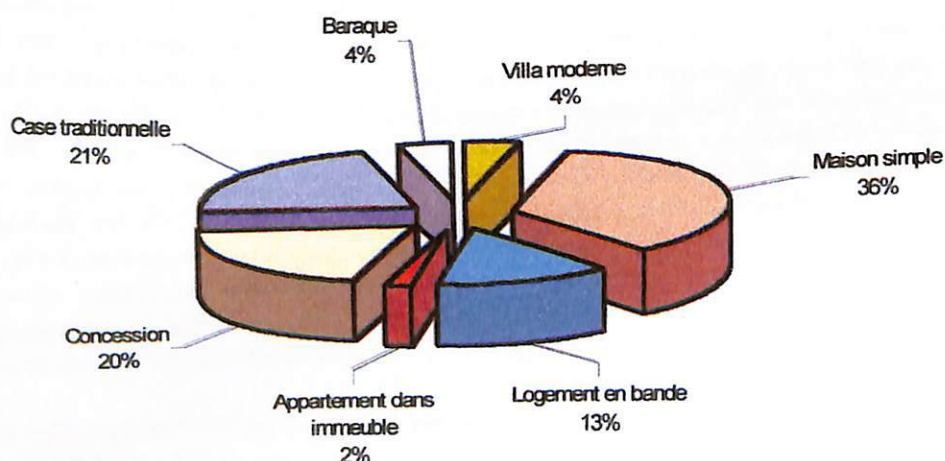


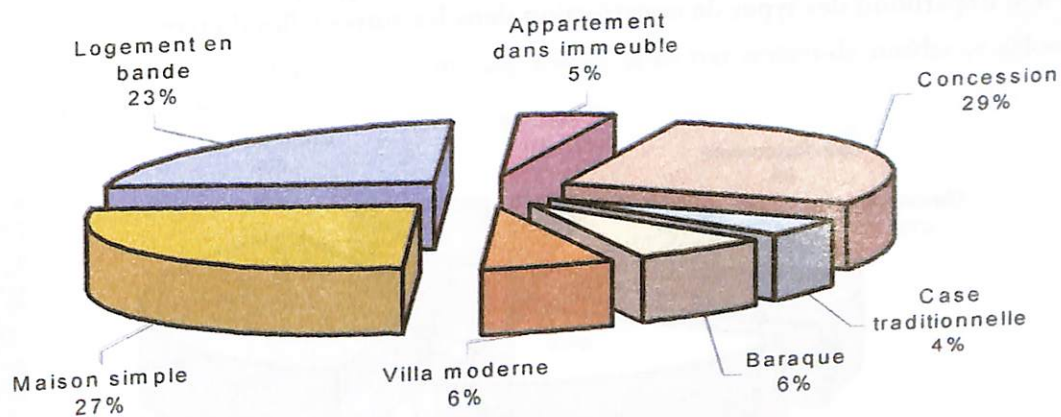
Tableau 4.1. : Répartition des types de construction par milieu de résidence

Type de construction	Côte d'Ivoire (%)	Ensemble urbain (%)	Ensemble rural (%)	Abidjan-Ville (%)	Autres villes (%)
Villa moderne	4,1	6,2	2,3	4,7	7,5
Maison simple	34,8	26,8	41,7	16,2	36,3
Logement en bande	12,7	22,5	4,3	23,2	21,9
Appartement dans immeuble	1,9	4,6	0,07	8	0,7
Concession	19,9	27,5	13,4	35,4	20,4
Case traditionnelle	20,5	4,4	34,4	0,8	7,6
Baraque	3,7	6,3	1,5	9,7	3,3
ND	2,4	3,7	2,3	2,0	2,3
Total	100	100	100	100	100

En milieu urbain, le type de construction dominant est la concession, ce type concentre plus de 27% de l'ensemble des types de construction ; la concession est suivie de la maison simple (26,8%) ; viennent par ordre d'importance le logement en bande (22,7%), la villa moderne (6,2%), la baraque (6,3%), les autres types atteignent moins de 4%. (Graphique 4.1.2)

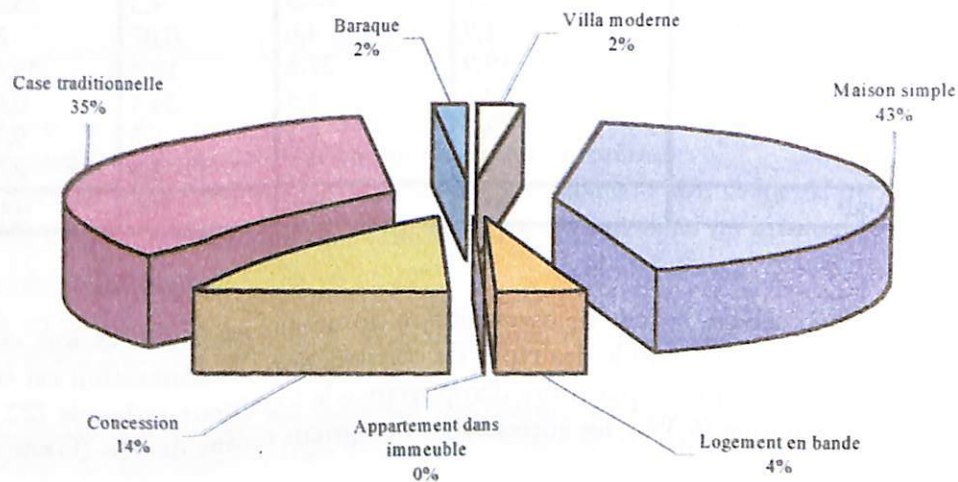
L'importance de la concession en milieu urbain tient au fait que les parcelles de terrain sont loties et qu'en conséquence, le prix du m<sup>2</sup> de terrain vendu est extrêmement cher ce qui pousse les acquéreurs à rentabiliser le terrain en y construisant des concessions.

Figure 4.2: Répartition des types de construction en milieu urbain



En milieu rural, c'est la maison simple qui domine (41,7% des types de construction), la case traditionnelle suit avec 34,4% et la concession 13,4% ; la proportion des autres types de construction oscille entre 4 et 1%. (Graphique 4.2)

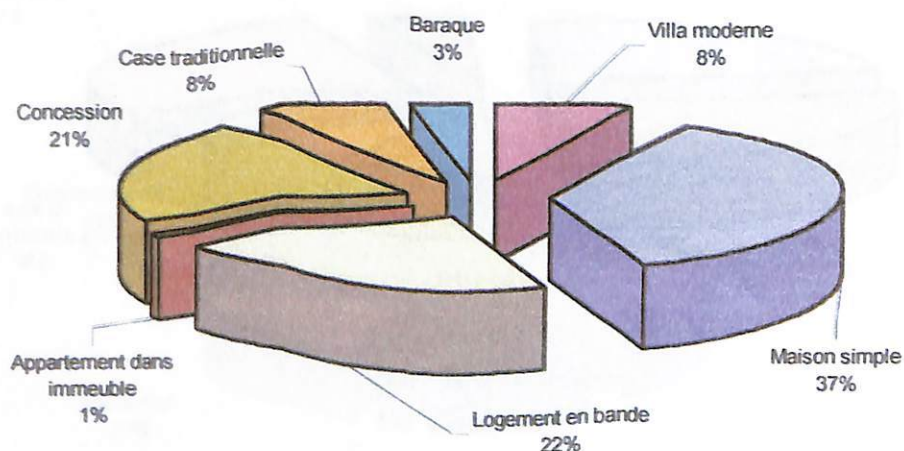
Figure 4.3: Répartition des types de construction en milieu rural



Ici, les terrains ne sont pas généralement lotis, donc reviennent moins chers, le souci de rentabilisation est moins prégnante.

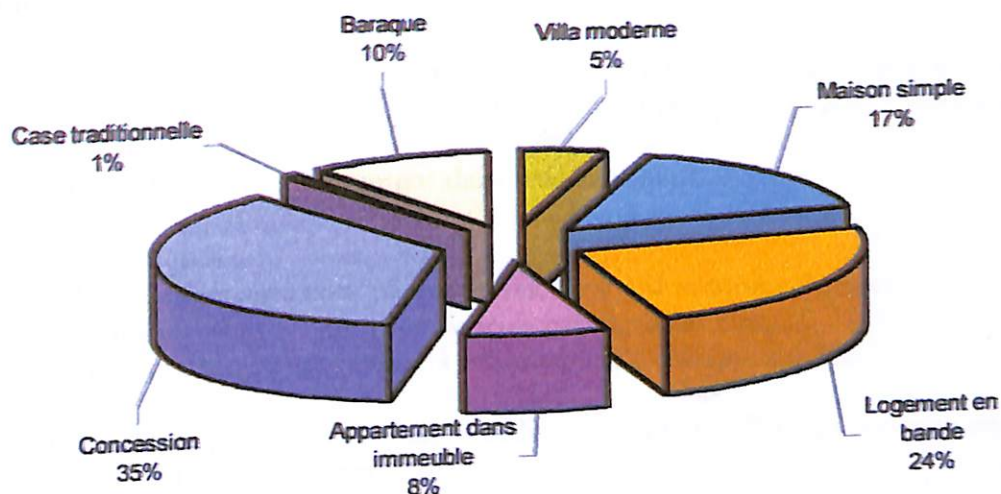
Dans les autres villes du pays plus d'un logement sur trois est une maison simple (36,3%) et plus d'un logement sur cinq est un logement en bande (21,9%) : ces deux types de constructions sont les plus répandus dans ce milieu de résidence. La concession vient seulement au troisième rang (20,4%). Les autres types de construction sont assez rares. (Graphique 4.4)

Figure 4.4: Répartition des types de construction dans les autres villes du pays



A Abidjan, plus d'un logement sur trois est une concession (35,4%) et plus d'un logement sur cinq est en bande (23,2%). Les maisons simples viennent au troisième rang en termes d'importance numérique (16,2%), la villa moderne n'occupe que la sixième place, avec 4,7%, après les baraques 9,7%. Il ressort que près d'un abidjanais sur 10 habite dans une baraque. (Figure 4.5)

Figure 4.5: Répartition des types de construction dans la ville d'Abidjan



#### 4.2 Type de construction et statut d'occupation du logement

Le graphique 4.6 nous renseigne qu'en Côte d'Ivoire :

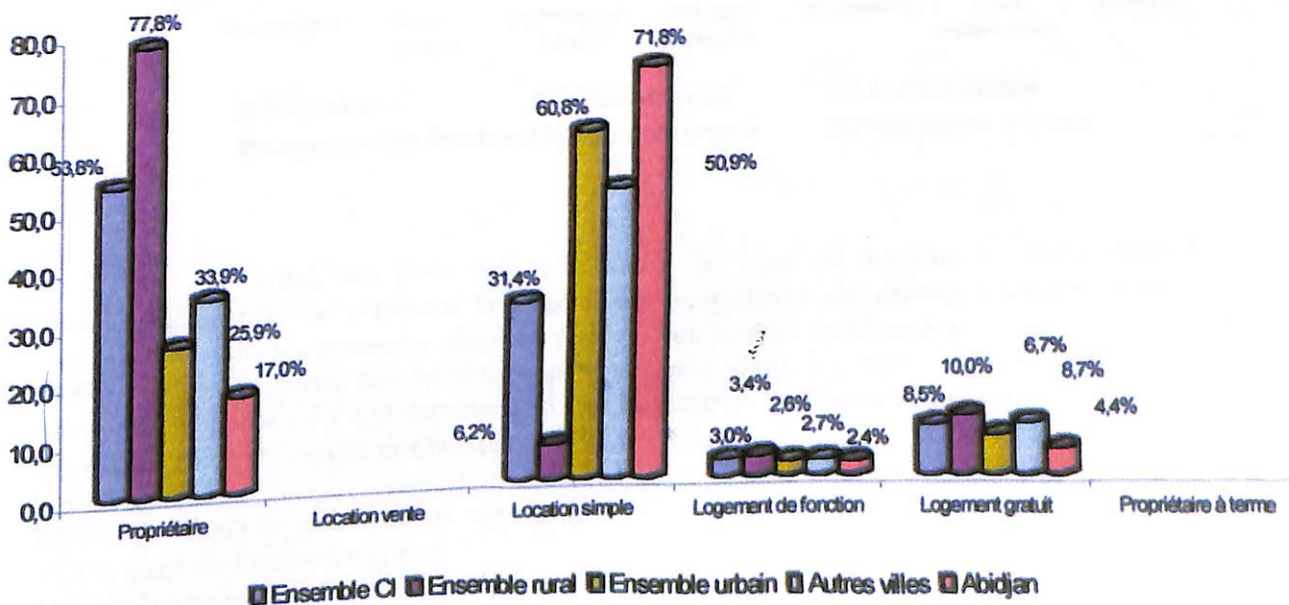
53,8% des chefs de ménage sont propriétaires de leur logement, soit plus d'un chef de ménages sur deux ;

31,4% des chefs de ménages sont dans des logements en location simple ;

3,0% sont dans des logements de fonction ;

8,2% sont dans des logements gratuits.

Figure 4.6: Répartition (en%) des chefs de ménages ordinaires par milieu de résidence selon le statut d'occupation du logement





Au niveau des concessions :

- 40,4% des chefs de ménages en sont propriétaires ;
- 47,4% sont en location simple ;
- 8,6% sont des logements gratuits.

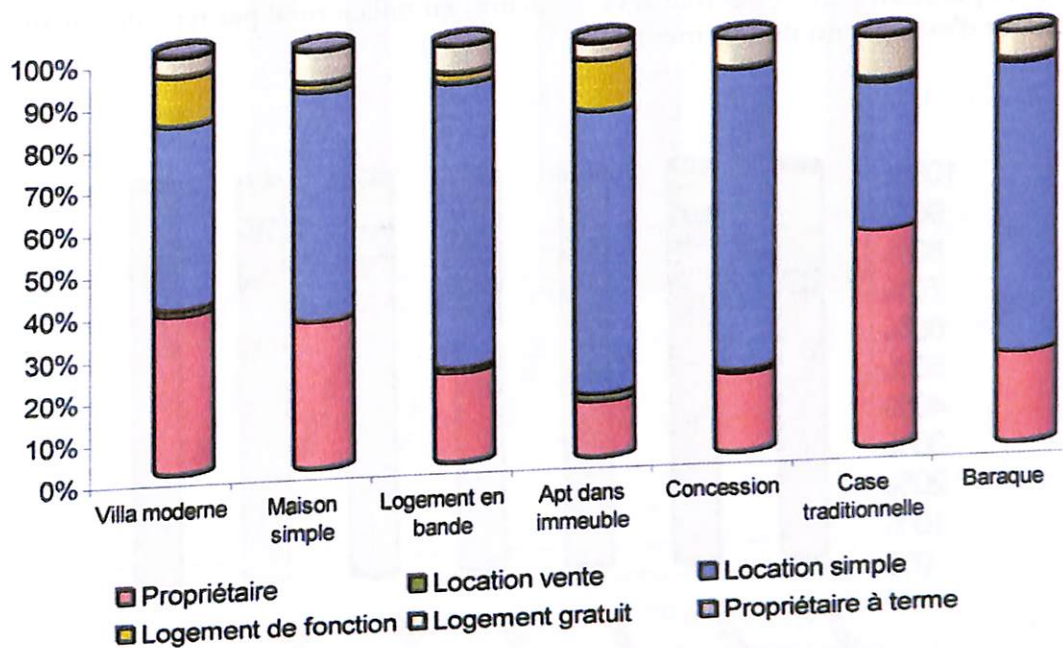
Les cases traditionnelles sont occupées principalement par des ménages propriétaires:

- 81,5% des chefs de ménages sont propriétaires, soit un peu plus de quatre ménages sur cinq ;
- les ménages en location simple représentent 7,6% ;
- 8,4% des ménages habitent gratuitement dans leur logement.

Concernant les baraques :

- 29,0% des chefs de ménages sont propriétaires, c'est à dire moins du tiers ;
- 57% sont en location simple, soit près de trois ménages sur cinq ;
- 8,9% en logement gratuit, ce qui revient à moins d'une personne sur 10.

Figure 4.7: Répartition ( en%) des ménages ordinaires en Côte-d'Ivoire par type de construction selon le statut d'occupation du logement



Au total, au plan national, selon le type de logement : c'est dans les cases traditionnelles que se retrouve la plus forte proportion de ménages propriétaires (81,5%) ; viennent ensuite les maisons simples (60%) , et la villa moderne avec 46% et la concession relativement faible ; il s'agit notamment des logements en bande et des appartements

En milieu rural, en ce qui concerne :

la villa moderne

66,5% des chefs de ménages en sont propriétaires; soit près des deux tiers ;

15,1% sont en logement gratuit ;

11% en logement de fonction et 4,6% en location simple

la maison simple :

79,3% des chefs de ménages sont propriétaires ;

9,8% sont en logement gratuit ;

5,8% en location simple.

le logement en bande :

26,3% des chefs de ménages sont propriétaires ;

34,0 en logement de fonction ;

20,6% en location simple et 17% en logement gratuit.

l'appartement :

42,5% des chefs de ménages sont propriétaires ;

24,5% en logement gratuit ;

17,4% en location simple et 10,8% en logement de fonction.

la concession :

78,8% des chefs de ménages sont propriétaires, 8,2% en logement gratuit et 6,7% en location simple ;

la case traditionnelle :

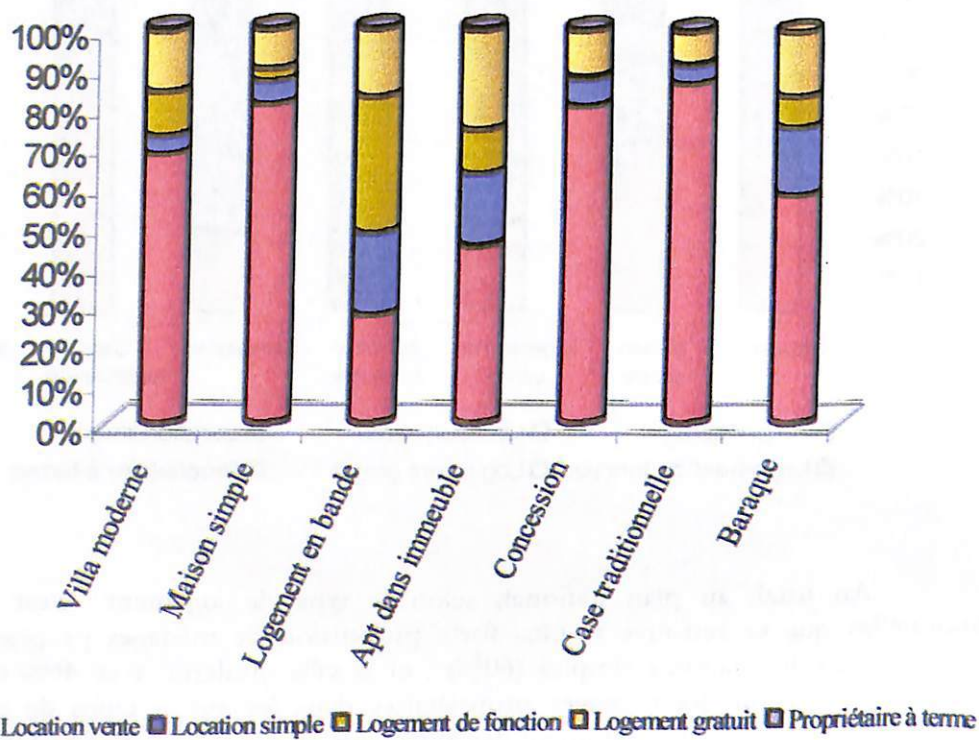
84,8% des chefs de ménages sont propriétaires ;

la baraque :

56,4% des chefs de ménages sont propriétaires ;

16,9% sont en location simple et 16,2% en logement gratuit.

Figure 4.8: Répartition ( en%) des ménages ordinaires en milieu rural par type de construction selon le statut d'occupation du logement



En milieu urbain, en ce qui concerne :

la villa moderne :

37% des chefs de ménages sont propriétaires ;

42,8% sont location simple et 11,7% en logement de fonction.

la maison simple :

34,1% des chefs de ménages sont propriétaires ;

53,4% sont en location simple et 7,3% en logement gratuit.

le logement en bande :

20,9% des chefs de ménages sont propriétaires ;  
 66,2% sont en location simple ;  
 6,3% en logement gratuit.

l'appartement :

66,4% des chefs de ménages sont location simple ;  
 13,0 sont propriétaires et 12,2% en logement de fonction.

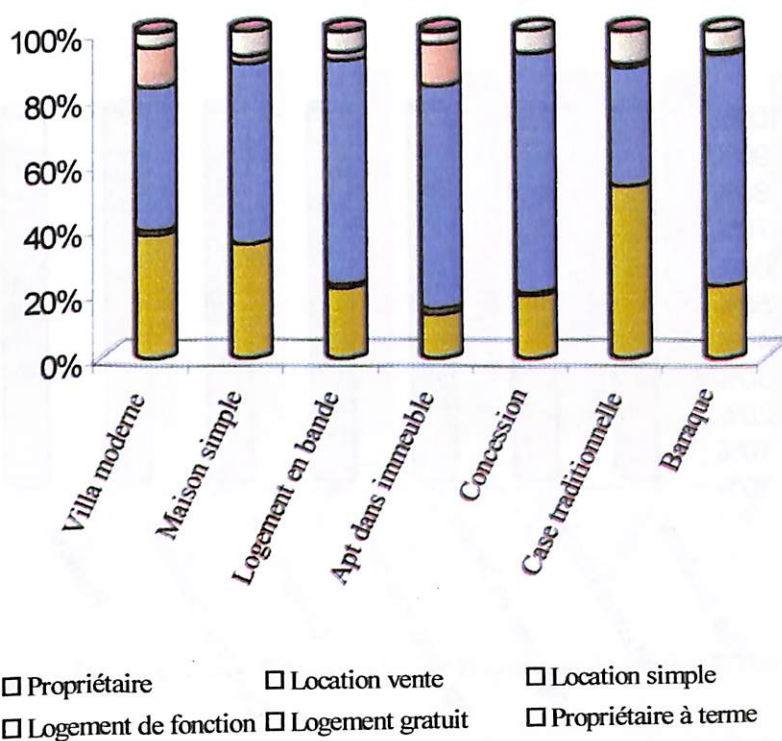
la concession :

- 70,7% des chefs de ménages sont en location simple et 18,6% sont propriétaires.

la case traditionnelle :

51,6% des chefs de ménages sont propriétaires ;  
 35,1% sont en location simple. (Graphique 4.9)

Figure 4.9: Répartition (en%) des chefs de ménages ordinaires en milieu urbain par type de construction selon le statut d'occupation du logement



Dans les autres villes du pays, en ce qui concerne :

la villa moderne :

30,7% des chefs de ménages sont propriétaires ;  
 46,2% sont en location simple ;  
 14,3% en logement de fonction.

la maison simple :

41,2% des chefs de ménages sont propriétaires ;  
 45,5% sont en location simple ;  
 8,3% en logement gratuit.

le logement en bande :

65,5% sont en location simple ;  
 19,6 sont propriétaires et 9,4% en logement gratuit.

l'appartement :

55,2% des chefs de ménages sont en location simple ;  
 15,2% en logement de fonction ;  
 12,2% sont propriétaires.

la concession :

54 des chefs de ménages sont en location simple ;  
 32 sont propriétaires.

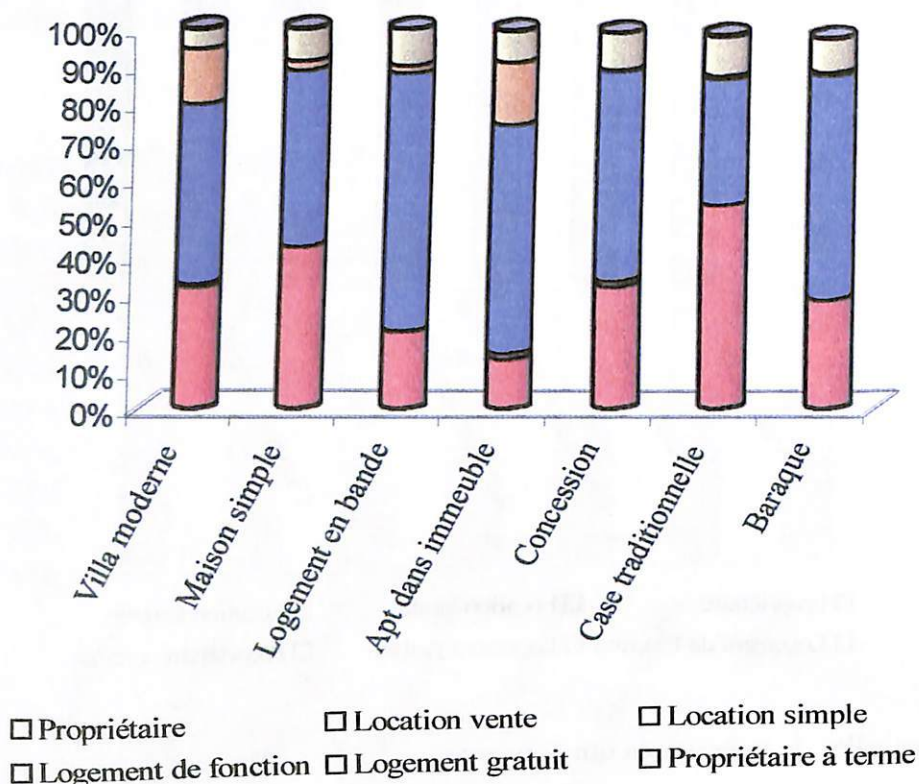
la case traditionnelles :

53,7% des chefs de ménages sont propriétaires ;  
 32,7% sont en location simple ;  
 10,2% en logement gratuit.

la baraque :

58,5% des chefs de ménages sont en location simple ;  
 28,8% sont propriétaires. (Graphique 4.10)

Figure 4.10: Répartition (en%) des chefs de ménages ordinaires des autres villes du pays par type de construction selon le statut d'occupation du logement



A Abidjan, en ce qui concerne :

la villa moderne :

48,3% des chefs de ménages sont propriétaires ;  
 36,6% sont en location simple ;  
 7,2% en logement de fonction et 2,4% en location vente.

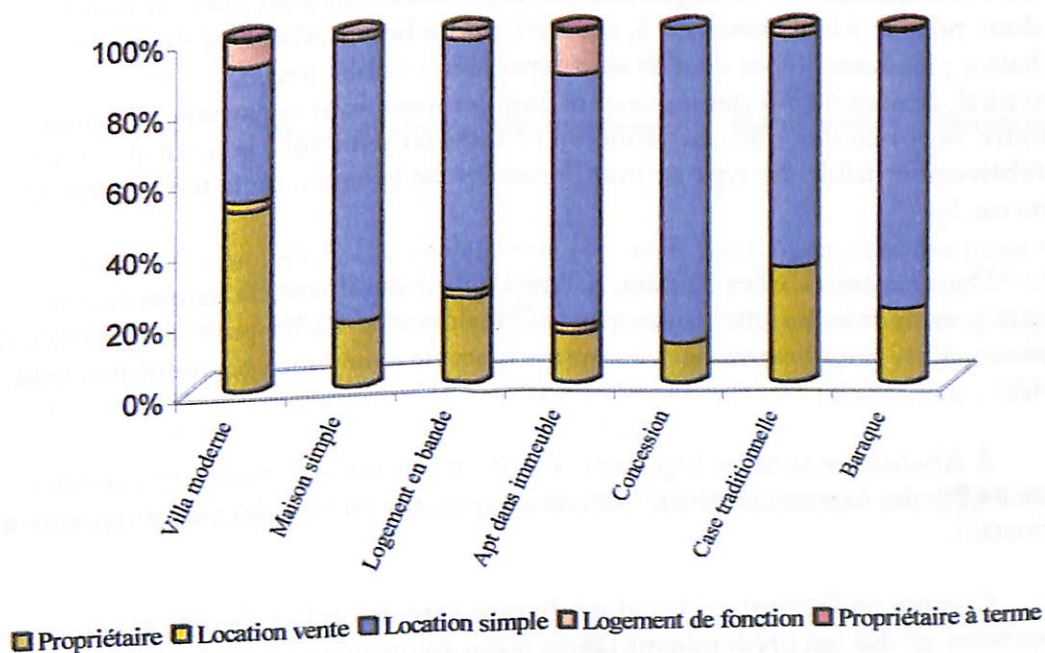
la maison simple :

73,5% des chefs de ménages sont en location simple ;  
 16,4% sont propriétaires ;  
 5% sont en logement gratuit ;

le logement en bande :

67% des chefs de ménages sont en location simple ;  
 22,3% sont propriétaires et 1,9% en location vente.  
 - l'appartement :  
 67,1% des chefs de ménages sont en location simple ;  
 13% sont propriétaires et 11,8% en logement de fonction.  
 la concession :  
 81,4% des chefs de ménages sont en location simple ;  
 9,9% sont propriétaires.  
 la case traditionnelle :  
 60,1% des chefs de ménages sont en location simple ;  
 29,8% sont propriétaires.  
 la baraque :  
 74,6% des chefs de ménages sont en location simple ;  
 18,7% sont propriétaires. (Graphique 2.2.6)

Figure 4.11: Répartition (en%) des chefs de ménages ordinaires d'Abidjan-ville par type de construction selon le statut d'occupation du logement



En résumé, on peut retenir qu'en milieu rural, les chefs de ménages sont généralement propriétaires du logement qu'ils habitent (78%, soit de 4 sur 5). A l'exception des logements tels que logement en bande (26,3%) et appartement (42,5%), la proportion des ménages varie de 56,4% dans les baraques, à 66,5% dans les villas modernes, 78,8% dans les concessions, 79,3% dans les maisons simples et 84,8% dans les cases traditionnelles. Ceci pourrait s'expliquer par le prix relativement faible ou nul du mètre carré de parcelles vendues en milieu rural ou par le fait que les propriétaires terriens sont nombreux. Par contre en milieu urbain, les chefs de ménages en location sont les plus nombreux ; leur proportion varie entre 35,1% pour ceux résidant dans des logements de type concession et 70,7% pour les ménages résidant dans les appartements. Les propriétaires dans ce milieu de résidence sont peu nombreux et se rencontrent dans les cases traditionnelles avec un rapport d'un ménage sur deux. Plus d'un chef de ménages sur 3 est propriétaire de villa moderne et de maison simple. La proportion de chefs de ménages propriétaires de logement en bande est très faible soit un chef de ménage sur 5. Ce qui paraît paradoxal, d'autant plus que cette catégorie de logement a été

construite pour la frange de population appelée communément les « économiquement faibles ». Le gouvernement a même initié une politique de cession des logements en bande des sociétés telles que la Société de Gestion financière de l'Habitat (SOGEFIHA) et la Société de Construction et de Gestion Immobilière (SICOGI) à des coûts et conditions très avantageux. A Abidjan, le phénomène de location de logements est très répandu : les proportions de chefs de ménages locataires varient de 36,6% pour les de villas modernes à 81,4% pour les concessions. Comme on le constate, les ménages locataires des concessions sont très nombreux. L'examen du coût du loyer selon le type de construction pourrait montrer que c'est au nombre des constructions de ce type que se trouvent les loyers relativement moins chers.

### **4.3 - Type de construction et matériaux de construction**

#### **4.3.1 - Type de construction et nature du mur**

En Côte d'Ivoire plus d'un logement sur deux est construit avec un mur en dur (55%) contre 23,4% en banco ou terre, 11,7% en Géobéton et 4,8% en bois.

En milieu urbain, la proportion des logements construits avec un mur en dur passe à 79,2% donc près de 4 logements sur 5, contre 7,5% en bois, 5,8% en géobéton et 3,5 en banco ou terre battue ; les autres types de mur sont représentés faiblement.

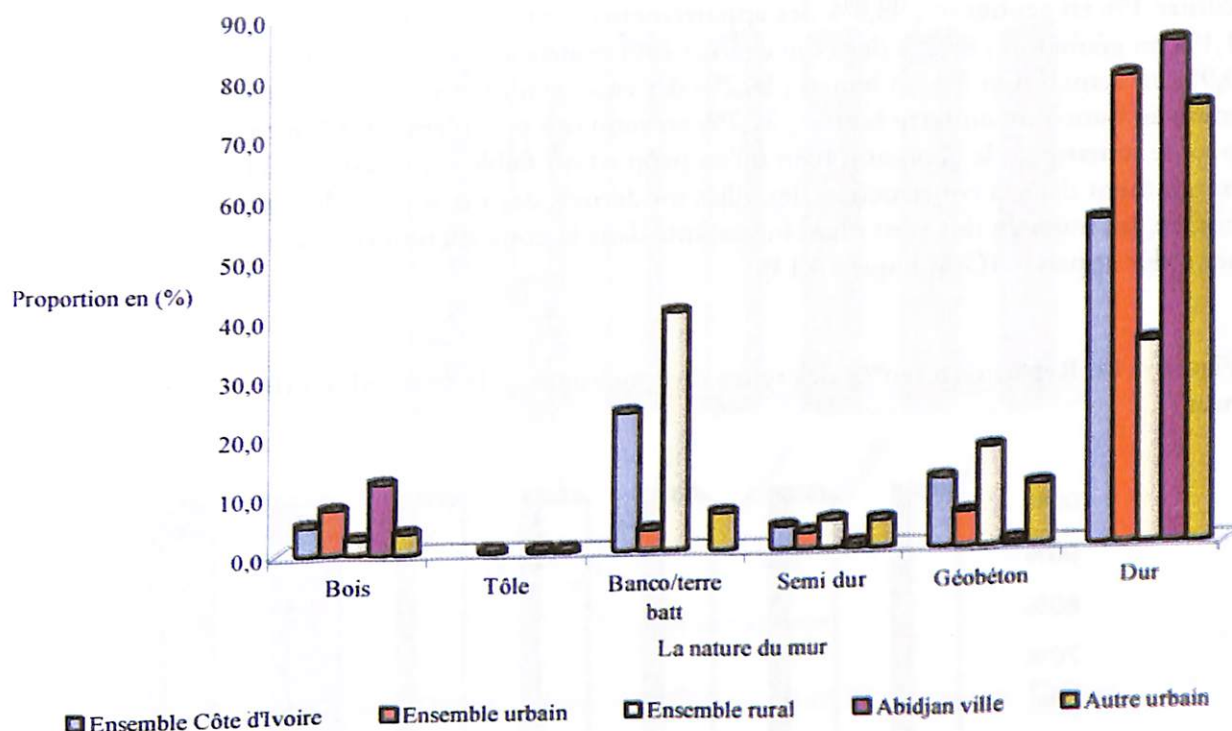
En milieu rural, ce sont 40,5% des logements dont les murs sont construits en banco ou terre-battue contre 34,3% en dur, 18% en géobéton et 4,8% en semi dur ; le poids des autres types de mur est relativement faible. Le type de mur dominant est le banco ou la terre battue (2 logements sur 5).

Dans les autres villes du pays, le type de mur dominant est le mur construit en dur, il représente près de trois logements sur quatre (74%), contre 10,3% pour le géobéton, 6,3% pour le banco, 4,6% pour le semi dur ; les autres types de mur sont également très faiblement représentés.

A Abidjan, ce sont les logements construits en dur qui dominent ; ce type représente 84,9% des logements contre 12% des logements en bois, les autres types de mur sont quasi-inexistants.

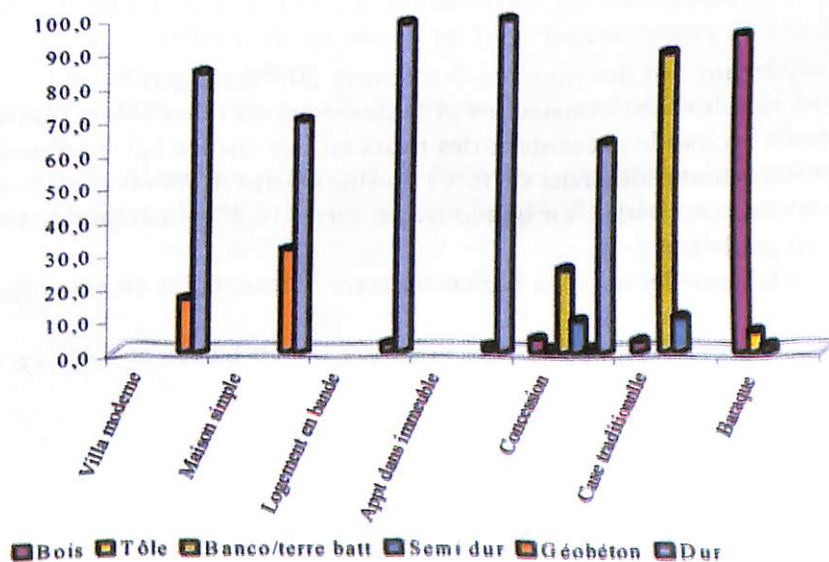
Comme on le constate, la nature du mur varie selon le milieu de résidence : en ville ce sont les murs en dur qui prédominent tandis qu'en campagne ce sont les murs de type banco ou terre battue qui dominent. (Graphique 4.12)

Figure 4.12: Répartition (en%) des logements par milieu de résidence selon la nature du mur



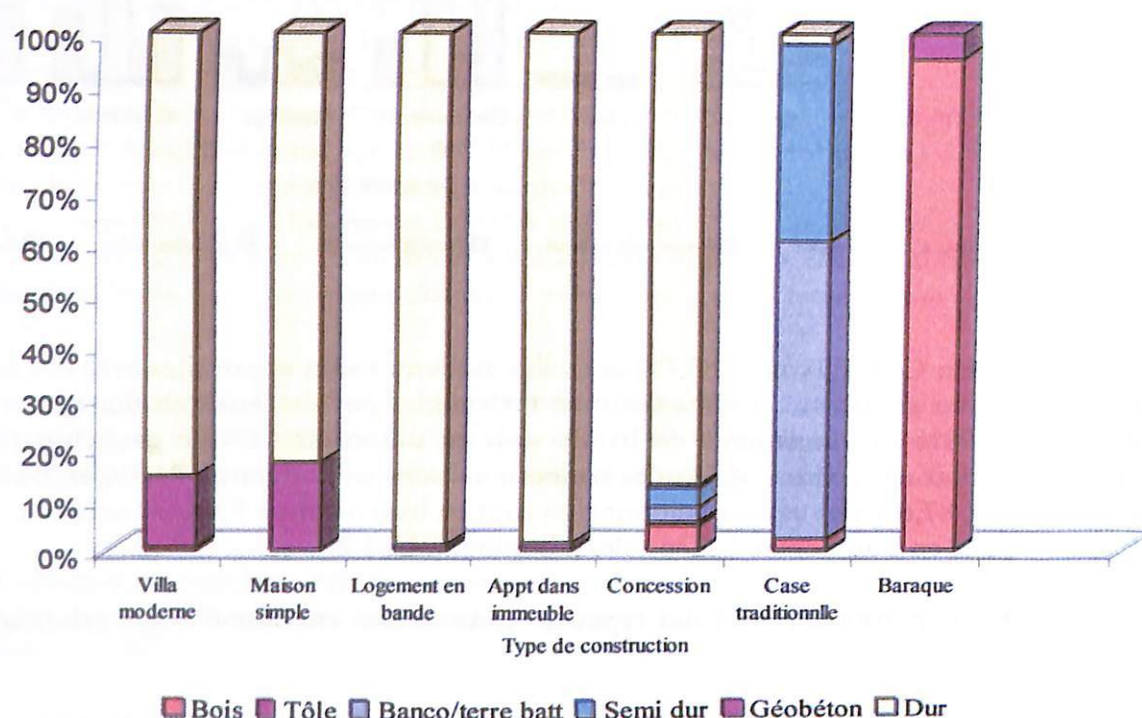
En Côte d'Ivoire : 83,7% des villas modernes sont construites avec des murs en dur contre 16% en géobéton ; 69,5% des maisons simples ont des murs en dur contre 30,4% en géobéton ; 98% des logements en bande sont en dur contre 2% en géobéton ; 98,8% des appartements sont en dur ; 61,6% des concessions sont en dur contre 23,9% en banco et 9,1% en semi dur ; 87,6% des cases traditionnelles sont en banco contre 9,4% en semi dur ; 92,7% des baraques sont en bois contre 5,6 en tôle. (Graphique 4.3.1.2)

Figure 4.13: Répartition (en%) des types de construction en Côte-d'Ivoire selon la nature du mur



En milieu urbain : 85,7% des villas modernes sont construites en dur contre 13,8% en géobéton ; 82,9% des maisons simples sont construites avec des murs en dur contre 16,9% avec des murs en géobéton ; 99% des logements en bande sont construits avec des murs en dur contre 1% en géobéton ; 98,8% des appartements sont construits avec des murs en dur contre 1,1% en géobéton ; 87,2% des concessions sont construites avec des murs en dur , 4,7% en bois 3,9% en semi dur et 3% en banco ; 58,2% des cases traditionnelles sont construites avec des murs en banco ou en terre battue , 37,7% en semi dur et seulement 2,1% en bois. Comme on peut le remarquer, le géobéton bien qu'en proportion faible est utilisé de plus en plus, notamment dans la construction des villas modernes, des maisons et des appartements. Par contre, les murs en dur sont quasi inexistant dans la construction des cases traditionnelles où le semi dur apparaît. (Graphique : 4.14)

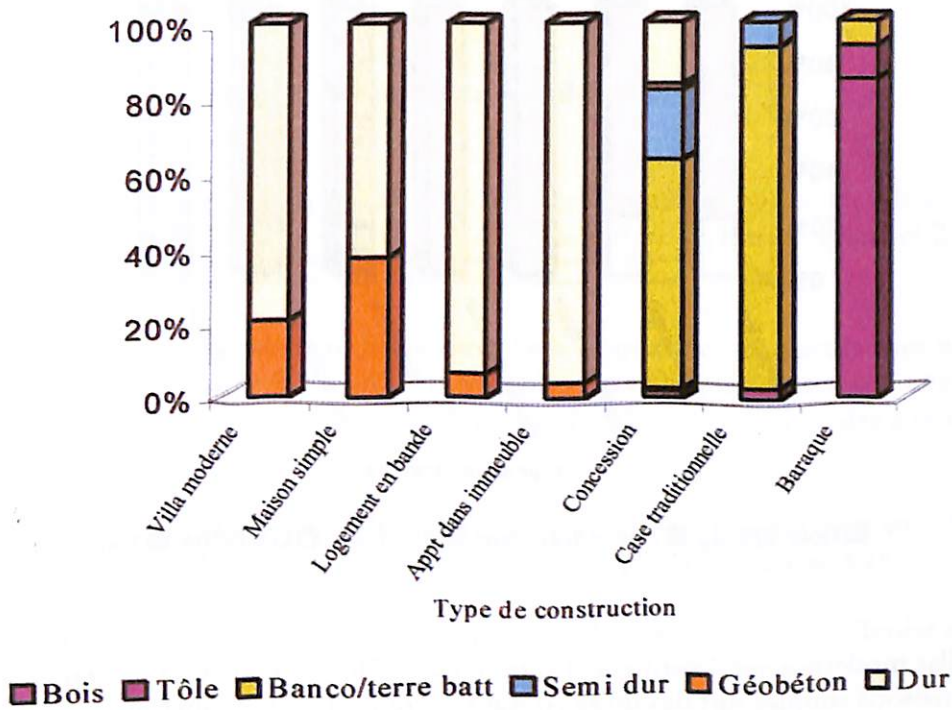
Figure 4.14: Répartition (en%) des types de construction de l'ensemble urbain selon la nature du mur



En milieu rural :

79,1% des villas modernes ont des murs en dur contre 20,9% en géobéton ;  
 62,2% des maisons simples sont construites avec des murs en dur contre 37,8% en géobéton ;  
 93,5% des logements en bande présentent des murs en dur contre 6,5% en géobéton ;  
 95,8% des appartements sont faits de murs en dur contre 4,2% en géobéton ;  
 60,9% des concessions sont bâties en banco ou en terre, 18,4% en semi dur 16,4% en dur et 1,7% en bois ou en géobéton ;  
 90,8% des cases traditionnelles sont en banco ou terre battue, 6,3% en semi dur et 2,8% en bois ;  
 84,4% des baraques sont construites en bois contre 9,1% en banco et 6,4% en semi dur.  
 (Graphique 4.15)

Figure 4.15: Répartition (en%) des types de construction de l'ensemble rural selon la nature du mur



Le géobéton a fait son apparition en milieu rural dans pratiquement tous les types de construction, sauf dans les cases traditionnelles et les baraques. Il s'agit d'un matériau de construction relativement bon marché et fabriqué sur place, contrairement au ciment qui est importé et donc revenant plus cher.

Dans les autres villes du pays :

78,5% des villas modernes sont construites avec des murs en dur contre 21,5% en géobéton ;

77,6% des maisons simples ont des murs en dur contre 22,4% en géobéton ;

98,3% des logements en bande sont montés avec des murs en dur contre seulement 1,1% en géobéton ;

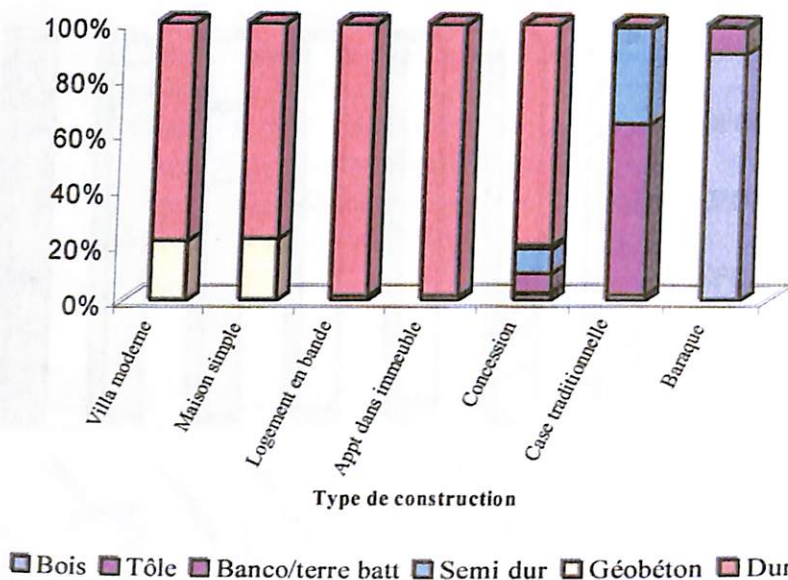
80,2% des appartements sont faits de murs en dur contre 9,1% en semi dur, 6,8% en banco ou terre battue. Ceux dont les murs sont en d'autres matériaux sont faiblement représentés.

61,9% des cases traditionnelles sont en banco ou terre battue contre 35,1% en semi dur et 2% en bois ;

89,9% des baraques sont construites en bois contre 9,3% en banco.

Ici, le mur en dur est présent dans les principaux types de construction ; ainsi, les logements en dur sont les plus nombreux. (Graphique 4.16)

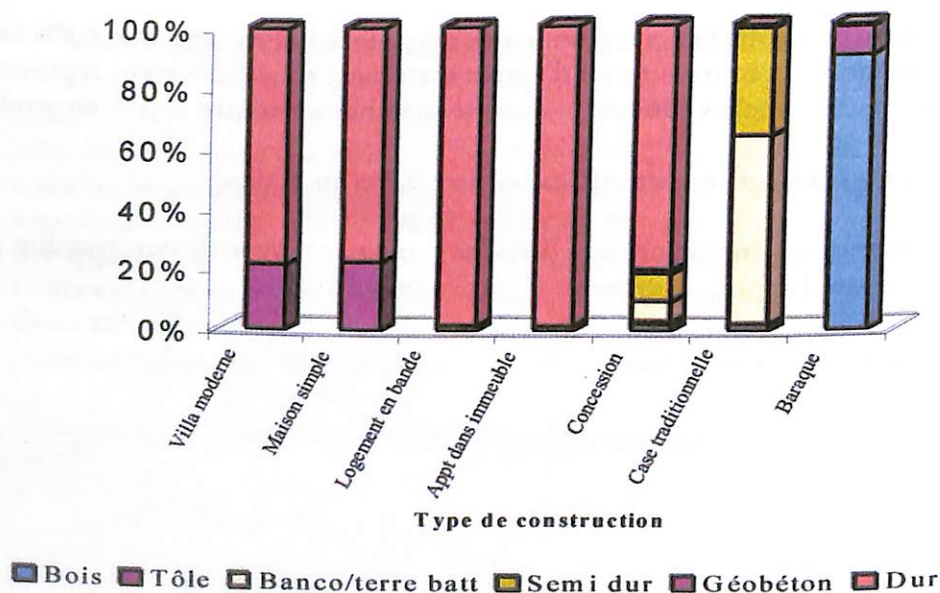
Figure 4.16: Répartition (en%) des types de construction dans les autres villes selon la nature du mur



A Abidjan :

- plus de 3 villas modernes sur 4 sont construites en dur (78,5%) contre 21,5% en géobéton ;
- 77,6% des maisons simples ont des murs en dur contre 22,4% en géobéton ;
- 98,3% des logements en bande sont en dur contre 1,7% en géobéton ;
- 98,5% des appartements sont montés avec des murs en dur ;
- 80,2% des concessions sont faites avec des murs en dur contre 9,1% en semi dur et 6,8% en banco ;
- 61,9% des cases traditionnelles sont en banco contre 35,1% en semi dur et 2% en bois
- 89,9% des baraques sont bâties en bois contre 9,3% en tôle. (Graphique 4.17)

Figure 4.17: Répartition (en%) des types de construction d'Abidjan ville selon la nature du mur



A Abidjan, la quasi totalité des logements sont construites avec des murs en dur sauf les baraques et les cases traditionnelles qui sont majoritairement construites en bois et en banco.

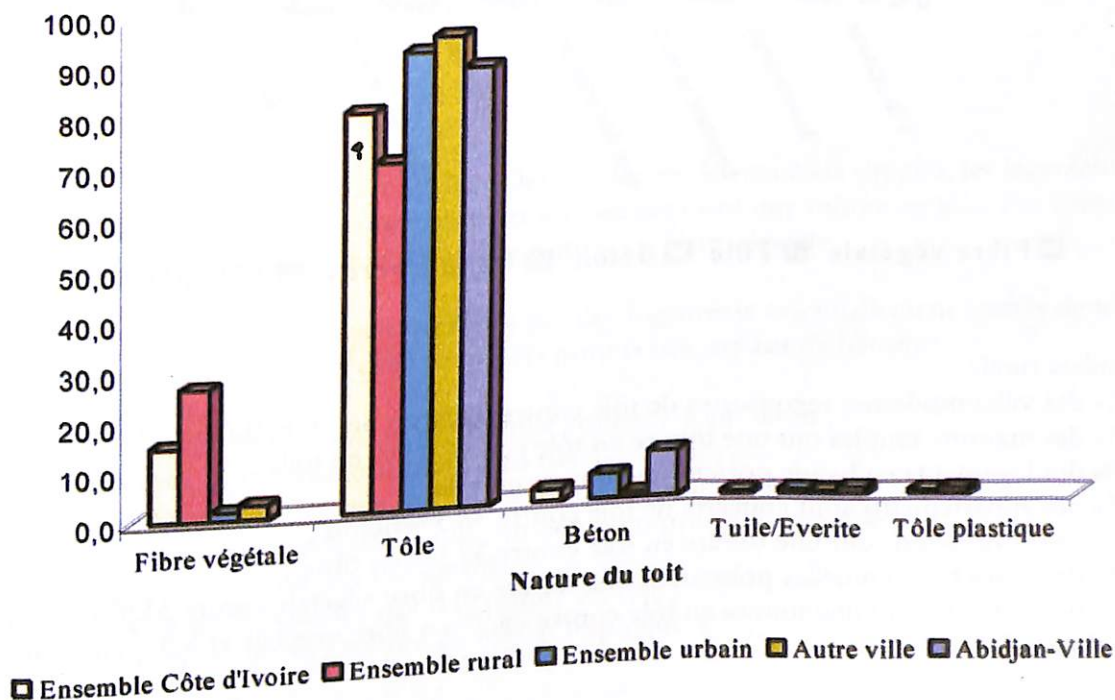
#### 4.3.2 - Le Type de construction et la nature du toit du logement

En Côte d'Ivoire, la quasi totalité des logements ont une toiture en tôle soit près de 4 logements sur cinq (79,9%) contre seulement 14,4% de toiture en fibre végétale et 2,5% en béton.

En milieu urbain également les toitures de la plupart des logements sont en tôle (91,6%) contre 4,8% en béton et 1,7% en fibre végétale. En milieu rural, même si une grande partie des logements ont des toits en tôle (69,8%), plus d'un logement sur quatre a une toiture en fibre végétale.

Dans les autres villes et à Abidjan, il y a une prédominance des toits en tôle ; à Abidjan on note également la présence de toits en béton (9,2%). (Graphique 4.18)

Figure 4.18: Répartition (en%) des types de construction de l'ensemble Côte-d'Ivoire selon la nature du toit

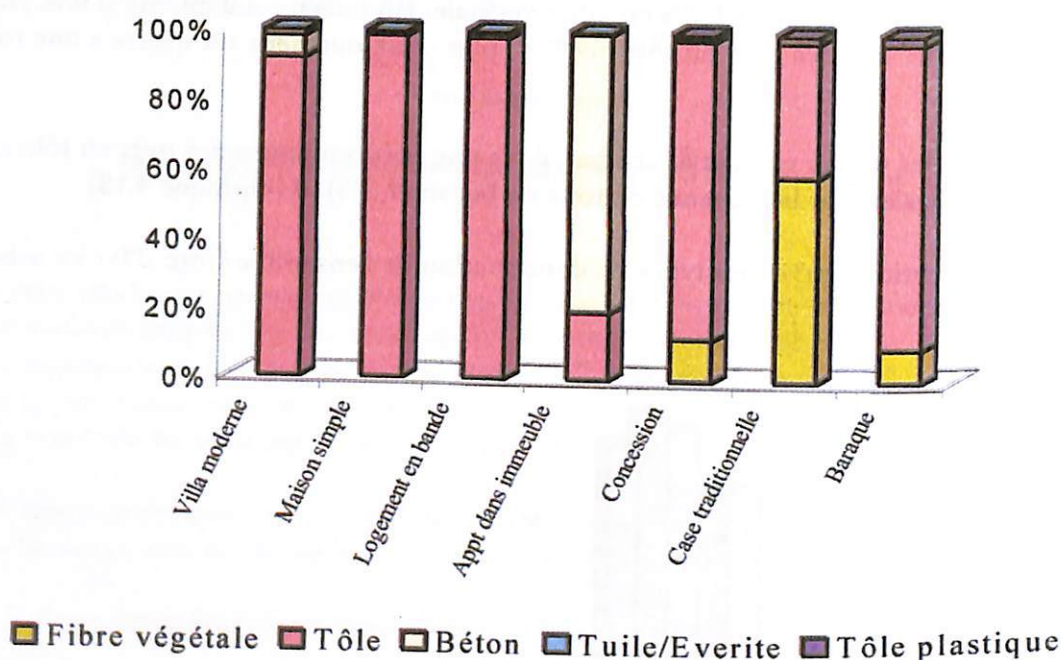


La toiture en tôle est la plus utilisée pour la construction des logements en Côte d'Ivoire. Le constat est qu'au plan national :  
 91,7% des villas modernes ont une toiture en tôle contre 6,5% en béton et 1,7% en tuile ;  
 98,5% des maisons simples couvertes de tôle contre 0,8% en béton et 0,6% en tuile ;  
 98,1% des logements en bande présentent une toiture en tôle contre 1,1% en béton et 0,9% en tuile ;  
 79,7% des appartements sont recouverts de béton contre 19,6% en tôle ;  
 85,4% des concessions ont une toiture en tôle contre 0,7% en béton ;

57,1% des cases traditionnelles ont une toiture en fibre végétale contre 37,3% en tôle et 2% en plastique ;  
 86,8% des baraques ont une toiture faite de tôle contre 9,6% en fibre végétale. (Graphique 4.19)

Les différents types de construction se distinguent par la nature de leur toit : les villas modernes, les maisons simples, les logements en bande, les concessions et les baraques ont en grande majorité des toitures en tôles, par contre les appartements se caractérisent par des toits en béton et les cases traditionnelles en fibre végétale.

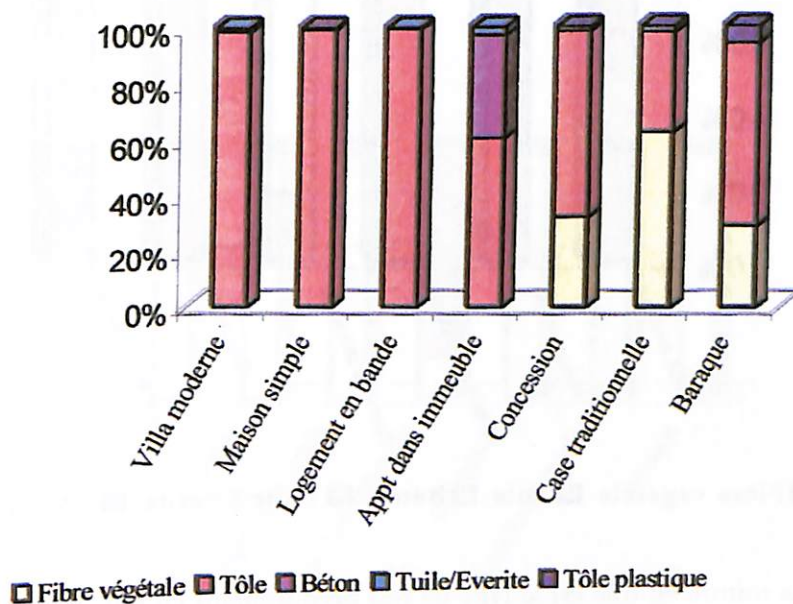
Figure 4.19: Répartition (en%) des types de construction de l'ensemble urbain selon la nature du toit



**En milieu rural :**

98,5% des villas modernes recouvertes de tôle contre 0,8% en béton et 0,7% en tuile ;  
 98,8% des maisons simples ont une toiture en tôle contre 0,5% en tuile ;  
 99,2% des logements en bande portent une toiture en tôle ;  
 61,0% des appartements sont couverts de tôle contre 36,3% béton ;  
 64,2% des concessions ont une toiture en tôle contre 32,1% en fibre ;  
 60,6% des cases traditionnelles présentent une toiture en fibre végétale contre 33,8% en tôle ;  
 63,1% des baraques ont une toiture en tôle contre 28,9% en fibre végétale et 5,8% en plastique.  
 (Graphique 4.20)

Figure 4.20 : Répartition (en%) des types de construction de l'ensemble rural selon la nature du toit



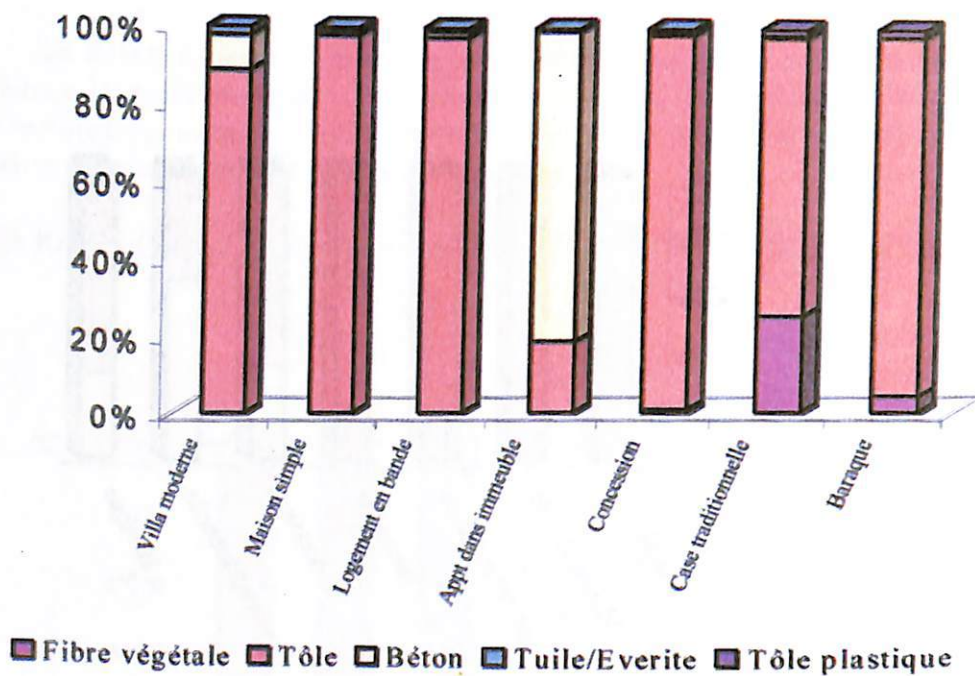
Au total en milieu rural, les villas modernes, les maisons simples, les logements en bande, les appartements, les concessions et les baraques ont une toiture en tôle. Par contre, les cases traditionnelles se distinguent par une toiture en fibre végétale.

Le milieu urbain se caractérise par des logements essentiellement coiffés de tôles, à l'exception des appartements dont le toit est pour la plupart fait de béton.

On distingue que :

- 88,7% des villas modernes ont un toit en tôle contre 9% en béton ;
- 98% des maisons simple ont une toiture en tôle ;
- 97,8% des logements en banque ont une toiture en tôle ;
- 80,5% des appartements ont une toiture en béton contre 18,8% en tôle ;
- 97,3% des concessions ont un toit en tôle ;
- 69,9% des cases traditionnelles ont une toiture en tôle ;
- 93,3% des baraques ont une toiture en tôle. (Graphique 4.21)

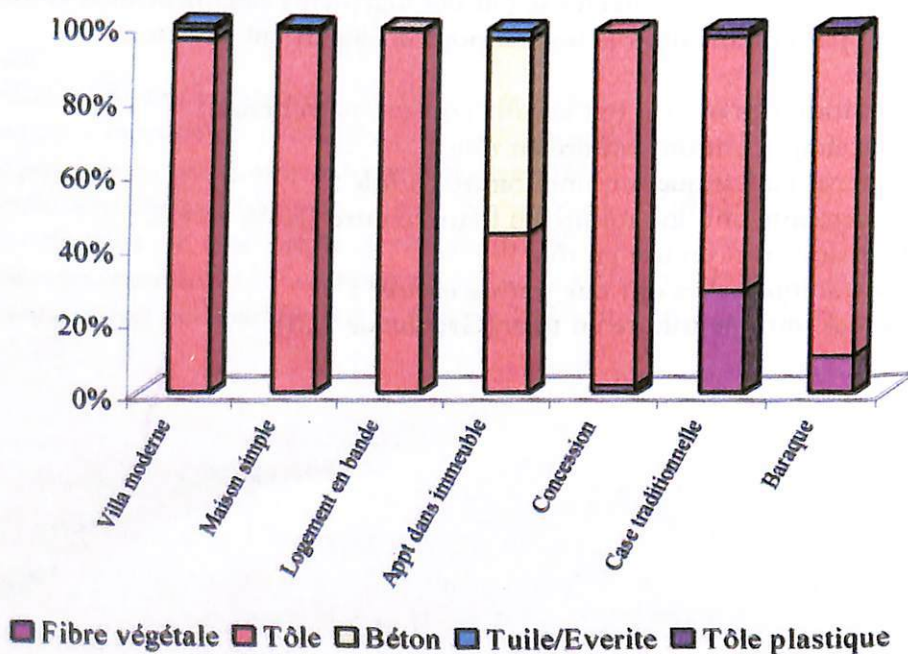
Figure 4.21: Répartition (en%) des types de construction de l'ensemble urbain selon la nature du toit



La toiture en tôle est le type de toit prédominant en milieu urbain quel que soit le type de construction, sauf pour les appartements où le béton domine.

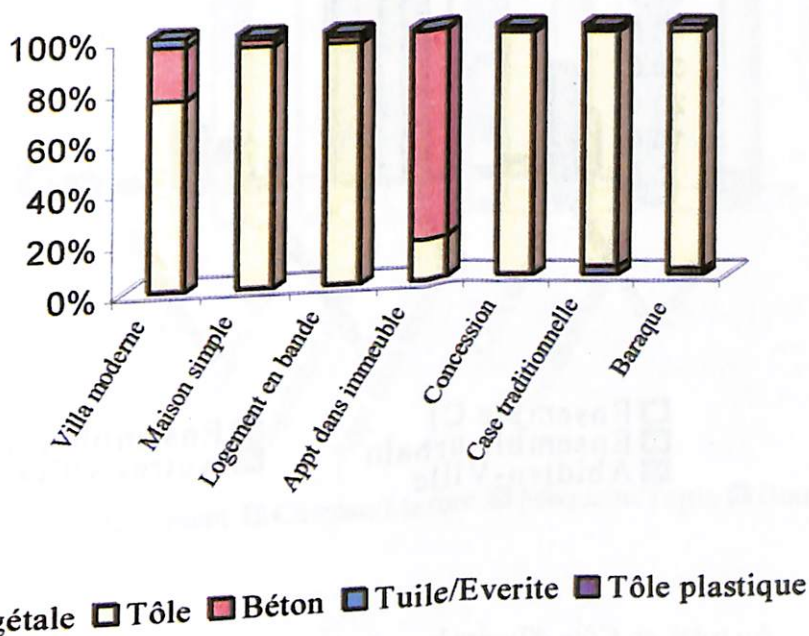
Dans les autres villes, le type de toit le plus répandu est la tôle. Elle est particulièrement au niveau des villas modernes, des maisons simples, des logements en bande, des concessions, des cases traditionnelles et des baraques. (Graphique 4.22)

Figure 4.22: Répartition (en%) des types de construction dans les autres villes du pays selon la nature du toit



A Abidjan, à l'exception des appartements dans les immeubles, dont les toitures sont faites de béton, la quasi totalité des logements ont une toiture en tôle. Ainsi, Au moins 3 villas modernes sur 4 ont des toitures en tôle contre 1 sur 5 en béton. (Graphique 4.23)

Figure 4.23: Répartition (en%) des types de construction d'Abidjan-ville selon la nature du toit



### 4.3.3 - Type de construction et nature du sol

En Côte d'Ivoire :  
63,5% des logements ont leur sol en ciment contre 18,8% en terre ou sable, 6% en carreau ou marbre et seulement 2% en moquette ;

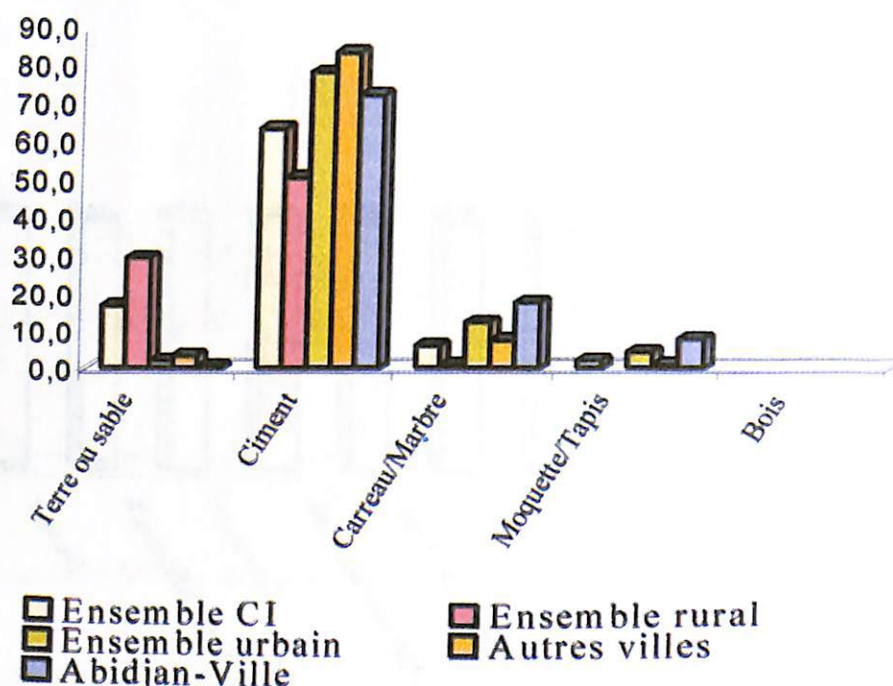
En milieu rural :  
50,9% des logements ont leur sol en ciment contre 29, 5% en terre ou sable ;

En milieu urbain :  
78,3% des logements ont leur toit en ciment contre 12,1% en carreau ou en marbre et 2% en terre ou sable ;

Dans les autres villes :  
83,5% des logements ont leur toit en ciment contre 7,4% en carreau ou en marbre et 3,3% en terre ou sable ;

A Abidjan :  
72,4% des logements ont leur toit en ciment contre 17,5% en carreau ou marbre et 7,7% en moquette ou en tapis. (Graphique : 4.3.3.1)

Figure 4.24: Répartition (en%) des logements en Côte-d'Ivoire par milieu de résidence selon la nature du sol



Au total, en Côte d'Ivoire les sols des logements sont faits en ciment dans leur grande majorité. En milieu rural même si le ciment reste prédominant, la terre ou le sable sont utilisés pour faire le sol. En milieu urbain, le ciment est le type le plus fréquemment utilisé, il est utilisé en combinaison avec le carreau ou le marbre mais dans une moindre mesure. Dans les autres villes et à Abidjan, le ciment reste prédominant mais le carreau le marbre sont aussi présents de façon minoritaire. L'utilisation du carreau ou du marbre est réservée à la classe la plus aisée de la population et à un type particulier de logements.

En Côte d'Ivoire :

48% des villas modernes ont un sol en carreau ou en marbre contre 46% en ciment et 2,1% en moquette ou tapis ;

72,1% des maisons simples ont leur sol en ciment contre 2,3% en carreau ;

82,9% des logements en bande ont leur sol en ciment contre 10,4% en carreau ;

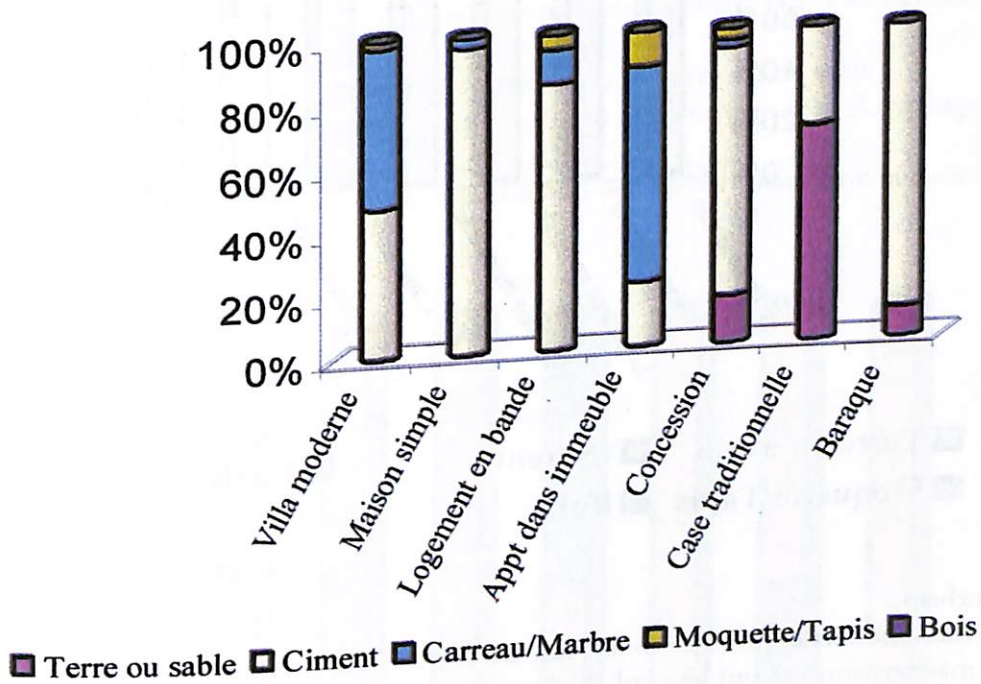
66,5% des appartements ont leur sol en carreau ou marbre contre 20,3% en ciment ;

78,3% des concessions ont leur sol en ciment contre 15,6% en terre ou sable et 3,5% en carreau ;

63,2% des cases traditionnelles ont leur sol en terre ou sable contre 28,5% en ciment ;

- 86,1% des baraques ont leur sol en ciment contre 9% en terre.

Figure 4.25: Répartition (en%) des logements en Côte-d'Ivoire selon la nature du sol



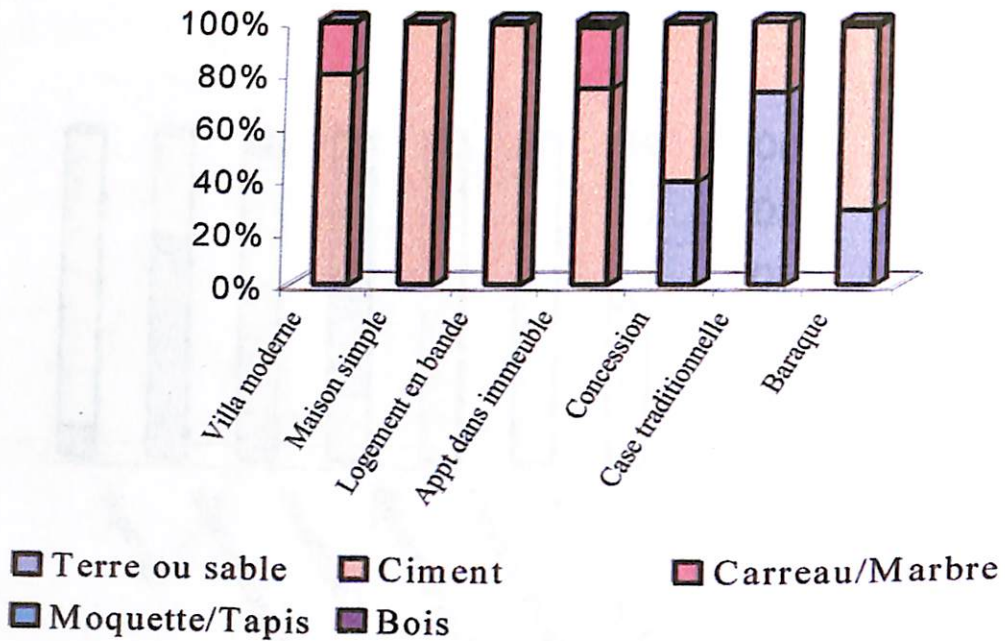
Au total, comme nous l'avons plus haut le type de sol répandu au plan national est le ciment qui concerne la quasi totalité des sols des logements du pays. Mais en considérant le type de logement, la villa moderne et l'appartement se caractérisent par un sol en carreau, par contre la maison simple, le logement en bande, la concession et la baraque se distinguent par un sol en ciment. La case traditionnelle est caractérisée par un sol en terre.

En milieu rural :

- 73,9% des villas modernes ont leur sol en ciment contre 18,1% en carreau ou en marbre ;
- 64,2% des maisons simples ont leur sol en ciment ;
- 94,8% des logements en bande ont leur sol en ciment ;
- 69,3% des appartements ont leur sol en ciment contre 21,6% en carreau ou en marbre ;
- 59,4% des concessions ont leur sol en ciment contre 38,7% en terre ou en sable ;
- 67,1% des cases traditionnelles ont leur sol en terre ou en sable contre 24,8% en ciment ;
- 64,8% des baraques ont leur sol en ciment contre 26,6% en terre ou en sable.

Au total, en milieu rural le type de sol répandu dans les logements est le ciment, mais les cases traditionnelles se distinguent par un sol en terre ou en sol. (Graphique 4.26)

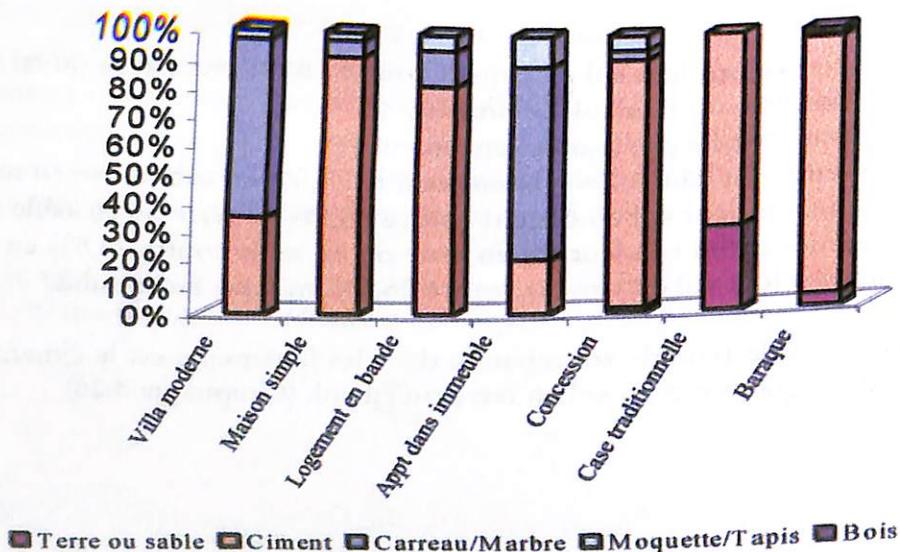
Figure 4.26: Répartition (en%) des types de construction en milieu rural selon la nature du sol



En milieu urbain :

61,1% des villas modernes ont leur sol en carreau contre 33,9% en ciment ;  
 86,3% des maisons simples ont leur sol en ciment contre 5,7% en carreau ;  
 80,2% des logements en bande ont leur sol en ciment contre 12,6% en carreau ou en marbre ;  
 67,3% des appartements ont leur sol en carreau ou en marbre contre respectivement 19,4% et 10,9% en moquette ou en tapis et en ciment ;  
 88,9% des concessions ont leur sol en ciment contre 3,5% en carreau ;  
 62,8% des cases traditionnelles ont leur sol en ciment contre 27,4% en terre ou en sable ;  
 92% des baraques ont leur sol en ciment contre 4,2% en terre. (Graphique 4.27)

Figure 4.27: Répartition (en%) des types de construction en milieu urbain selon la nature du sol

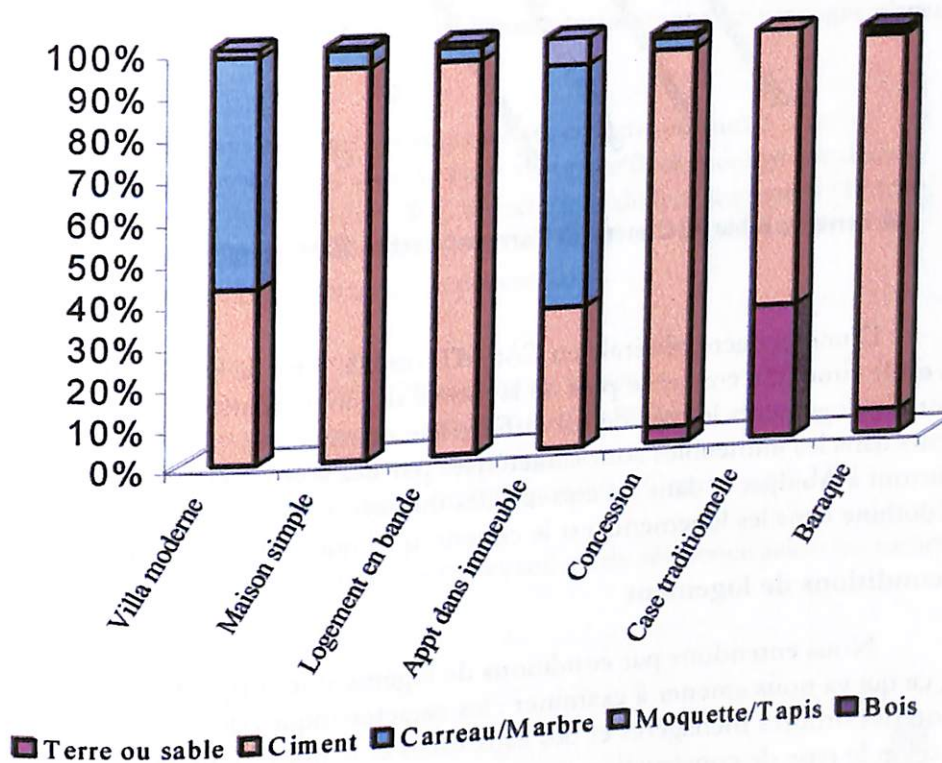


Le type de sol le plus répandu en milieu urbain est le ciment. Cependant les villas modernes et les appartements se distinguent par des sols en carreau ou en marbre.

Dans les autres villes :

- 54,0% des villas modernes ont leur sol en carreau ou en marbre contre 41,7% en ciment ;
- 88% des maisons simples ont leur sol en ciment contre 4% en carreau ou en marbre ;
- 93,3% des logements en bande ont leur sol en ciment contre 3,2% en carreau ou en marbre ;
- 57,6% des appartements ont leur sol en carreau ou en marbre contre 34,1% en ciment et 6,5% en moquette ou en tapis ;
- 91,9% des concessions ont leur sol en ciment contre 3,6% en terre ou en sable ;
- 90,7% des baraques ont leur sol en ciment contre 5,4% en terre ou en sable. (Graphique 4.28)

Figure 4.28: Répartition (en%) des types de construction des autres villes selon la nature du sol

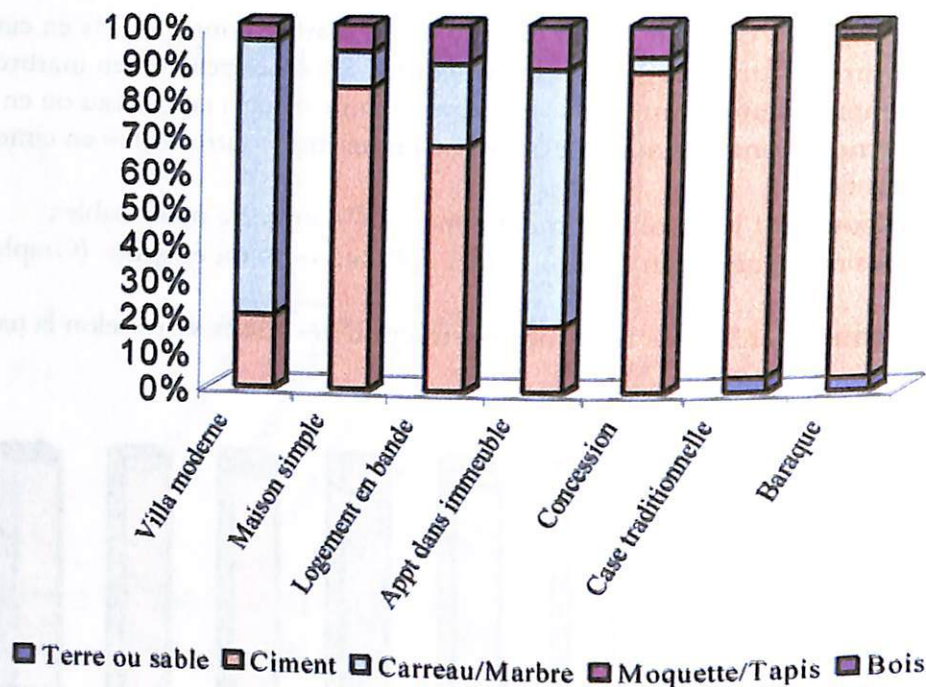


Comme en milieu urbain d'une manière générale, le type de sol dominant dans les logements des autres villes du pays est le ciment, mais les villas modernes et les appartements se distinguent par des sols en carreau ou en marbre.

A Abidjan :

- 73,6% des villas modernes ont leur sol en carreau ou en marbre contre 19,8% en ciment ;
- 81,9% des maisons simples ont leur sol en ciment contre 9,9% en carreau ou en marbre ;
- 66,4% des logements en bande ont leur sol en ciment contre 22,4% en carreau ou en marbre ;
- 68,3% des appartements ont leur sol en carreau ou en marbre contre 18% en ciment et 11,4% en moquette ou en tapis ;
- 87% des concessions ont leur sol en ciment contre 8,1% en moquette ou en tapis ;
- 76,4% des cases traditionnelles ont leur sol en ciment ;
- 92,4% des baraques ont leur sol en ciment contre 1,9% en moquette. (Graphique 4.29)

Figure 4.29: Répartition (en%) des types de construction à Abidjan selon la nature du sol



D'une manière générale en Côte d'Ivoire, le type de sol le plus répandu dans les logements est le ciment, il concerne plus de la moitié des logements. Selon le type de construction des logements le type de sol diffère. Par exemple, les villas modernes et les appartements dans les immeubles sont caractérisés par des sols revêtus par des carreaux ou des marbres surtout à Abidjan et dans les autres villes du pays. Cependant en milieu rural, le type de sol qui prédomine dans les logements est le ciment, quel que soit le type de construction.

#### 4.4 - Les conditions de logement

Nous entendons par conditions de logement les opportunités offertes par le logement, ce qui va nous amener à examiner : les caractéristiques des lieux d'aisance, le mode d'évacuation des ordures ménagères et des eaux usées et le nombre de pièces disponibles et occupées selon le type de construction.

##### 4.4.1 - Caractéristiques des lieux d'aisance des ménages

Au niveau national, les caractéristiques des lieux d'aisance des ménages se présentent comme il suit :

- un ménage sur 10 a son W.C à l'intérieur de son logement (10,5%) ;
- plus d'un ménage sur 10 a son W.C à l'extérieur de son logement (13,7%) ;
- un ménage sur 4 dispose d'une latrine dans la cour du logement (25,1%) ;
- un ménage sur 10 dispose d'une latrine à l'extérieur du logement (10,7%) ;
- plus d'un ménage sur trois n'a ni W.C ni latrines, donc les membres du ménage défèquent dans la nature (37,3%). (Graphique 4.30)

Ainsi, au plan national plus d'un ménage sur trois ne dispose pas de lieu d'aisance. Les individus vivant dans ces ménages défèquent dans la nature avec tous les risques que cela comporte : risque de contamination en cas de maladies infectieuses, atteinte à l'environnement.

Au niveau du milieu rural, il ressort la situation suivante :  
 plus de 3 ménages sur 5 ne disposent pas de lieu d'aisance (63,8%) ;  
 plus d'un ménage sur 10 a sa latrine en dehors de la cour (14,1%) ;  
 près d'un ménage sur 10 a sa latrine dans la cour (9,8%) ;  
 seul 1,5% des ménages dispose d'un W.C à l'intérieur de leur logement ;  
 6,8% ont leur W.C à l'extérieur du logement.

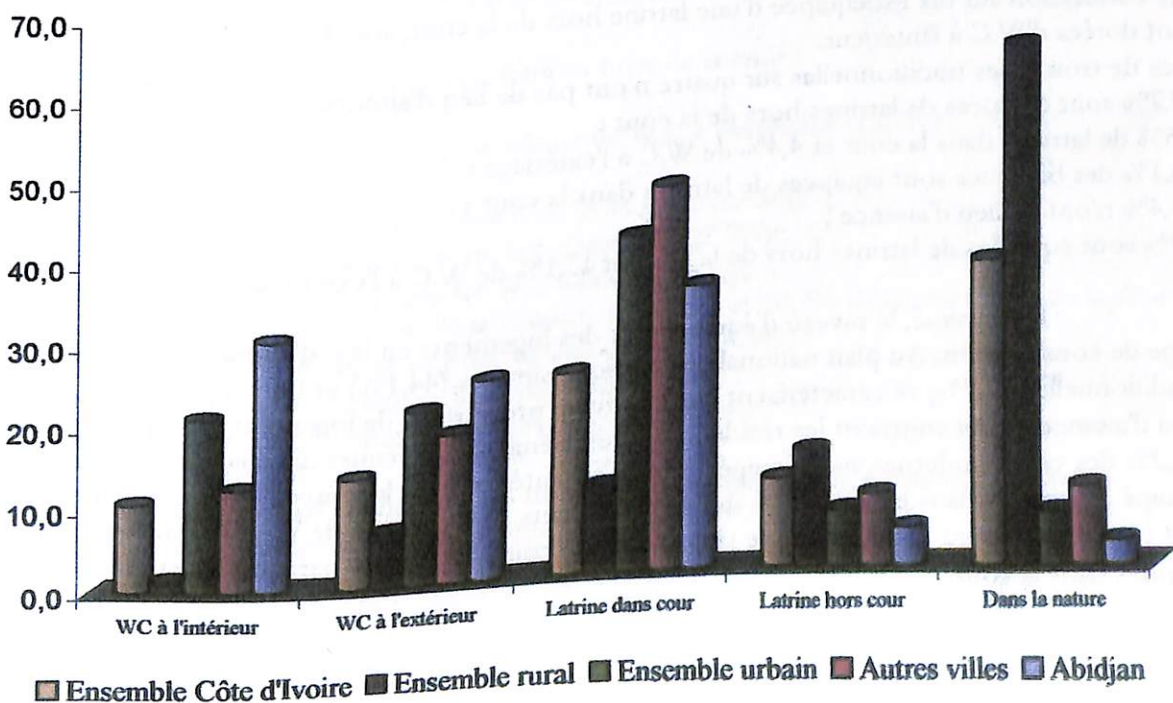
En milieu rural, la proportion de ménage qui défèquent dans la nature est très importante soit plus de trois ménages sur cinq.

En milieu urbain, il ressort que :  
 41,9% des ménages ont leur latrines dans la cour ;  
 plus d'un ménage sur cinq a son W.C à l'intérieur de la cour (21,1%) ;  
 plus d'un ménage sur cinq a son W.C à l'extérieur de la cour (21,6%) ;  
 les autres lieux d'aisance sont faiblement représentés notamment les ménages n'ayant pas de lieu d'aisance, seulement 6,4%.

Dans les autres villes du pays la situation se présente comme suivant :  
 47,9% des ménages ont une latrines dans la cour soit près d'un ménage sur deux ;  
 près d'un ménage sur cinq dispose d'un W.C à l'extérieur de leur logement (18,6%) ;  
 12,5% ont leur W.C à l'intérieur de la cour ;  
 les autres de lieu d'aisance sont faiblement représentés.

A Abidjan, la répartition est la suivante :  
 un ménage sur trois dispose d'un W.C à l'intérieur de la cour ;  
 plus d'un ménage sur trois a une latrines dans la cour (35,2%) ;  
 un ménage sur quatre à le W.C à l'extérieur de la cour ;  
 les autres types de lieu d'aisance sont faiblement répandus. (Graphique 4.30)

Figure 4.30: Répartition (en%) des logements par milieu de résidence selon les caractéristiques du lieu d'aisance



Au total, au plan national plus d'un ménage sur trois ne dispose pas de lieu d'aisance, les individus de ces ménages défèquent dans la nature avec tous les risques que cela comporte : risque de contamination en cas de maladie infectieuses, atteinte à l'environnement. En milieu rural, la proportion de ménages qui défèquent dans la nature est très importante soit plus de trois ménages sur cinq. La situation est plus favorable en milieu urbain où au moins 40% des ménages disposent d'une latrines dans la cour du logement. Dans les autres villes du pays ce sont 47,9% des ménages qui ont un latrines dans la cour, à Abidjan la situation s'améliore davantage car la proportion de ménage disposant de W.C à l'intérieur comme à l'extérieur augmente sensiblement, soit respectivement : un sur trois et un sur quatre.

L'examen des caractéristiques des lieux d'aisance par type de construction selon le lieu de résidence indique que :

Au niveau national (Graphique 4.31), plus de trois villas modernes sur cinq sont équipées d'un W.C à l'intérieur soit (62,2%) 11,4% disposent d'un W.C à l'extérieur et le lieu d'aisance de 26,4% d'entre elles n'a pas été déterminé ;

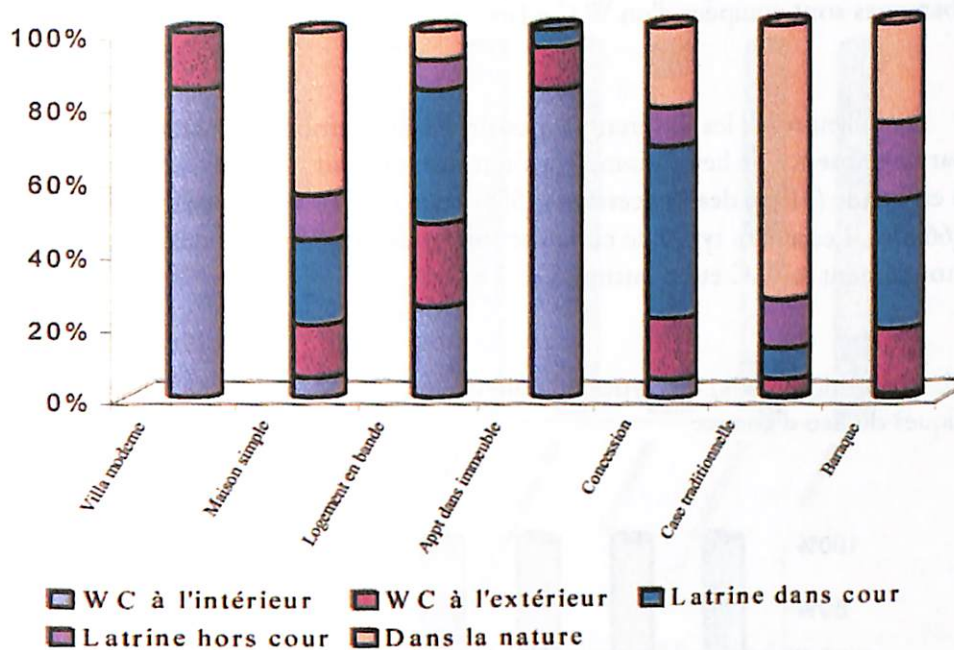
- 44% des maisons simples ne disposent pas de lieu d'aisance. Les individus habitant dans ces maisons simples défèquent dans la nature ;
- 23% de ces maisons abritent une latrine dans la cour ;
- 14,6% ont un W.C à l'extérieur ;
- 11,8% ont une latrine hors de la cour et 5,4% ont un W.C à l'intérieur.

plus d'un logement en bande sur trois est équipé d'une latrine dans la cour (35,9%); près d'un logement en bande sur quatre est équipé d'un W.C à l'intérieur (24,8%) ; plus d'un logement en bande sur cinq est équipé d'un W.C à l'extérieur (22,5%) ; 8%, c'est à dire près d'un ménage sur 10 vivant dans les logements en bande n'a pas de lieu d'aisance, les individus de ces ménages défèquent dans la nature ; 7,9% de ces logements sont équipés d'une latrine hors de la cour. 82% des appartements sont équipés de W.C à l'intérieur ; 11,3% sont dotés de W.C à l'extérieur ; 4,8% sont équipés de latrines dans la cour. 45,7% des concessions sont équipées d'une latrine dans la cour ; une concession sur cinq ne dispose pas de lieu d'aisance, les individus défèquent dans la nature ; 16,4% des concessions sont équipées d'un W.C à l'extérieur ; une concession sur dix est équipée d'une latrine hors de la cour, soit 10,3% et seulement 5% sont dotées d'W.C à l'intérieur.

- près de trois cases traditionnelles sur quatre n'ont pas de lieu d'aisance ;
- 12,7% sont équipées de latrines hors de la cour ;
- 8,5% de latrines dans la cour et 4,4% de W.C à l'extérieur ;
- 34,1% des baraques sont équipées de latrines dans la cour ;
- 26,4% n'ont de lieu d'aisance ;
- 20% sont équipées de latrines hors de la cour et 17,1% de W.C à l'extérieur.

En résumé, le niveau d'équipement des logements en lieu d'aisance varie selon le type de construction. Au plan national, les maisons simples (44,1%) et les cases traditionnelles(72,7%) se caractérisent par une forte proportion de logement où il y a absence de lieu d'aisance ce qui contraint les résidents de ces ménages à défèquer dans la nature. Par contre, 62,2% des villas modernes sont équipés de W.C à l'intérieur, un logement en bande sur trois est équipé de latrines dans la cour, 82% des appartements sont équipés de W.C à l'intérieur, 45,7% des concessions sont équipées d'une latrine dans la cour, 34,1% des baraques sont équipées de latrines dans la cour.

Figure 4.31: Répartition (en%) des types de construction en Côte-d'Ivoire selon les caractéristiques du lieu d'aisance



En milieu rural, la répartition est la suivante (Graphique 4.32):

près d'une villa moderne sur quatre est équipée de W.C à l'intérieur soit 24,1% ;  
16,3% des villas modernes sont équipées de W.C à l'extérieur, les autres types ne sont pas précisés.

Quatre maisons simples sur cinq n'ont pas de lieu d'aisance (63,3%) ;  
13,9% de ces logements sont équipés d'une latrines hors de la cour ;  
12,5% sont dotées d'une latrines dans la cour ;  
8,1% sont équipées de W.C à l'extérieur.

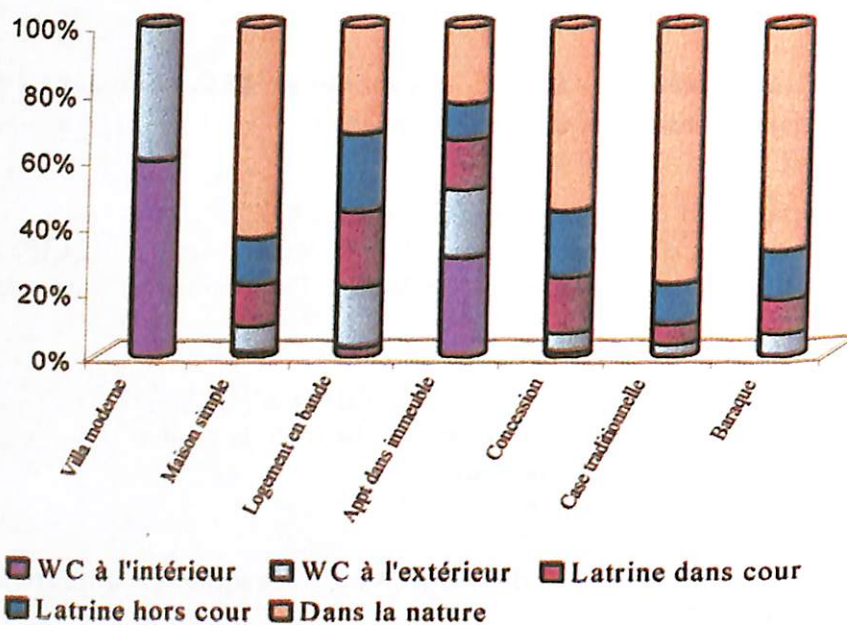
un logement en bande sur trois n'a pas de lieu d'aisance, les individus appartenant à ces ménages défèquent dans la nature (31,8%) ;  
23,4 de ces logements sont équipés d'une latrines hors de la cour ;  
22,9% de latrines dans la cour ;  
près d'un logement en bande sur cinq est équipé de W.C à l'extérieur (18,3%) ;

près d'un appartement sur trois est équipé d'un W.C à l'intérieur (29,6%) ;  
plus d'un appartement sur cinq n'a pas de lieu d'aisance (22,5%) ;  
20,3% des appartements sont équipés de W.C à l'extérieur ;  
15% des appartements sont équipés de latrines dans la cour et 10,7% de latrines hors de la cour.  
plus d'une concession sur deux ne dispose de lieu d'aisance (55%) ;  
une concession sur cinq a une latrine hors de la cour (20%) ;  
17% de ces logements sont équipés de latrines dans la cour ;  
5,8% d'un W.C à l'extérieur ;  
plus de trois sur quatre cases traditionnelles ne sont pas équipées de lieu d'aisance (77%) ;  
12,2% sont équipées de latrines hors de cour ;  
5,8% de W.C à l'extérieur ;

plus de quatre baraques sur cinq n'est pas équipées de lieu d'aisance (66,8%) ;  
 14,5% des baraques sont équipées d'une latrines hors de la cour ;  
 10,2% des baraques sont équipées d'une latrines dans la cour ;  
 6,7% des baraques sont équipées d'un W.C à l'extérieur.

En milieu rural, les différents types de construction sont caractérisés dans leur majorité par une absence de lieu d'aisance, il s'agit notamment des maisons simples (63%), des logements en bande (31%), des concessions (55%) des cases traditionnelles (77%) et des baraques (66,8%). Les autres types de construction se distinguent par des équipements en lieu d'aisance notamment le W.C et les latrines.

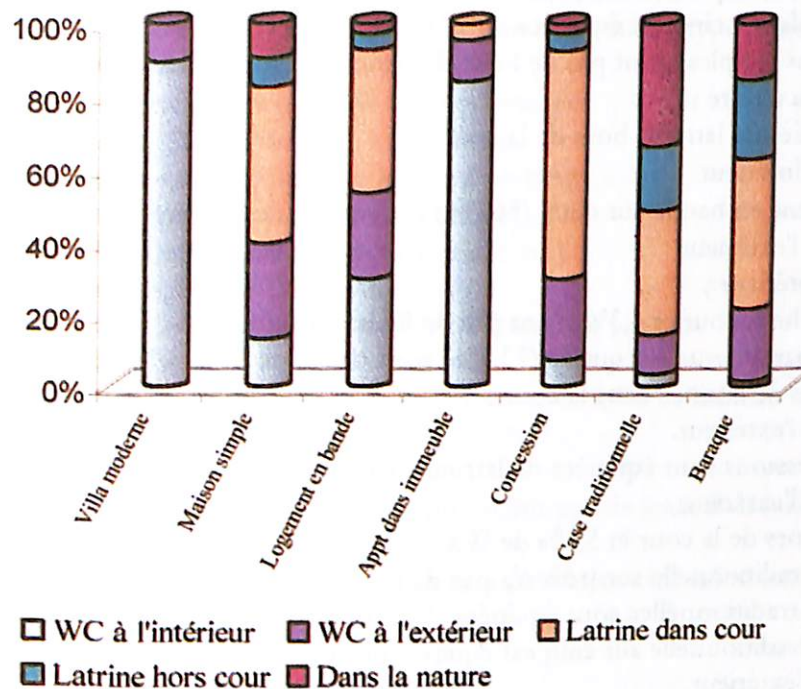
Figure 4.32: Répartition (en%) des types de construction en milieu rural selon les caractéristiques du lieu d'aisance



**En milieu urbain, la répartition est la suivante (Graphique 4.33):**

Plus de trois villas modernes sur quatre sont équipées d'un W.C à l'intérieur (78,7%) ;  
 Près d'une villa moderne sur 10 est équipée d'un W.C à l'extérieur (9,3%) ;  
 42,2% des maisons simples sont équipées de latrines dans la cour ;  
 une maison simple sur quatre est équipée d'un W.C à l'extérieur ;  
 13,1% des maisons simples sont équipées d'un W.C à l'intérieur .

Figure 4.33: Répartition (en%) des types de construction en milieu urbain selon les caractéristiques du lieu d'aisance



une maison simple sur dix n'a pas de lieu d'aisance.

Plus d'un logement en bande sur trois est équipé de latrines dans la cour (38,8%) ;

29,8% des logements en bande sont équipées d'un W.C à l'intérieur ;

23,4% des logements en bande sont équipés d'un W.C à l'extérieur ;

4,5% des logements en bande sont équipés de latrines hors de la cour.

82,9% des appartements sont équipés de W.C à l'intérieur du logement ;

11,1% des appartements sont équipés d'un W.C à l'extérieur ;

4,6% des appartements sont équipés de latrines hors de la cour.

62% des concessions sont équipées de latrines dans la cour ;

22,4% des concessions sont équipées d'un W.C à l'extérieur ;

7,2% des concessions sont équipées d'un W.C à l'extérieur ;

4,8% des concessions sont équipées de latrines hors la cour.

Une case traditionnelle sur trois est équipée de latrines dans la cour (33,9%) ;

Une case traditionnelle sur trois n'a pas de lieu d'aisance (33,4%) ;

17,4% des cases traditionnelles sont équipées de latrines hors de la cour ;

10,8% des cases traditionnelles sont équipées de W.C à l'extérieur.

40,6% des baraques sont équipées de latrines dans la cour ;

21,5% des baraques sont équipées de latrines hors de la cour ;

20% des baraques sont équipées de W.C à l'extérieur ;

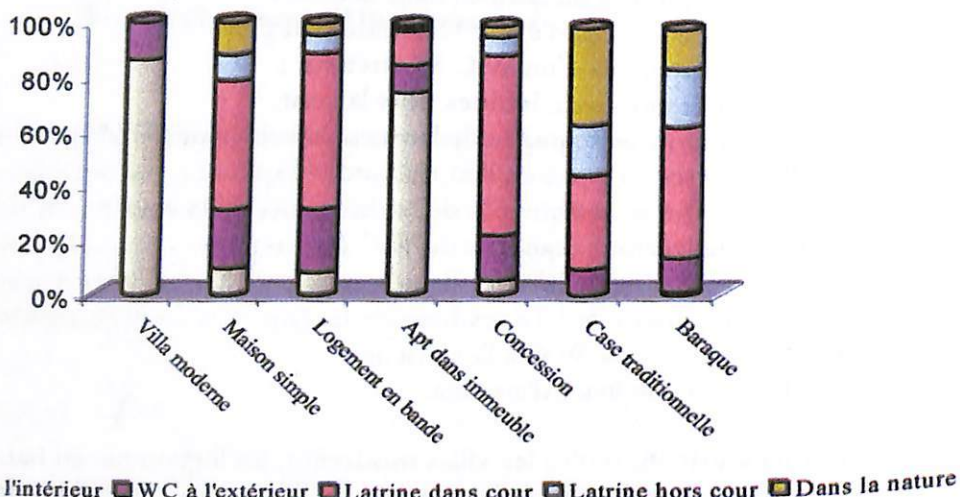
13,3% des baraques n'ont pas de lieux d'aisance.

En milieu urbain, seules les villas modernes, les logements en bande et les appartements sont équipés dans leur grande majorité de W.C aussi bien à l'intérieur du logement qu'à l'extérieur. Les autres types de construction sont équipés essentiellement de latrines qui sont par définition des lieux d'aisance sommaires sauf dans le cas de latrines améliorées. Les données telles que collectées ne permettent pas de qualifier ce type de latrines.

Dans les autres villes du pays, la situation se présente comme suit (Graphique 4.34):

- 72% des villas modernes sont équipées de W.C à l'intérieur ;
- 11% sont équipées de W.C à l'extérieur, les autres types de lieux d'aisance ne sont pas précisés.
- 46,6% des maisons simples sont équipées de latrines dans la cour ;
- une maison simple sur cinq est équipées de W.C à l'extérieur (21,4%) ;
- 11,7% de maisons simples n'ont pas de lieux d'aisance, les individus résidant dans ces logements défèquent dans la nature ;
- 9,7% sont équipées de latrines hors de la cour ;
- 9,4% de W.C à l'intérieur.
- plus d'un logement en bande sur deux (56,7%) est équipé de latrines dans la cour ;
- 23,1% de W.C à l'extérieur ;
- 8% de W.C à l'intérieur ;
- 6,8% de latrines hors cour et 4,3% n'ont pas de lieux d'aisance.
- Près de trois appartements sur quatre (73,7%) sont dotés de W.C à l'intérieur ;
- 12,6 sont équipés de latrines dans la cour ;
- 10,4% de W.C à l'extérieur.
- 66,1% des concessions sont équipées de latrines dans la cour ;
- 16,5% de W.C à l'extérieur ;
- 7% de latrines hors de la cour et 5,1% de W.C à l'intérieur.
- plus d'une case traditionnelle sur trois n'a pas de lieu d'aisance (35,9%) ;
- 34,4% des cases traditionnelles sont équipées de latrines dans la cour ;
- près d'une case traditionnelle sur cinq est équipée de latrines hors de la cour ;
- 9,4% de W.C à l'extérieur.
- 49% des baraques sont équipées de latrines dans la cour ;
- une baraque sur cinq est équipée de latrines hors de la cour ;
- 15,2% de baraques n'ont pas de lieux d'aisance ;
- 12,7% des baraques sont équipées de W.C à l'extérieur

Figure 4.34: Répartition (en%) des types de construction dans les autres villes selon les caractéristiques du lieu d'aisance



Dans les autres villes, les villas modernes et les appartements sont essentiellement équipés de W.C, qu'il soit à l'intérieur ou à l'extérieur. Par contre les autres types de construction

sont équipés de lieux d'aisance sommaires comme les latrines, même si on note l'installation de quelques W.C dans ces logements.

A Abidjan, la répartition des lieux d'aisance dans les types de construction est la suivante : 90,9% des villas modernes sont équipées de W.C à l'intérieur, les autres types ne sont pas précisés ;

38,8% des maisons simples sont équipées de W.C à l'extérieur ;

31% de latrines dans la cour et 22,5% de W.C à l'intérieur.

83,8% de logements en bande sont équipés de W.C à l'intérieur ;

11,2% de W.C à l'extérieur et 3,8% de latrines dans la cour ;

59,4% des concessions sont équipées de latrines dans la cour ;

26,3% de W.C à l'extérieur et 8,5% de W.C à l'intérieur ;

31,3% des cases traditionnelles sont équipées de W.C à l'intérieur ;

28,8% de latrines dans la cour ;

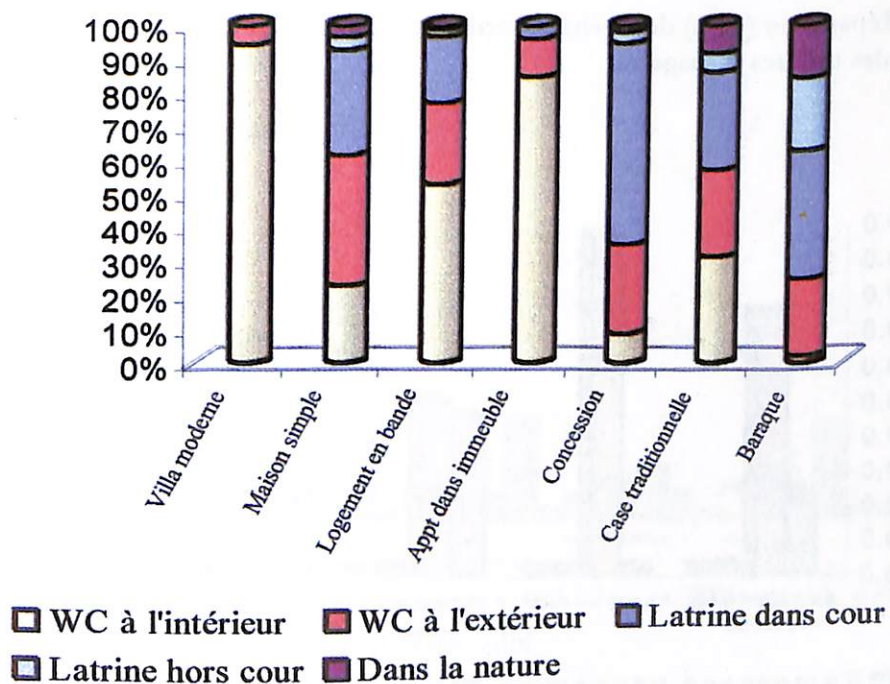
25,6% de W.C à l'extérieur, 8,1% n'ont pas de lieux d'aisance et 5,7% de latrines hors de la cour.

37,5% des baraques sont équipées de latrines dans la cour ;

22,7% de W.C à l'extérieur ;

21,7% de latrines hors de la cour et 15,3% de baraques n'ont pas de lieux d'aisance.

Figure 4.35: Répartition (en%) des types de construction d'Abidjan-ville selon les caractéristiques du lieu d'aisance



A Abidjan, les villas modernes, les maisons simples et les logements sont dans leur grande majorité équipés de W.C à l'intérieur comme à l'extérieur. Les autres types de logements sont par contre équipés de lieux d'aisance sommaires comme les latrines. Ici, le nombre de logement n'ayant de lieux d'aisance est relativement faible. Cependant des analyses au niveau des communes ou des quartiers donneraient plus d'enseignements.

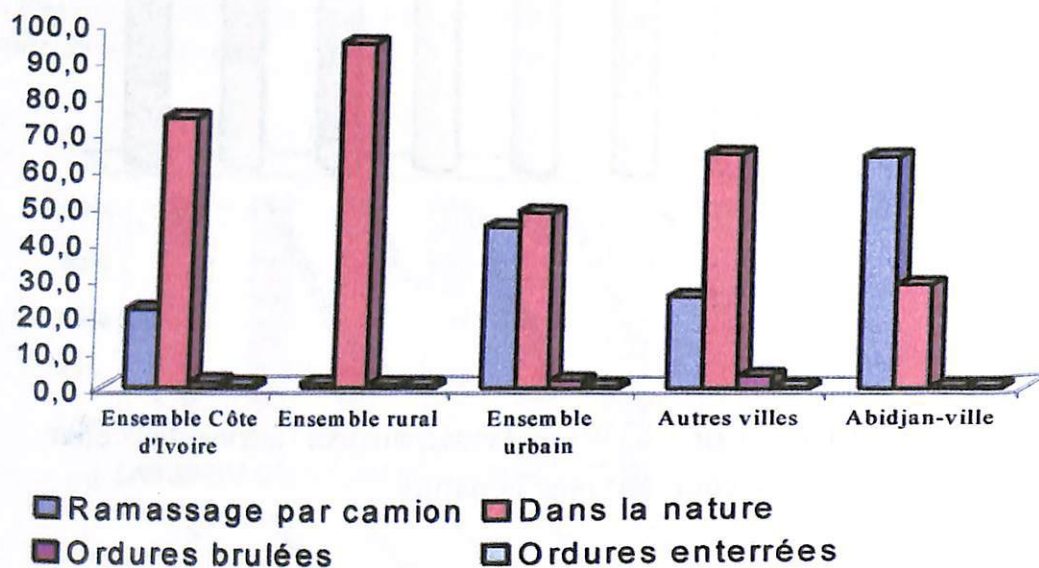
#### 4.4.2 - Logements et mode d'évacuation des ordures ménagères

Au niveau national, la collecte des ordures ménagères est presque inexistante car elle concerne seulement un ménage sur cinq ; soit 21,3%. Les autres ménages soit près de trois ménages sur quatre (74%) jettent les ordures dans la nature. Cette situation peut entraîner une dégradation de l'environnement et du cadre de vie de la population résidante dans le pays (Graphique 4.36).

En considérant, le milieu de résidence des ménages, on note que c'est en milieu rural que les ordures ménagères ne sont pas ramassées, car 95,5% des ménages de ce milieu déclarent jeter les ordures dans la nature. En milieu urbain, par contre c'est près d'un ménage sur deux (49%) qui jettent les ordures dans la nature. Le système de collecte des ordures ménagères est quasi inexistant en milieu rural. Même si la collecte des ordures ménagères se fait en milieu urbain, elle concerne peu de ménages.

Dans les autres villes du pays quatre ménages sur cinq déclarent jeter les ordures dans la nature contre 26,1% pour lesquels les ordures sont ramassées. C'est à Abidjan que le système de collecte des ordures ménagères est relativement développé puisque trois ménages sur cinq déclarent que les ordures sont ramassées par camion. Cette situation dénote le sous-équipement du reste du pays en matière de collecte des ordures ménagères par rapport à Abidjan. Il conviendrait de remédier à cette situation, eut égard aux problèmes de salubrité que cela provoque et de leurs conséquences sur la santé des populations.

Figure 4.36: Répartition (en%) des ménages ordinaires par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des ordures ménagères



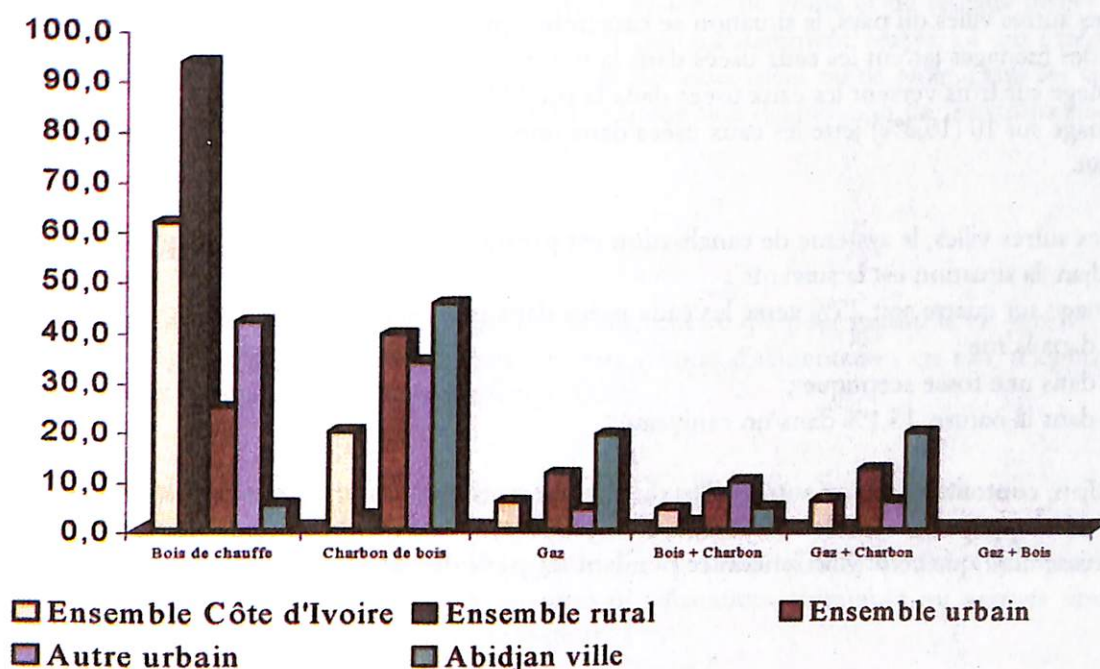
#### 4.4.3 - Le mode de cuisson des aliments par les ménages

Au plan national, trois ménages sur cinq (61%) déclarent utiliser le bois de chauffe pour la cuisson des aliments (4.4.6) ; près d'un ménage sur cinq utilise le charbon (19,6%) ; seulement 5,4% des ménages utilisent le gaz et 5,7% combinent le gaz et le charbon.

L'utilisation du gaz comme mode de cuisson dans le ménage est peu répandu en Côte d'Ivoire seulement un ménage sur cinq l'utilise. Par contre, c'est l'utilisation du bois de chauffe qui est très fréquent ; trois ménages sur cinq.

En milieu rural, le nombre de ménages qui utilisent le bois de chauffe pour la cuisson est très important (93,2% de l'ensemble des ménages), donc la quasi totalité des ménages en milieu rural utilise le bois de chauffe pour la cuisson. Cette propension grande à utiliser le bois s'explique par le fait qu'il est bon marché voire gratuit. Le seul effort que les ménages fournissent c'est l'abattage des bois et le transport. L'utilisation massive du bois de chauffe liée à une agriculture extensive peut engendrer des risques énormes de dégradation de notre écosystème (risque de désertification, changement de climat, amenuisement des forêts). En milieu urbain, c'est le charbon de bois qui est le plus fréquemment utilisé par les ménages. Près de 40% des ménages utilisent le charbon de bois contre près d'un ménage sur quatre qui utilise le bois de chauffe. Seulement, un ménage sur dix (11%) utilise le gaz en milieu urbain. Dans les autres villes, 41,7% des ménages utilisent le bois de chauffe et 33,7% du charbon de bois. Seulement 4,4% des ménages utilisent le gaz comme mode de cuisson; 9,6% utilisent le charbon de bois et le bois de chauffe et 5,4% le gaz en association avec le charbon. A Abidjan, 45,3% des ménages utilisent le charbon de bois et 40% le bois de chauffe. Près d'un ménage sur cinq utilise le gaz à Abidjan et 19,4% le gaz et le charbon.

Figure 4.37: Répartition (en%) des ménages par milieu de résidence selon le mode de cuisson



L'utilisation du gaz est peu répandue en Côte d'Ivoire, quel que soit le milieu de résidence des ménages. La sous-utilisation du gaz est sans doute due à son coût relativement élevé par rapport aux autres modes de cuisson et aux difficultés d'approvisionnement des ménages liées aux incessantes pénuries. Malgré les nombreuses campagnes de promotion de l'utilisation du gaz, les ménages s'en sont très peu appropriés.

#### 4.4.4 - Le logement et le mode d'évacuation des eaux usées

Au plan national, le mode d'évacuation des eaux usées par les ménages se présente comme suivant (Graphique 4.38):

trois ménages sur cinq jettent les eaux usées dans la nature (60%) ;  
près d'un ménage sur cinq jette les eaux usées dans la rue (18,9%) ;  
seulement 7% des ménages jettent les eaux usées dans une fosse sceptique , 6,3% dans un réseau d'égout et 5,8% dans un caniveau.

En milieu rural, la situation est la suivante :  
plus de quatre ménages sur cinq (85,9%) jettent les eaux usées dans la nature ;  
10,3% des ménages jettent les eaux usées dans la rue, 1% dans une fosse sceptique et 0,5% dans un réseau d'égout.

La situation en milieu rural traduit l'absence de système d'évacuation des eaux usées, surtout l'absence de système de canalisation des eaux.

En milieu urbain , la répartition est la suivante :  
près d'un ménage sur trois jette les eaux usées dans la nature (29,8%) ;  
29% des ménages jettent les eaux usées dans la rue ;  
14% dans une fosse sceptique ;  
13,1% dans un réseau d'égout et 11,7% dans un caniveau.

Comme on le constate, en milieu urbain le mode d'évacuation des eaux usées est assez diversifié. Cependant, la nature et la rue constituent les lieux où les ménages jettent les eaux usées, sans doute par l'insuffisance de réseau de canalisation ou la défaillance du système existant qui oblige les ménages à utiliser la rue ou la nature.

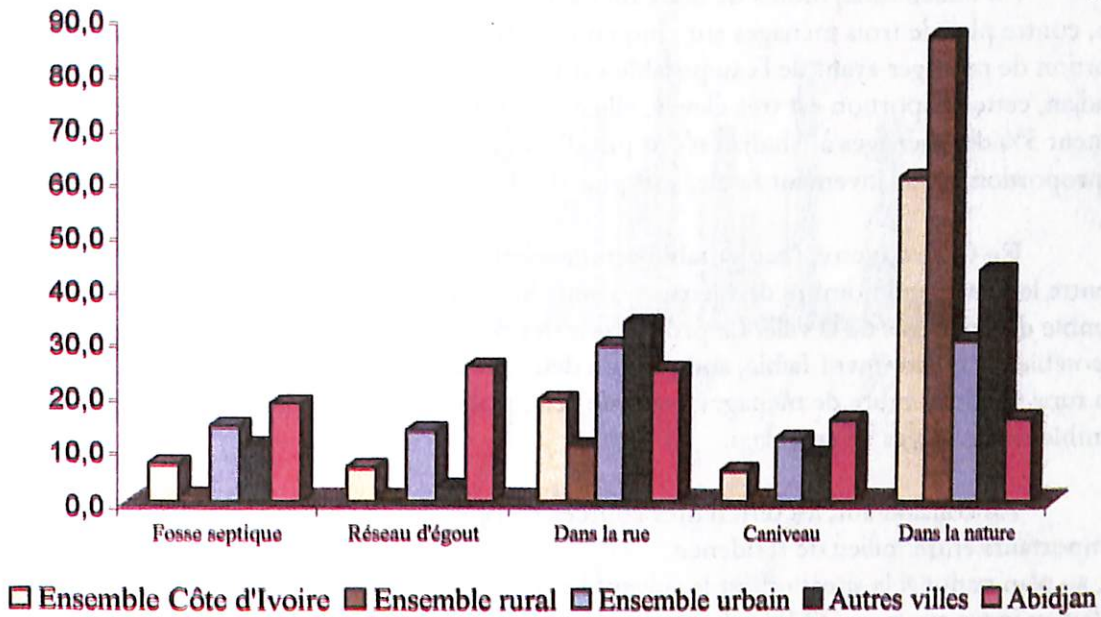
Dans les autres villes du pays, la situation se caractérise par :  
42,8% des ménages jettent les eaux usées dans la nature ;  
un ménage sur trois versent les eaux usées dans la rue (33,2%) ;  
un ménage sur 10 (10,3%) jette les eaux usées dans une fosse sceptique et 8,6% dans un caniveau.

Dans les autres villes, le système de canalisation est presque inexistant ou défectueux.

A Abidjan, la situation est la suivante :  
un ménage sur quatre soit 25% verse les eaux usées dans un réseau d'égout ;  
24,3% dans la rue ;  
18,2% dans une fosse sceptique ;  
15,3% dans la nature, 15,1% dans un caniveau.

A Abidjan, contrairement aux autres villes du pays, le système d'assainissement est plus ou moins développé, mais semble défectueux, à en croire tous les nombreux problèmes d'assainissement que cette ville rencontre pendant les périodes de fortes pluies.

Figure 4.38 : Répartition (en%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des eaux usées



D'une manière générale, dans le pays le système de voirie et de réseaux divers est peu développé, même s'il existe son entretien n'est pas suffisamment réalisé, ce qui explique souvent l'encombrement des réseaux de canalisation des eaux usées ou de pluie. Dans les villes de l'intérieur, le problème se pose avec acuité et entraîne une dégradation de l'environnement avec l'apparition de maladies liées aux eaux usées.

#### 4.5 - Les commodités du logement

Nous appelons commodités du logement tout ce qui peut rendre la vie agréable et décente dans le logement : les équipements de base (mode d'alimentation en eau, téléphone, mode d'éclairage et équipements électro-ménagers).

##### 4.5.1 - Le mode d'alimentation en eau des ménages ordinaires

Pour rappel, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit l'eau potable comme étant une eau ne renfermant en quantité ni substances chimiques, ni germes nocifs pouvant porter atteinte à la santé du consommateur.

En outre, cette eau doit être aussi agréable à boire, tant que les circonstances le permettent la fraîcheur, l'absence de turbidité, de coloration, de parasites, de goût et d'odeurs désagréables sont autant de qualités exigées d'une eau de consommation.

Cette définition de l'eau potable est celle admise en Côte d'Ivoire. En effet, on considère comme eau potable toute eau d'adduction, c'est à dire celle distribuée par la Société de Distribution d'Eau en Côte d'Ivoire (SODECI). Ainsi, nous considérons comme eau potable toute eau en provenance des sources suivantes : SODECI et pompe villageoise. L'eau en provenance de sources autres que celles ci-dessus est dite non potable : il s'agit de l'eau de puits et de l'eau de surface.

En fonction, de cette définition et par rapport aux données issues du Recensement Général de la Population de novembre 1998, un ménage sur deux en Côte d'Ivoire, soit 51,1% a accès à l'eau potable (Graphique 4.40).

En milieu rural, moins de deux ménages sur cinq dispose de l'eau potable soit 37,4%, contre plus de trois ménages sur cinq en milieu urbain. Ainsi, en milieu urbain la proportion de ménages ayant de l'eau potable est plus élevée que celle du milieu rural. A Abidjan, cette proportion est très élevée, elle concerne près de 95% des ménages. C'est seulement 5% des ménages à Abidjan n'ont pas d'eau potable. Dans les autres villes du pays, cette proportion est relativement faible, soit plus de deux ménages sur cinq (43,5%).

En Côte d'Ivoire, l'eau potable est inégalement répartie. La capitale Abidjan concentre le plus grand nombre de ménages ayant de l'eau potable soit près de 95% de l'ensemble des ménages de la ville. La proportion des ménages des autres villes du pays ayant de l'eau potable est relativement faible, soit plus de deux ménages sur cinq (43,5%). C'est surtout en milieu rural que le nombre de ménages ayant de l'eau potable est très faible, soit 37,4% de l'ensemble des ménages de ce milieu.

En considérant, les différentes sources d'approvisionnement en eau, les écarts sont très importants entre milieu de résidence.

Ainsi, au plan national la situation est la suivante :

plus d'un ménage sur trois (32,1%) s'approvisionne avec de l'eau de puits. Mais, parmi ceux-ci, ce sont les ménages ayant le puits dans la cour qui sont les plus nombreux un ménage sur six (16,9%) ;

un ménage sur six utilise de l'eau des pompes villageoises ;

14,5% de ménages s'alimentent avec de l'eau courante dans la cour ;

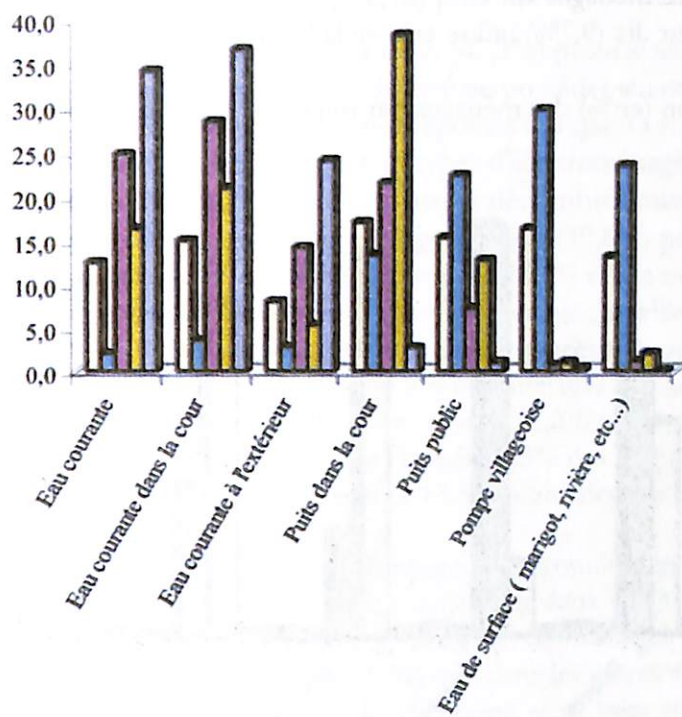
13% de ménages s'approvisionnent avec de l'eau de surface ;

12,5% de ménages s'alimentent avec de l'eau courante et 8% avec de l'eau courante à l'extérieur de la cour.

La différence entre les sources d'eau potable réside dans le mode de collecte de l'eau. En effet, une eau courante se trouve dans le logement, donc est directement accessible par le ménage sans intermédiaire, contrairement à l'eau courante dans la cour qui nécessite des moyens de collecte qui peuvent entraîner ou occasionner une altération de cette eau (récipients de collecte souillés ou tuyauterie défectueuse). De même, une eau courante à l'extérieur de la cour présente plus de danger, car son mode de collecte peut conduire à son altération. Si l'on veut s'en tenir strictement au mode de collecte de l'eau potable, la proportion de ménages ayant l'eau potable est de 12,5%, c'est à dire que plus de cinq ménages sur six n'ont pas accès à l'eau potable en Côte d'Ivoire.

En milieu rural, cette proportion est de 2% contre près d'un ménage sur quatre en milieu urbain. Mais ici, la proportion de ménages s'alimentant avec de l'eau des pompes villageoises représentent 29,4%. Dans les autres villes du pays, la proportion des ménages ayant l'eau courante est de 16,3% contre 34,1% à Abidjan. A Abidjan, la proportion des ménages ayant l'eau courante dans la cour est relativement élevée, soit 36,5%.

Figure 4.39 : Répartition (en%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'approvisionnement en eau



■ Ensemble Côte d'Ivoire ■ Ensemble rural ■ Ensemble urbain ■ Autres villes ■ Abidjan

Comme on le constate, la distribution de l'eau par rapport aux sources est très variée. En milieu rural, les pompes villageoises, avec 29,4% de ménages approvisionnés, tiennent une place prépondérante. En milieu urbain, ce sont les ménages s'alimentant en eau courante dans la cour qui sont les plus nombreux soit plus d'un ménage sur quatre (28,3%), de même que dans les autres villes du pays 20,9% et à Abidjan 36,5%. La répartition des ménages par mode d'alimentation en eau selon la région de résidence pourrait mettre en exergue les disparités régionales en matière d'accès à l'eau potable. Après avoir examiné la distribution d'eau dans les ménages selon la source d'alimentation, il apparaît opportun d'examiner le mode d'éclairage desdits ménages.

#### 4.5.2 - Le mode d'éclairage des ménages

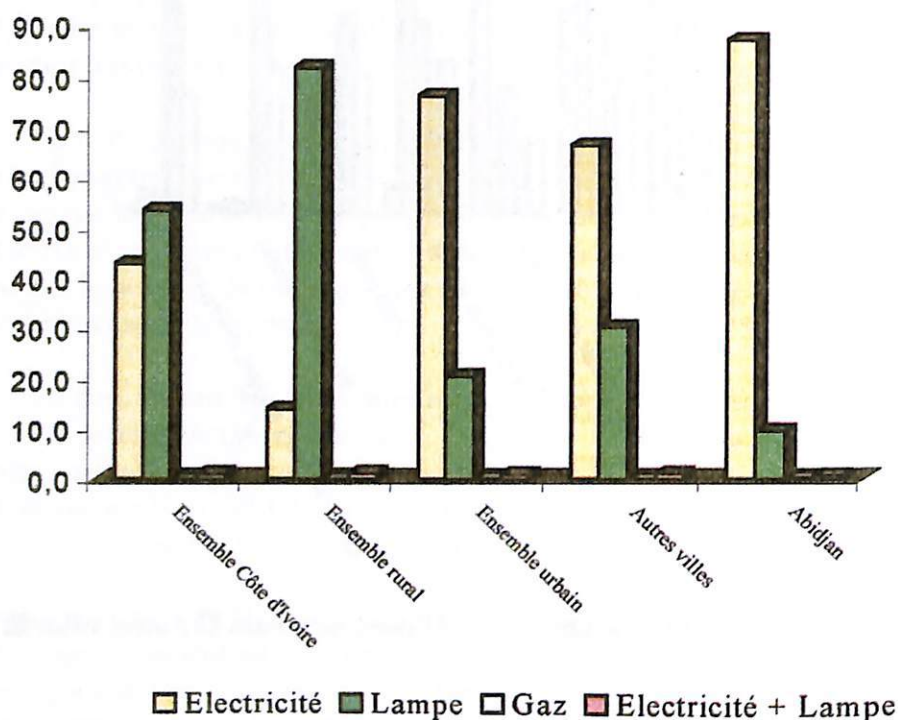
Le mode d'éclairage des ménages est examiné suivant la source d'éclairage et le milieu de résidence du ménage.

Au plan national, un ménage sur deux (53,6%) utilise comme source d'éclairage la lampe tempête et deux ménages sur cinq utilisent l'électricité comme source d'éclairage. Les autres modes d'éclairage sont peu répandus. Ainsi, en Côte d'Ivoire la lampe et l'électricité sont les modes d'éclairage les plus répandus.

En milieu rural, quatre ménages sur cinq (82%) utilisent la lampe tempête comme source d'éclairage et moins d'un ménage sur six (13,9%) utilise l'électricité. La source d'éclairage la plus répandue en milieu rural est la lampe tempête, en dépit du vaste programme d'électrification initié par le gouvernement depuis 1996. En effet, ce programme d'électrification prévoyait l'électrification annuelle de 200 villages. En milieu urbain, plus de trois ménages sur quatre (76,5%) utilisent l'électricité comme mode d'éclairage contre un sur cinq pour la lampe

tempête. Dans les autres villes du pays, deux ménages sur trois (66,6%) utilisent l'électricité comme mode d'éclairage et moins d'un ménage sur trois utilise encore la lampe tempête. A Abidjan, plus de quatre ménages sur cinq (87,5%) utilisent l'électricité comme mode d'éclairage et près d'un ménage sur dix (9,7%) utilise encore la lampe tempête.

Figure 4.40: Répartition (en%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'éclairage



En Côte d'Ivoire, d'après les résultats issus du RGPG-98, la source d'éclairage la plus répandue est la lampe tempête, elle concerne un ménage sur deux. L'électricité touche seulement deux ménages sur cinq dans le pays. En milieu rural, l'électricité est pratiquement inexistante, car moins d'un ménage sur six utilise cette source d'éclairage. La majeure partie des ménages (82%) de ce milieu utilise encore la lampe tempête. En milieu urbain, l'électricité est très répandue car au moins trois ménages sur quatre s'alimentent en électricité contre seulement 30% en lampe tempête. Dans les autres villes du pays deux ménages sur trois utilisent l'électricité, à Abidjan ce sont au moins quatre ménages sur cinq (87,5%).

D'une manière générale, l'utilisation de l'électricité dans le pays est très peu répandue et inégalement répartie selon le milieu de résidence. Si en milieu urbain, plus de trois ménages sur quatre utilisent l'électricité comme source d'éclairage, en milieu rural par contre, c'est la lampe tempête qui est la plus répandue : près de quatre ménages sur cinq (82%) l'utilisent. Comme on le constate, le programme d'électrification villageoise initié depuis 1996 par le gouvernement n'a pas encore atteint les objectifs escomptés. En effet, ce programme prévoyait l'électrification de 200 villages par an.

#### 4.5.3 - Niveau d'équipements électroménagers des logements en Côte d'Ivoire

Nous examinons ici le nombre de ménage ayant un poste de radio, un poste de télévision, le téléphone ou le réfrigérateur en Côte d'Ivoire.

Il ressort de l'examen du tableau Men 4.5.3.1 que près de deux ménages sur cinq (39,6%) possèdent en Côte d'Ivoire un poste de radio, seulement 1,3% des ménages a un poste de télévision, 11,7% des ménages ordinaires dénombrés possèdent une radio et une

télévision, plus d'un ménage sur trois (35,3%) ne possède ni de radio, ni de télévision, ni de téléphone, ni de réfrigérateur et enfin 15,5% des ménages ordinaires dénombrés n'ont pas déclaré posséder une radio, une télévision, un téléphone et un réfrigérateur.

En milieu rural, près d'un ménage sur deux (47,3%) possèdent un poste de radio, 44% des ménages dénombrés dans ce milieu ont déclaré ne posséder aucun des quatre appareils électroménagers cités, 11,2% des ménages n'ont pas répondu à la question, 4,9% des ménages possèdent à la fois la télévision et la radio ; les autres types d'électroménagers sont très faiblement présents. En milieu urbain, 30,5% des ménages dénombrés possèdent une radio contre 2,2% qui ont une télévision et près d'un ménage sur cinq (19,6%) possède et la radio et la télévision. Un ménage sur quatre ne possède rien du tout et 13,2% n'ont rien déclaré. Le téléphone et le réfrigérateur sont quasi inexistants dans les ménages en ville, car le nombre de ménages ayant ces appareils est très faible : 0,4% pour ce qui concerne le réfrigérateur et 0,1% pour le téléphone. Dans les autres villes du pays, 34,9% des ménages ont un poste de radio, 16,1% possèdent la radio et la télévision, 30,4% n'ont rien et 11,2% n'ont rien déclaré. A Abidjan, un ménage sur quatre (25,6%) a un poste de radio, 23% des ménages possèdent la radio et la télévision, 19,3% de ménages n'ont rien et 15,5% n'ont rien déclaré.

Comme on le constate, la radio est l'appareil électroménager le plus répandu dans les ménages, surtout en milieu rural, car près d'un ménage sur deux (47,3%) a une radio contre seulement 30,5% en milieu urbain. En outre, le nombre de ménages ayant la radio et la télévision est relativement important à Abidjan (23%) que dans les autres villes du pays (16,1%). Ce qui est assez remarquable c'est la faiblesse du téléphone aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, malgré le programme de téléphonie rurale initié par le gouvernement depuis quelques années. La faible possession du téléphone dans les ménages urbains peut s'expliquer par l'apparition massive des téléphones portables et des cabines téléphoniques privées qui permettent aux usagers de téléphoner sans avoir un téléphone fixe chez soi et même de recevoir des appels. Cette faiblesse, dans l'appropriation du téléphone, peut aussi s'expliquer par le coût élevé pour son installation et son entretien. Ce qui fait que pour certains ménages la connexion au réseau téléphonique relève du luxe malgré sa nécessité apparente. En ce qui concerne la faiblesse des réfrigérateurs, cela peut s'expliquer l'apparition de la vente d'eau glacée dans les sachets bien cela comporte des risques de maladie et la production de glaces domestiques grâce aux congélateurs, ce qui facilite le refroidissement de l'eau de consommation. En Côte d'Ivoire, la conservation des aliments est très répandue, la viande est surtout séchée de même que le poisson. Une autre explication peut être liée au coût élevé du kilowatt d'électricité, malgré la politique de réduction des tarifs en faveur des ménages dits pauvres.

Tableau 4.2 : Répartition (en%) des ménages par milieu de résidence selon le type d'appareils électroménagers

Milieu de résidence	Type d'appareils électroménagers							
	Radio	Télévision	Téléphone	Réfrigérateur	Radio - Télévision	Rien	Non déclaré	Total
Ensemble urbain	30,5	2,2	0,1	0,4	19,6	25,2	13,2	100
Abidjan	25,6	2,8	0,1	0,5	23,0	19,3	15,5	100
Autres villes	34,9	1,6	0,0	0,3	16,1	30,4	11,2	100
Ensemble rural	47,3	0,5	0,0	0,1	4,9	44,0	11,2	100
Ensemble Côte d'Ivoire	39,6	1,3	0,0	0,2	11,7	35,3	15,5	100

#### 4.6 – Vue d'ensemble des caractéristiques de l'habitat

L'étude des caractéristiques du logement principal du chef de ménage a permis de connaître la structure d'ensemble de l'habitat des ménages par type de toitures, d'analyser ensuite le statut d'occupation, les matériaux de construction et enfin, les conditions et commodités de logements.

On peut retenir que le patrimoine immobilier des chefs de ménages est constitué, pour l'essentiel, de maisons simples, de cases traditionnelles et de concessions (plus de 3/4). Quand en milieu urbain, 3/4 des logements principaux des CM sont soit des maisons simples, des concessions ou des logements en bandes, en milieu rural, ce sont surtout les maisons simples et les cases traditionnelles. Autant, en milieu rural, qu'en milieu urbain, le type de construction privilégié est la maison simple : une maison sur trois l'est au niveau national.

En Côte d'Ivoire, les chefs de ménages ordinaires sont majoritairement propriétaires de leurs logements d'habitation principal (1 chef de ménage sur 2). Mais, on observe plutôt un statut d'occupation différentiel selon le milieu de résidence du chef de ménage : en milieu rural, 3/4 des chefs de ménages sont propriétaires, tandis qu'en milieu urbain 3/5 sont en location simple. Ainsi, en milieu rural, la propriété foncière est privilégiée par rapport au milieu urbain où l'on se contente de la location, compte tenu des coûts élevés des parcelles. Cette situation se confirme en croisant les variables type de construction et statut d'occupation. Ce croisement nous révèle, en plus, qu'en ville, c'est dans les cases traditionnelles que les chefs de ménages propriétaires sont majoritaires, tandis qu'en milieu rural, les chefs de ménages occupent majoritairement les logements en bande comme logement de fonction. A Abidjan, ville au cœur des activités économiques du pays, ce sont les chefs de ménages qui sont majoritairement propriétaires de villas modernes. Il s'agit très certainement des acquis des nombreuses opérations immobilières qui se réalisent dans la capitale économique et les autres grandes villes du pays. En ville, on est généralement locataire, mais, quand on est propriétaire, on dispose d'une case traditionnelle dans les autres villes et d'une villa moderne à Abidjan. En campagne, on est généralement propriétaire, mais, quand on ne l'est pas, on dispose d'un logement en bande comme logement de fonction.

Les surfaces habitées par les ménages, sur l'ensemble du territoire, sont caractérisées par la prédominance des constructions dont les murs sont réalisés en dur. En effet, à l'exception des baraques, faites de bois, et des cases traditionnelles faites de banco, tous les autres types de constructions sont en dur. Le milieu urbain, avec un profil identique pour la

nature du mur à celui de l'ensemble Côte d'Ivoire, est surtout caractérisé par les constructions en dur, tandis que le milieu rural l'est par les constructions en banco (généralement constatés pour les concessions). Quelque soit le milieu de résidence, l'utilisation du géobéton prend de plus en plus de l'ampleur ; il est particulièrement utilisé, en milieu urbain, dans la construction des villas modernes, des appartements, des logements en bande et des maisons simples.

La toiture en tôle est utilisée par la quasi-totalité des logements en Côte d'Ivoire. C'est en milieu urbain qu'il est plus utilisé : 90% des logements en sont couverts contre 75% en milieu rural. Par rapport au type de construction, il ressort que quelque soit le milieu de résidence, la tôle semble être le matériau le plus utilisé pour réaliser les différents types de construction à l'exception des appartements faits de toiture en béton en milieu urbain et des cases traditionnelles faits de toitures en fibre végétales en milieu rural.

Les logements des ménages sont majoritairement faits de sol en ciment. C'est en milieu urbain que ce type de matériel est le plus utilisé : 4 logement sur 5 ont leur plancher garni contre seulement 1 logement sur 2 en milieu rural. En discriminant par rapport au type de construction ; il apparaît qu'à l'exception des villas modernes dont le sol est fait de carreau en milieu urbain et des cases traditionnelles de sols couverts de terre ou sable en milieu rural, tous les autres types de constructions ont des sols revêtus de ciment quelque soit le milieu de résidence.

Au niveau national, plus de la moitié des ménages (60%) utilisent des lieux d'aisance recommandés (WC et Latrines), contre plus d'un tiers de ces ménages qui usent de la nature comme lieu de défécation privilégié. La discrimination de cette population de chefs de ménages ordinaires par milieu de résidence selon la nature du lieu d'aisance, montre clairement une différence fondamentale entre le milieu rural où la nature constitue le lieu d'aisance privilégié et le milieu urbain où la nature est délaissée au profit d'autres lieux d'aisance appropriés (85% pour latrines et wc). Le croisement du lieu d'aisance et du type de construction nous permet de constater que de façon majoritaire, les villas modernes, les appartements, les logement en bande sont équipés de wc, les concessions et les baraques de latrines, et les maisons simples et les cases traditionnelles ne possèdent pas de lieu d'aisance. En milieu urbain, quelque soit le type de logement, les lieux d'aisance appropriés (wc et latrines) sont les plus utilisés, par contre, en milieu rural, pour les ménages résidant dans les concessions, maisons simples et cases traditionnelles et baraques, l'utilisation de la nature est encore prédominante. En milieu urbain, Abidjan se caractérise par la prédominance des ménages équipés de wc, alors que ceux des autres villes le sont en latrines.

Le ramassage des ordures ménagères est pratiquement inorganisé et non systématisé. En effet, ce sont seulement 21% au niveau national, 45% au niveau urbain et 1% au niveau rural qui sont concernés par la collecte et le ramassage des ordures ménagères. En milieu urbain, c'est à Abidjan qu'il existe véritablement des systèmes organisés de collecte : 66% des ménages ont leurs ordures qui sont ramassées, contre 26% dans les autres villes.

La cuisson des aliments dans les ménages ordinaires ivoirien se fait en grande partie (80%) grâce à l'utilisation de sources d'énergie non renouvelable (bois de chauffe, charbon de bois). L'utilisation de la source d'énergie renouvelable que constitue le GAZ n'est pas très répandue (seulement 5% au national), et demeure encore un phénomène urbain (11% en milieu urbain contre 1% en milieu rural), et plutôt Abidjanais (environ 1 ménage sur 5 s'en est approprié).

En ce qui concerne l'évacuation des eaux usées, on constate que les systèmes de canalisation sont quasi inexistant à l'usage des ménages ivoiriens. En effet, au moins 3 ménages sur 5 jettent les eaux usées dans la rue ou dans la nature, quelque soit le milieu de résidence. Le

système le plus recommandé, le réseau d'égout est très peu mis à l'usage des ménages : seulement 6% des ménages au niveau national en ont accès ; c'est surtout à Abidjan qu'il est d'utilisation un peu plus usuelle : 1 ménage sur 4 en est raccordé.

L'eau potable est moyennement distribuée à l'ensemble des ménages : 1 ménage sur 2 en ont accès et s'en approvisionne à travers la source courante de la SODECI, ou par les pompes villageoises. En milieu, ce sont 3 ménages sur 5 qui ont accès à l'eau potable courante ; dans ce milieu, c'est surtout dans la ville d'Abidjan que la quasi-totalité des ménages (95%) sont raccordés à la SODECI et ont donc accès à l'eau potable ; par contre dans les autres villes, plus de la moitié des ménages n'ont pas accès à l'eau potable et s'approvisionne en eau dans les puits. En milieu rural, plus de 3 ménages sur 5 n'ont pas accès à l'eau potable et utilisent l'eau de puits ou l'eau de surface. En milieu urbain, la source d'eau potable la plus utilisée est la SODECI (68%) ; en milieu rural par contre c'est la pompe villageoise (30%).

L'approvisionnement des ménages ivoiriens en énergie électrique n'est pas encore assez répandu. En effet, seulement 2 ménages sur 5 reçoivent un éclairage électrique ; les autres utilisent les lampes tempêtes. Le mode d'éclairage permet de faire une différence fondamentale entre un ménage urbain et un ménage rural : le premier utilisant une source d'énergie moderne (énergie électrique), le second la source traditionnelle (la lampe tempête). En milieu urbain, c'est dans la ville d'Abidjan que les ménages sont le plus raccordés au réseau électrique par le biais de la *Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE)*. En milieu rural, ou seulement 14% des ménages sont raccordés, un immense effort reste encore à faire par le programme d'électrification rural pour généraliser l'utilisation de cette source d'énergie renouvelable et la domestiquer.

L'équipement des ménages vivant sur le territoire ivoirien en appareil électroménagers semble assez sommaire. En effet, 53% des ménages ont soit un poste de radio, soit une télévision, soit les deux. La radio est l'équipement que les ménages semblent s'être le plus approprié : c'est leur principale source d'information. Il est cependant d'utilisation plus courante en milieu rural qu'il ne l'est en milieu urbain. Le téléphone et le réfrigérateur semblent être du domaine du luxe, leur utilisation est très limitée même en milieu urbain jugé plus moderne que le milieu rural. A l'exception de la radio pouvant fonctionner, même, à l'aide de piles, l'utilisation de tous autres matériels électroménagers cités requièrent de l'énergie électrique. C'est l'une des raisons qui limitent certainement leur utilisation, surtout en milieu rural.

## CHAPITRE V : CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS

Ici, nous étudions les conditions de vie de certaines sous populations au sein des ménages ordinaires, la fréquentation scolaire des enfants, l'accès à l'eau potable, les conditions sanitaires suivant certaines caractéristiques socio-démographiques du chef de ménage.

### 5.1 - La fréquentation scolaires des enfants

Nous examinons les taux nets de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans et vivant dans un ménage ordinaire suivant certaines caractéristiques du chef de ménage.

#### 5.1.1 - Une variation différentielle du taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans suivant le sexe et le milieu de résidence du chef de ménage

Le tableau 5.1 se réfère aux taux nets de scolarisation des garçons et des filles âgés de 6 à 11 ans calculés selon le sexe et le milieu de résidence du chef de ménage. D'après les données contenues dans ce tableau, on remarque d'une part une variation importante du taux net de scolarisation des garçons et des filles suivant le milieu de résidence du chef de ménage, tout sexe confondu, cette variation différentielle s'accroît si l'on considère le sexe et le milieu de résidence du chef de ménage d'autre part. En effet, au plan national un garçon sur deux (53,0%) est scolarisé contre seulement plus de deux filles sur cinq (44,3%). En considérant le milieu de résidence, on remarque qu'en milieu rural ce sont seulement deux garçons sur cinq qui sont scolarisés (43,5%) contre une fille sur trois (34,1%). En milieu urbain, près de cinq garçons sur sept (69,2%) sont scolarisés contre près de trois filles sur cinq (59,4%).

En outre, on remarque que quel que soit le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage, il y a une sous scolarisation des filles par rapport aux garçons. Mais c'est en milieu rural que le phénomène est très marqué.

La sous-scolarisation des garçons et des filles en milieu rural pourrait s'expliquer par le manque d'infrastructures scolaires ou par la prédominance de modèles culturels qui valorisent davantage le travail des enfants au détriment de la scolarisation. Par ailleurs, compte tenu du coût de plus en plus élevé de la scolarisation des enfants et le niveau élevé du taux d'échec, les parents deviennent plus réticents à scolariser leurs enfants.

Quant on considère le sexe du chef de ménage, on remarque que dans les ménages dirigés par les femmes, le taux de scolarisation est plus élevé que celui des ménages dirigés par les hommes. Au plan national, près de trois garçons sur cinq (59,6%) sont scolarisés dans un ménage dirigé par une femme contre un garçon sur deux dans un ménage dirigé par un homme. En distinguant, le milieu de résidence, les écarts sont importants. En milieu rural, un garçon sur deux (50,8%) est scolarisé dans un ménage dirigé par une femme contre deux garçons sur cinq (42,6%) dans un ménage dirigé par un homme. En milieu urbain, les écarts s'atténuent, mais la tendance reste la même qu'en milieu rural. De même, dans les autres villes et à Abidjan les ménages dirigés par les femmes scolarisent plus les garçons que ceux dirigés par les hommes, mais le niveau de scolarisation des enfants est plus élevé à Abidjan que partout ailleurs dans le pays. Cela s'explique par la place et le rôle que joue Abidjan. Capitale économique, premier port du pays et la plus grande ville du pays. A ce titre, la ville concentre, toutes les infrastructures socio-économiques, offre donc plus d'opportunités aux parents pour la scolarisation de leurs enfants. Chez les filles, la situation reste identique comme chez les garçons, même si on note

une sous scolarisation des filles par rapport aux garçons quel que soit le sexe ou le milieu de résidence du chef de ménage.

Le taux de scolarisation des enfants vivant dans les ménages dirigés par une femme est un phénomène qui mérite une étude approfondie à travers une enquête spécifique afin de mieux apprécier le phénomène et de dégager les facteurs qui le sous-tendent

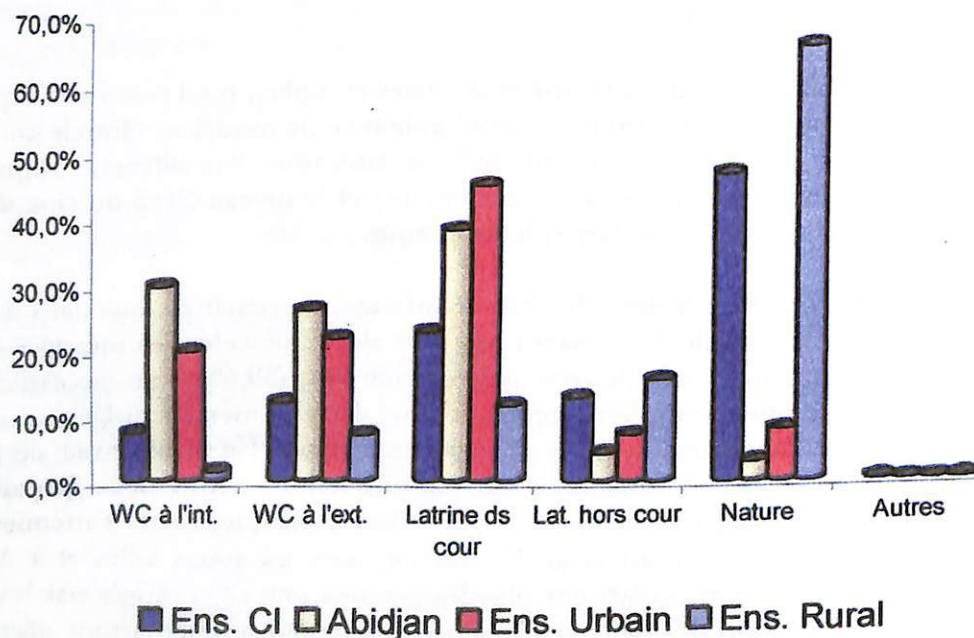
Tableau 5.1: Taux net de scolarisation des garçons et des filles âgés de 6 à 11 ans par sexe et milieu de résidence du chef de ménage

Milieu de résidence du Chef de ménage	Garçons (6-11 ans)			Filles (6-11 ans)		
	CM Homme	CM Femme	Total	CM Homme	CM Femme	Total
Ensemble urbain	68,7	71,7	69,2	59,2	60,3	59,4
Abidjan-ville	75,6	76,2	75,7	65,1	62,4	64,7
Autres villes	64,5	69,3	65,2	55,2	58,9	55,9
Ensemble rural	42,6	50,8	43,5	32,8	42,6	34,1
<i>Ensemble Côte d'Ivoire</i>	52,1	59,6	53,0	43,2	51,0	44,3

## 5.2 – Situation sanitaire des enfants

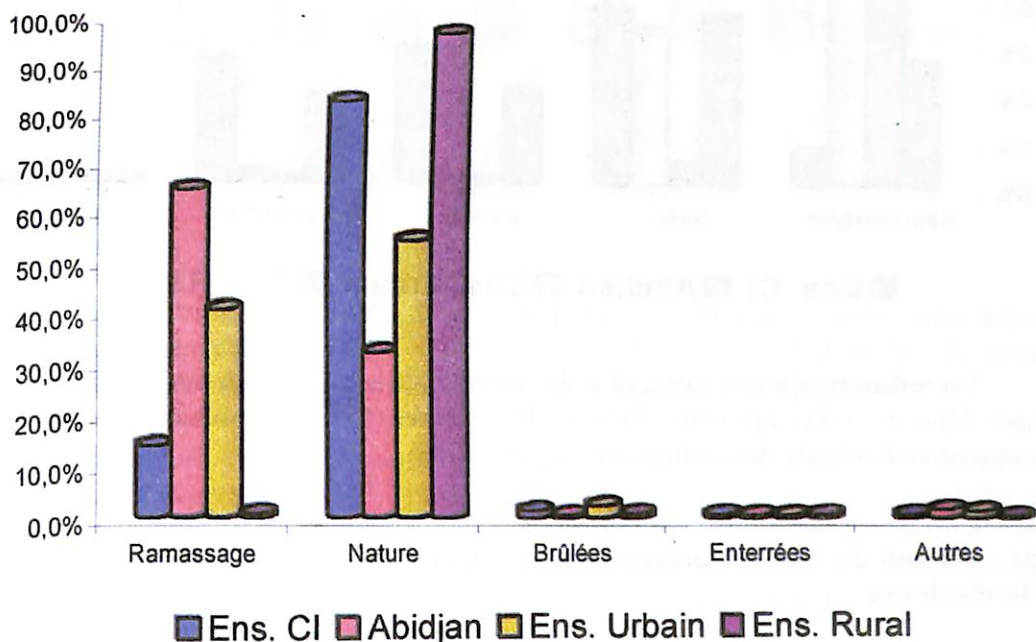
La situation sanitaire des enfants âgés de 0 à 5 ans sera cernée dans le cadre de cette étude à travers : les caractéristiques du lieu d'aisance, le mode d'évacuation des ordures ménagères et les sources d'approvisionnement en eau potable. (Figures 5.1 à 5.3)

Figure 5.1 : Répartition (en %) de la population âgée de 0 à 5 ans vivant dans les ménages ordinaires par milieu de résidence selon les caractéristiques des lieux d'aisance (Ensemble Côte d'Ivoire)<sup>80</sup>



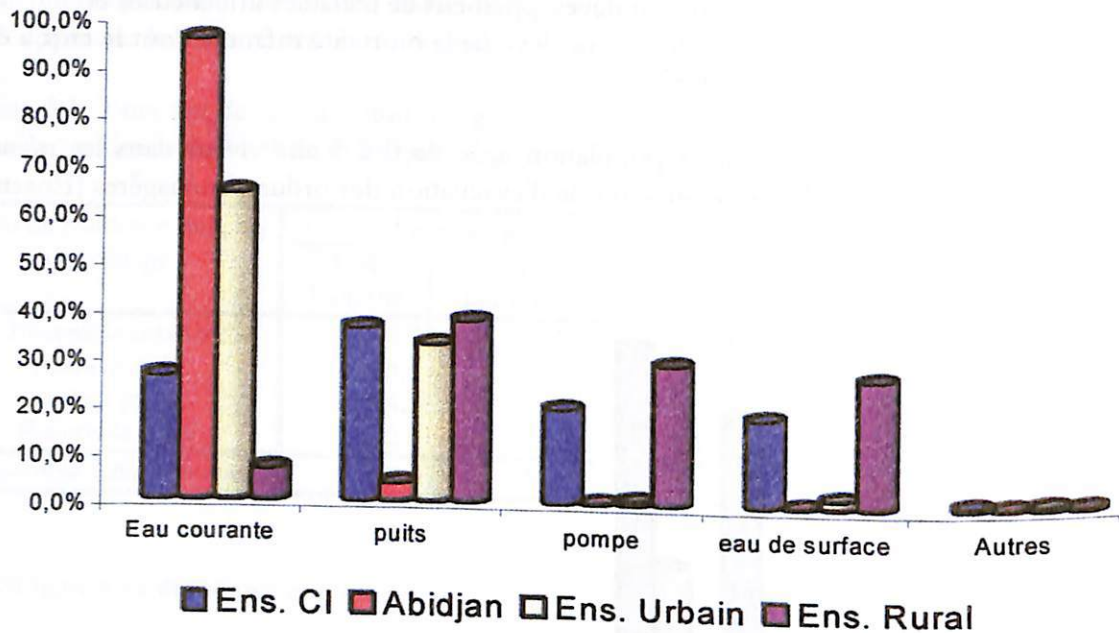
En Côte d'Ivoire, la situation sanitaire des enfants âgés de 0 à 5 ans semble assez précaire. En effet, une frange importante de ces enfants vivent dans des ménages qui n'ont pas accès à l'eau potable (55%) et utilisent la nature à la fois comme lieu d'aisance (46%) et lieu de décharge des ordures ménagères (83%). Ainsi, le cadre de vie des ménages accueillant ces enfants semble être un milieu favorable au développement de maladies infectieuses et parasitaires. L'on comprend aisément le niveau élevé de la mortalité infantile dont le taux a été évalué à 150 ‰ lors de l'EDS-CI 1998.

Figure 5.2 : Répartition (en %) de la population âgée de 0 à 5 ans vivant dans les ménages ordinaires par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des ordures ménagères (Ensemble Côte d'Ivoire)



En milieu urbain, le cadre de vie des enfants semble dans son ensemble meilleur. Nous en voulons pour preuve, le fait que : 97% des enfants vivent dans des ménages qui ont accès à l'eau potable, 92% dans des ménages ayant des lieux d'aisance plus ou moins sécurisés, et, 41% dans des ménages qui arrivent à se débarrasser correctement de leurs ordures. Dans un tel cadre, la nature est moins polluée et donc présente moins de risque de morbidité. Dans ce milieu, c'est la ville d'Abidjan qui présente le cadre de vie familiale le plus approprié au développement des enfants : la quasi-totalité des enfants y sont dans des ménages pourvus d'eau potable (96%), de sanitaires (97%) et pour lesquels le ramassage des ordures est assuré (67%).

Figure 5.3 : Répartition (en %) de la population âgée de 0 à 5 ans vivant dans les ménages ordinaires par milieu de résidence selon les sources d'approvisionnement en eau potable des ménagères (Ensemble Côte d'Ivoire)



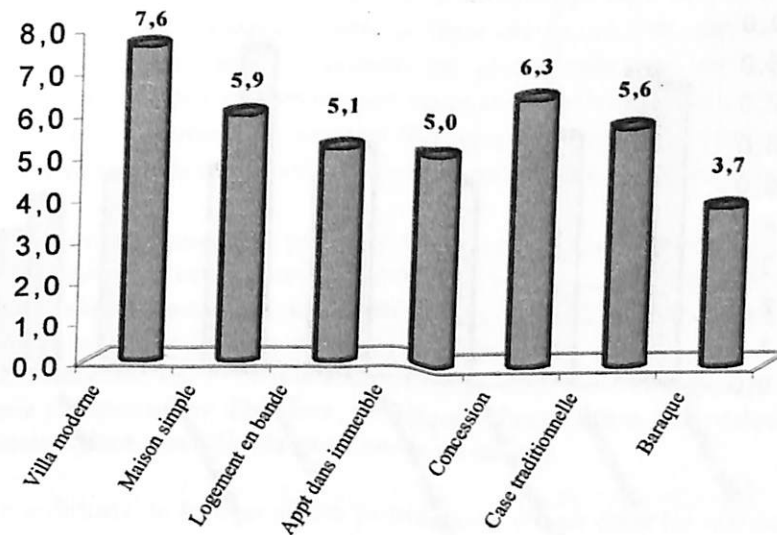
En milieu rural par contre, plus de la moitié de la population des enfants vit au sein de ménages dépourvus d'eau potable (56%) et de sanitaires (65%), qui polluent leur environnement vital à l'aide des ordures ménagères (97%).

### 5.3 - Une variation du nombre moyen de personnes selon le type de construction et le milieu de résidence

Le nombre moyen de personnes par type de construction est le rapport de l'effectif de population d'un type de construction donné par le nombre de pièces de ce même type de construction.

La Figure 5.4 montre la répartition du nombre moyen de personnes par type de construction en Côte d'Ivoire, d'après les données du RGPH-98. Il ressort de ce graphique que le nombre moyen de personnes vivant dans une villa moderne est de 7,6 personnes, ce nombre est le plus élevé par rapport au nombre moyen de personnes dans les autres types de construction. Le type qui concentre plus de personnes est la concession 6,3 personnes en moyenne, vient ensuite la maison simple 5,9 personnes, le type de construction qui concentre le plus faible nombre de personnes est la baraque, soit 3 personnes en moyenne. Comme on le remarque, le nombre moyen de personnes varie en fonction du type de construction et de la surface disponible. La villa moderne par définition occupe une superficie assez importante ce qui explique que le nombre moyen de personnes vivant dans une villa moderne est plus élevé que dans les autres types de construction, contrairement à la baraque où la superficie est très exigüe donc ne pouvant contenir un nombre de personnes élevé. Il convient de rappeler que la superficie minimale d'une pièce en Côte d'Ivoire est de 9m<sup>2</sup>.

Figure 5.4 : Le nombre moyen de personnes par type de construction



En considérant le milieu de résidence (Figure 5.5), on constate qu'en milieu rural le nombre de personnes par concession est très élevé 8,2 contre 7,3 dans la villa moderne. La baraque concentre le plus faible nombre moyen de personnes soit 4,4 personnes.

En milieu urbain (Figure 5.5), par c'est dans la villa moderne qu'on rencontre le plus grand nombre de personnes soit 7,7 personnes et le plus faible nombre moyen de personnes se trouve dans la baraque soit 3,5 personnes en moyenne. Par ailleurs, en milieu urbain le nombre moyen de personnes par type de construction est inférieur est à celui que l'on trouve en milieu rural sauf pour ce qui concerne la villa moderne et le logement en bande.

Dans les autres villes et à Abidjan (Figure 5.6), le nombre moyen de personnes dans la villa moderne est plus élevé que dans les autres types de construction soit 8 dans les autres villes et 7,1 à Abidjan. La baraque enregistre le plus faible nombre moyen de personnes. En outre, le nombre moyen de personnes par type de construction est plus élevé dans les autres villes qu'à Abidjan, sauf pour ce qui concerne le logement en bande où le nombre moyen de personnes est plus élevé à Abidjan.

Figure 5.5 : Répartition du nombre moyen de personnes par type de construction selon le milieu de résidence

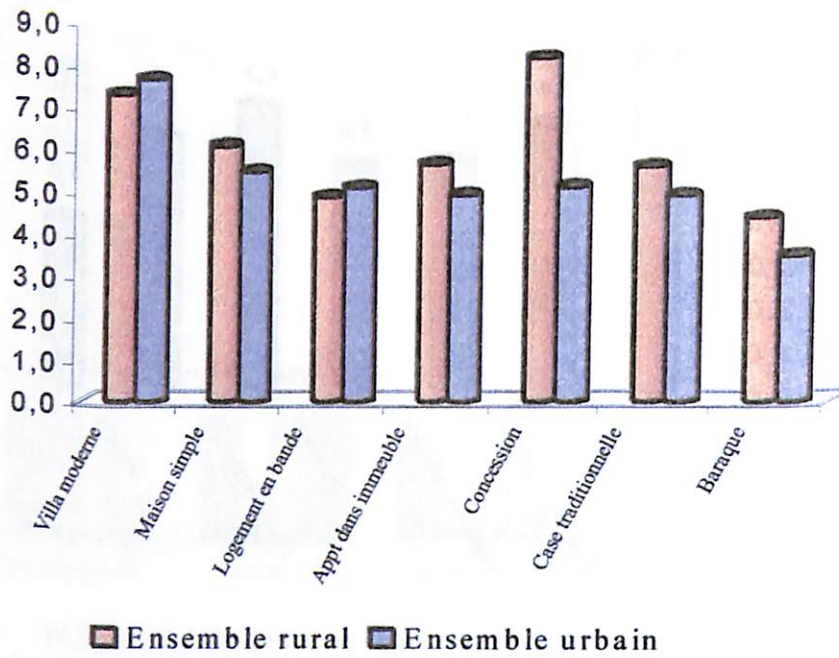
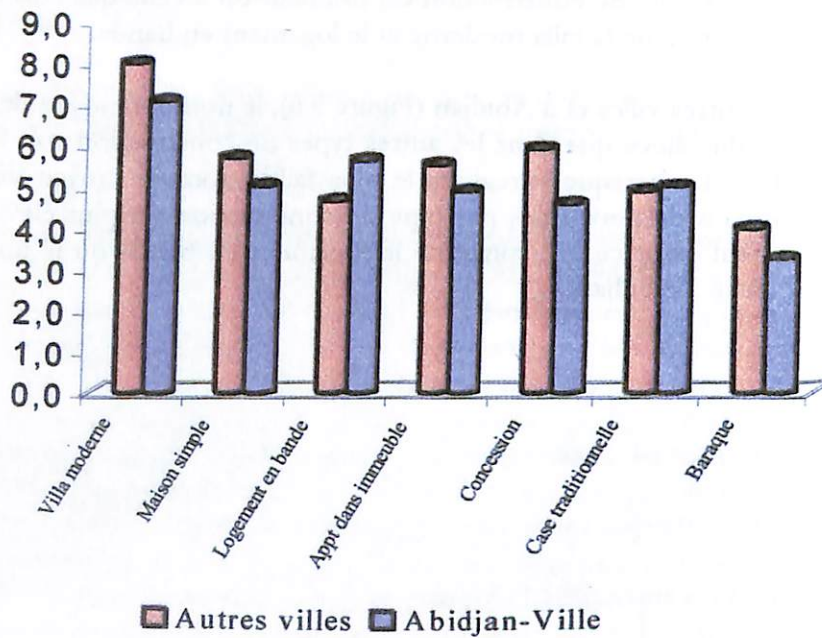


Figure 5.6 : Répartition du nombre moyen de personnes par type de construction selon le milieu de résidence



#### 5.4 – Vue d'ensemble sur les conditions de vie des ménages

La situation de fréquentation scolaire des enfants de 6 à 11 ans dans les ménages sur l'ensemble du territoire est caractérisée par la sous-scolarisation des filles par rapport aux garçons (1 garçon sur 2 est scolarisé contre 2 filles sur 5), et cela quelque soit le milieu de résidence. De plus, la scolarisation des enfants est plus élevée dans les ménages urbains (en moyenne 3 enfants sur 5 y sont scolarisés) par rapport au ménages ruraux (seulement 1 enfant sur 3 en moyenne y est scolarisé). Ce sont les ménages dirigés par les femmes qui enregistrent les meilleures performances de scolarisation des enfants et particulièrement de jeunes garçons.

La situation sanitaire de la population vulnérable, que constitue les enfants âgés de 0 à 5 ans, au sein des ménages est caractérisée par sa précarité. Cette précarité est plus visible en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, en milieu rural, 2 enfants sur 3 vivent dans des ménages qui n'ont pas accès à l'eau potable, 3 enfants sur 5 vivent dans des ménages ne disposant pas de sanitaires, et, 97% des enfants sont dans des ménages où le ramassage des ordures ménagères est inexistant. Dès lors, les risques d'exposition aux maladies parasitaires et infectieuses pourraient être assez élevés pour ces populations.

Les conditions de logement des populations vivant dans les ménages sont fonction du type de construction et du milieu de résidence. Plus le logement est spacieux, plus il accueille un nombre important de résidents. Les villas modernes, construites généralement par des agences immobilières dûment assermentées, qui respectent donc les normes de construction requises, sont les plus surpeuplées de tous les types de construction. Et cela est vrai aussi bien au niveau national (7,6 personnes en moyenne par pièce occupée), qu'en milieu urbain (7,7 personnes en moyenne par pièce occupée). En milieu rural, ce sont les ménages occupant les concessions qui, avec une moyenne de 8,2 personnes par pièce occupée, sont les plus hospitaliers.

## CONCLUSION GENERALE

L'étude des caractéristiques des ménages et des conditions de vie des populations, d'après les données du RGPH - 98, a permis de décrire les caractéristiques globales des ménages et celles de chefs de ménages ordinaires, celles de l'habitat et les conditions de vie des populations.

Il en ressort les tendances suivantes :

La Côte d'Ivoire compte 2.646.456 ménages ordinaires et 942 ménages collectifs. Ces deux types de ménages ont respectivement en leur sein 15.327.423 et 39.249 habitants, soit en moyenne 5,8 personnes par ménage ordinaire et 41,7 personnes par ménage collectif. En milieu urbain, on dénombre 1.222.072 ménages ordinaires et 704 ménages collectifs avec respectivement 6.492.783 et 36.355 habitants, soit des moyennes respectives de 5,3 et 51,6 personnes par ménage. En milieu rural, on y trouve 1.424.384 ménages ordinaires et 238 ménages collectifs qui comptent respectivement 8.834.640 et 2.894 personnes ayant en moyenne 6,2 respectivement 12,2 personnes par ménage.

La population des chefs de ménages ordinaires résidant sur le territoire ivoirien est essentiellement composée d'homme (84%). La proportion des femmes chefs de ménages connaît une hausse en passant de 15% à 16% de 1988 à 1998. Avec une moyenne d'âge de 42 ans, c'est une population d'adultes, puisque 80% ont plus de 30 années de vie révolues, et, de personnes mariées : plus de 3 chefs de ménages sur 5 le sont. 70% de ces ménages sont dirigés par des ivoiriens contre 30% par des étrangers. L'analphabétisme y semble généralisé : plus de 3 chefs de ménages sur 5 sont analphabètes, surtout au sein des chefs de ménages étrangers : 4 chefs de ménages étrangers sur 5 sont analphabètes contre 3 sur 5 chez les chefs de ménages ivoiriens. Le niveau primaire de la formation de base semble être celui atteint par la majorité des chefs de ménages : 1 chef de ménage sur 3. Cette population de chefs de ménages est potentiellement active à 90% et donc moins confrontée au chômage.

En ce qui concerne le patrimoine immobilier des ménages, force est de constater que les chefs de ménages en sont majoritairement propriétaires : 1 chef de ménage sur 2. La maison simple représente le type de construction dominant, dans cet ensemble constitué, pour l'essentiel (aux 3/4) de maisons simples, cases traditionnelles et concessions. Ces logements habités par les ménages sont construits de manière prédominante avec des murs en dur, des toitures en tôle et des sols en ciment. L'équipement de ces logements en appareils électroménagers semble assez sommaire. En effet, 53% des ménages ont soit un poste de radio, soit une télévision, soit les deux. La radio est l'équipement que les ménages (40%) semblent s'être le plus approprié : c'est leur principale source d'information.

Pour ce qui est de l'assainissement du cadre de vie des ménages, la situation semble assez préoccupante. En effet, si, plus de la moitié des ménages (60%) disposent de sanitaires tels que WC et latrines ; 2 ménages sur 10 seulement parviennent à évacuer leurs eaux usées par des systèmes de canalisation recommandés tels caniveaux, fosses sseptiques et égouts, autant qu'il y a de ménages qui ont leurs ordures ménagères ramassées. L'eau potable est moyennement distribuée aux ménages : 1 ménage sur 2 en a accès à travers la source courante de la SODECI ou les pompes villageoises. 80% des ménages utilisent des sources d'énergie non renouvelable (bois de chauffe, charbon de bois) pour la cuisson des aliments. L'éclairage des logements se fait surtout avec des lampes à pétrole (54%), la connexion au réseau d'énergie électrique de la CIE n'est vulgarisée qu'en milieu urbain (77%).

Les conditions de vie dans les ménages ont été analysées par rapport à la situation de socialisation des populations vulnérables que constituent les enfants (les moins de 12 ans : les 6-11 ans pour la scolarisation et les moins de 5 ans pour la santé). Les taux nets de scolarisation calculés à l'aide des données collectées ont confirmé la thèse de la sous-scolarisation des jeunes filles (44,3%) par rapport aux jeunes garçons (53,0%), déjà affirmée par des études antérieures comme les Enquêtes sur les Conditions de Vie des Ménages de 1995 et 1998. De plus, les ménages urbains et surtout ceux dirigés par les femmes sont plus favorables à la scolarisation des enfants. La situation sanitaire des enfants des moins de 5 ans est assez précaire surtout en milieu rural. Dans ce milieu, c'est presque la quasi-totalité des enfants qui vivent dans des ménages qui n'ont pas leurs ordures ramassées ; en outre sur 5 enfants pris indistinctement dans différents ménages, 3 n'ont pas accès à l'eau potable et 3 n'ont pas accès à des lieux d'aisance comme WC et latrines. Les conditions de logement semblent être particulièrement difficiles pour cette population infantile. En effet, des baraques exiguës peuplées en moyenne de 3,7 personnes par pièce occupée, aux villas modernes peuplées de 7,6 personnes par pièce occupée, les conditions d'habitation ne semblent guère favorables à l'épanouissement des enfants. Elles frôlent le surpeuplement par pièce voire la promiscuité, autant en milieu rural (8,2 personnes dans les concessions) qu'en milieu urbain (7,7 personnes dans les villas modernes) ; dans dernier milieu cette précarité est vécue dans les autres villes qu'à Abidjan avec respectivement 8 et 7,1 dans les villas modernes.

Ainsi, en Côte d'Ivoire, le profil type d'un ménage pourrait être le suivant : le chef de ménage est un ivoirien d'une quarantaine d'années révolues, résidant en milieu rural, marié, analphabète et économiquement actifs, mais peu favorable à la scolarisation des jeunes filles surtout. Son logement principal est une maison simple, construite avec des murs en dur, la toiture en tôle et le sol en ciment, dotée de WC ou de latrines et éclairée à la lampe tempête. Il est équipé d'un poste de radio comme principal source d'information. Il a accès à l'eau potable et l'évacuation des eaux usées et des ordures ménagères s'y fait dans la nature et/ou dans la rue. La cuisson des aliments s'y fait avec du bois de chauffe ou du charbon de bois.

L'analyse des tendances ci-dessus mises en évidence appelle aux recommandations suivantes :

- Il devrait être conçus et mis en œuvre des programmes d'IEC en vue d'encourager la scolarisation des jeunes filles surtout à l'endroit des hommes chefs de ménages ;
- Les programmes d'hydrauliques villageoises devraient être généralisées à l'étendue du territoire national et surtout veiller à la pérennisation des acquis par une intensification de la formation des artisans réparateurs à la maintenance des équipements ;
- Le programme d'électrification rurale devrait se généraliser davantage et surtout à l'ensemble des contrées rurales ;
- Le programme de téléphonie rurale devrait être revigoré en s'étendant prioritairement aux zones rurales enclavées ;
- Les campagnes de sensibilisation à l'utilisation du Gaz au détriment des sources d'énergie non renouvelables, destructrices du couvert forestier et de l'environnement, devraient s'intensifier en ciblant en particulier les ménages ruraux ;
- Une extension des systèmes de canalisation et des réseaux d'égout se conçoit de plus en plus comme une urgence pour assainir le cadre de vie des ménages et prévenir les maladies parasitaires et infectieuses ;
- Le programme d'appui à la politique de l'habitat, pourrait encourager et soutenir la production des logements à coût modéré par l'utilisation de matériaux comme le géobéton.

## LES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BARTIAUX, F. (1991), « Formation et Transformations des ménages des personnes âgées : Une analyse par ménage de différents recensements », Académia, Louvain-la-Neuve, Belgique.
- BLAYO, C., (1994), « *De l'application des principes d'analyse démographique à l'étude de l'évolution des ménages* », in Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes, Séminaire international d'Aranjuez (27-30 septembre 1994), ouvrage publié par l'AIDDEF n° 7, 21-36.
- BLAYO, C., (1990), « De l'application des principes d'analyse démographique à l'étude de l'évolution des familles », *Population*, 45(1), 63-86.
- BENOIT D., LEVI P., VIMARD P., (1983), « Structures Des ménages dans les populations rurales du sud-Togo : Premières analyses comparatives à partir de l'analyse Des correspondances », *Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines, Vol XIX, n°3*, 312-333
- DUCHÊNE, J., (1995a), « *Ménages et familles dans les pays industrialisés, questions de définitions* », J. Duchêne et G. Wunsch (sous la direction de), *Collecte et comparabilité des données démographiques et sociales en Europe*, Académia/L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, 183-216.
- DUCHÊNE, J., (1995b), « *Modèles de projection des ménages et des familles* », Document pédagogique de l'Institut de Démographie, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, juillet 1995, 52p.
- DUCHÊNE, J., (1998), « *Projection des ménages et des familles dans l'Union Européenne* ». Sources de données et méthodologie, in C. Wattelar, J. Duchêne et E. Thilgès (sous la direction de), *Le défi de l'incertitude. Nouvelles approches en perspective et prospective démographiques*, Académia/L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, 21.p.
- GAYE GUINGNIDO, K., (1992), « La mesure de l'impact des migrations sur l'évolution des ménages : le cas du Bénin », Académia, Louvain-la-Neuve, Belgique.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, préparé par OUATTARA, I., COULIBALY, J., FOFANA, K., (1996), « *Profil de la pauvreté en Côte d'Ivoire 1993 et 1995* », Ministère du Plan et du Développement Industriel, Abidjan, Côte d'Ivoire.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, préparé par OUATTARA, I., COULIBALY, J., (1995), « *Enquête sur la Pauvreté en Côte d'Ivoire : Rapport sur la préparation des fichiers d'analyse, le traitement des valeurs extrêmes et des valeurs manquantes, et le calcul des différentes pondérations* », Ministère du Plan et du Développement Industriel, Abidjan, Côte d'Ivoire.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, (1998), « *Manuel de l'agent recenseur et du chef d'équipe* », Institut National de la Statistique, Abidjan.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, (1998), « *Manuel codification des questionnaires ménage* », Institut National de la Statistique, Abidjan.
- JONES, C., XIAO, YE (1997), « *Issues in Comparing Poverty Trends Over Time in Côte d'Ivoire* », Policy Research Working Paper, N°1711, Macroeconomics and Growth division, Washington, D.C., The World Bank.

LOCOH T., (1988), « *l'analyse comparative de la taille et de la structure des ménages* », Congrès Africain de Population, vol. 2, UIESP, Dakar.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD), (1997), « *Rapport sur le Développement Humain* », Economica, Paris, France.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD), (2000), « *Rapport sur le Développement Humain 2000 : Droits de l'homme et développement humain* », De Boeck et Larcier s. a., Paris, Bruxelles.

SCHOUMAKER, B., TABUTIN, D., (1998), « *Relations entre Pauvreté et Fécondité dans les Pays du Sud : Etat des Connaissances, Méthodologie et Illustrations* », CICRED, Séminaire : Pauvreté, Fécondité et Planification Familiale, Mexico, Mexique.

SONGSOORE, J., MCGRANAHAN, G. (1996), « *Women and Household Environmental Care in the Greater Accra Metropolitan Area (GAMA)* », Stockholm Environment Institute (SEI), Urban Environment Series Report n°2, Stockholm, Suède.

UNITED NATIONS CENTRE FOR HUMAN SETTLEMENTS, AND THE WORLD BANK, (1993), « *The Housing Indicators Programm* », Volume II : Indicator Tables, Washington, D.C., USA.

UNITED NATIONS CENTRE FOR HUMAN SETTLEMENTS, (1996), « *An Urbanizing World : Global Report on Human Settlement* », Oxford University Press, Great Britain.

VIMARD, P., (1997), « *Transitions Démographique et Familiale : Des théories de la modernisation aux modèles de crise* », Equipe de recherche Transition de la fécondité et Santé de la reproduction (ETS), Documents de recherche, n°3, ORSTOM, Paris, France.

VIMARD, P. N'CHO S., (1988), « *Les noyaux familiaux en Côte d'Ivoire : structures et probabilités de transition* », in Congrès Africain de Population, Dakar, UIESP, Liège, Vol 2.

VIMARD, P. N'CHO S., (1991), « *Une approche Des cycles familiaux en Côte d'Ivoire* », communication à la Conférence de l'UEPA « Femme et population » Ouagadougou.

VIMARD, P. N'CHO S., (1993), « *Conséquences sociales de la structure Des ménages selon les groupes socio-économiques en Côte d'Ivoire* », Communication au Séminaire international CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD « Ménage et famille en Afrique : bilan, enjeux et perspectives de la recherche », Lomé, 17p.

## TABLE DES TABLEAUX ET FIGURES

TABLEAU N°2.1 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES MENAGES ORDINAIRES ET DES MENAGES COLLECTIFS SELON LE MILIEU DE RESIDENCE.....	18
TABLEAU 2.2 : REPARTITION DES MENAGES ORDINAIRES PAR MILIEU DE RESIDENCE EN 1975, 1988 ET 1998. ....	21
TABLEAU 3.1 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGES ORDINAIRES PAR SEXE SELON LE MILIEU.....	22
DE RESIDENCE.....	22
TABLEAU 3.2 : REPARTITION DE LA TAILLE MOYENNE, DES AGES MOYENS ET MEDIANS DES CHEFS DE MENAGES ORDINAIRES PAR SEXE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE.....	25
TABLEAU 3.3 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LA SITUATION MATRIMONIALE ET LE SEXE.....	26
TABLEAU 3.4 : REPARTITION DE L'AGE MOYEN DES CHEFS DE MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LA SITUATION MATRIMONIALE ET LE SEXE .....	27
TABLEAU 3.5 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGES PAR NATIONALITE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE .....	29
TABLEAU 3.7 : TAUX D'ALPHABETISATION DES CHEFS DE MENAGE PAR MILIEU SELON LE SEXE .....	33
TABLEAU 3.7 : TAUX D'ALPHABETISATION DES CHEFS DE MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LA NATIONALITE.....	33
TABLEAU 3.8 : REPARTITION (EN %) DES CHEFS DE MENAGES ORDINAIRES PAR NIVEAU D'INSTRUCTION SELON LE MILIEU DE RESIDENCE .....	34
TABLEAU 3.9 : L'AGE MOYEN DES CHEFS DE MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE TYPE D'ACTIVITE.....	35
TABLEAU 4.1. : REPARTITION DES TYPES DE CONSTRUCTION PAR MILIEU DE RESIDENCE.....	39
TABLEAU 4.2 : REPARTITION (EN%) DES MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE TYPE D'APPAREILS ELECTROMENAGERS.....	78
TABLEAU 5.1: TAUX NET DE SCOLARISATION DES GARÇONS ET DES FILLES AGES DE 6 A 11 ANS PAR SEXE ET MILIEU DE RESIDENCE DU CHEF DE MENAGE .....	82

FIGURE 2.1 : STRUCTURE DES MENAGES COLLECTIFS ET DE LA POPULATION DES MENAGES COLLECTIFS SELON LE MILIEU DE RESIDENCE EN%.....	19
FIGURE 2.2 : STRUCTURE DES MENAGES ORDINAIRES ET DE LA POPULATION DES MENAGES ORDINAIRES SELON LE MILIEU DE RESIDENCE EN%.....	20
FIGURE 3.1: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGES PAR SEXE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE.....	22
FIGURE 3.3: TAILLE MOYENNE DES MENAGES ORDINAIRES PAR SEXE DU CM SELON LE MILIEU DE RESIDENCE .....	25
FIGURE 3.4: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR NATIONALITE .....	28
FIGURE 3.5 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGES NON-IVOIRIENS PAR PAYS D'ORIGINE .....	29
FIGURE 3.6: EVOLUTION DES TAUX DE CHEFS DE MENAGES PAR SEXE ET GROUPES D'AGES ( ENSEMBLE COTE-D'IVOIRE).....	30
FIGURE 3.7: EVOLUTION DES TAUX DE CHEFS DE MENAGES PAR SEXE ET GROUPES D'AGES ( ENSEMBLE URBAIN).....	30
FIGURE 3.8: EVOLUTION DES TAUX DE CHEFS DE MENAGES PAR SEXE ET GROUPES D'AGES ( ENSEMBLE RURAL).....	31
FIGURE 3.9: EVOLUTION DES TAUX DE CHEFS DE MENAGES PAR SEXE ET GROUPES D'AGES ( ABIDJAN-VILLE).....	31
FIGURE 3.10 : EVOLUTION DES TAUX DE CHEFS DE MENAGES PAR SEXE ET GROUPES D'AGES ( AUTRES-VILLES).....	32
FIGURE 4.1: REPARTITION DES TYPES DE CONSTRUCTION EN COTE-D'IVOIRE	37
FIGURE 4.2: REPARTITION DES TYPES DE CONSTRUCTION EN MILIEU URBAIN	38
FIGURE 4.3: REPARTITION DES TYPES DE CONSTRUCTION EN MILIEU RURAL..	39
FIGURE 4.4: REPARTITION DES TYPES DE CONSTRUCTION DANS LES AUTRES VILLES DU PAYS .....	39
FIGURE 4.5: REPARTITION DES TYPES DE CONSTRUCTION DANS LA VILLE D'ABIDJAN.....	40
FIGURE 4.6: REPARTITION (EN%) DES CHEFS DE MENAGES ORDINAIRES PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT.....	40
FIGURE 4.7: REPARTITION ( EN%) DES MENAGES ORDINAIRES EN COTE-D'IVOIRE PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT.....	42
FIGURE 4.8: REPARTITION ( EN%) DES MENAGES ORDINAIRES EN MILIEU RURAL PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT .....	43

FIGURE 4.9: REPARTITION (EN%) DES CHEFS DE MENAGES ORDINAIRES EN MILIEU URBAIN PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT .....	44
FIGURE 4.10: REPARTITION (EN%) DES CHEFS DE MENAGES ORDINAIRES DES AUTRES VILLES DU PAYS PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT .....	45
FIGURE 4.11: REPARTITION (EN%) DES CHEFS DE MENAGES ORDINAIRES D'ABIDJAN-VILLE PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT .....	46
FIGURE 4.12: REPARTITION (EN%) DES LOGEMENTS PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LA NATURE DU MUR .....	48
FIGURE 4.13: REPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION EN COTE-D'IVOIRE SELON LA NATURE DU MUR.....	48
FIGURE 4.14: REPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION DE L'ENSEMBLE URBAIN SELON LA NATURE DU MUR.....	49
FIGURE 4.15: REPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION DE L'ENSEMBLE RURAL SELON LA NATURE DU MUR.....	50
FIGURE 4.16: REPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION DANS LES AUTRES VILLES SELON LA NATURE DU MUR.....	51
FIGURE 4.17: REPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION D'ABIDJAN-VILLE SELON LA NATURE DU MUR.....	51
FIGURE 4.18: REPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION DE L'ENSEMBLE COTE-D'IVOIRE SELON LA NATURE DU TOIT .....	52
FIGURE 4.19: REPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION DE L'ENSEMBLE URBAIN SELON LA NATURE DU TOIT.....	53
FIGURE 4.20 : REPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION DE L'ENSEMBLE RURAL SELON LA NATURE DU TOIT .....	54
FIGURE 4.21: REPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION DE L'ENSEMBLE URBAIN SELON LA NATURE DU TOIT.....	55
FIGURE 4.22: REPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION DANS LES AUTRES VILLES DU PAYS SELON LA NATURE DU TOIT .....	55
FIGURE 4.23: REPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION D'ABIDJAN-VILLE SELON LA NATURE DU TOIT .....	56
FIGURE 4.24: REPARTITION (EN%) DES LOGEMENTS EN COTE-D'IVOIRE PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LA NATURE DU SOL .....	57
FIGURE 4.25: REPARTITION (EN%) DES LOGEMENTS EN COTE-D'IVOIRE SELON LA NATURE DU SOL.....	58

FIGURE 4.26: REPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION EN MILIEU RURAL SELON LA NATURE DU SOL.....	59
FIGURE 4.27: REPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION EN MILIEU URBAIN SELON LA NATURE DU SOL.....	59
FIGURE 4.28: REPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION DES AUTRES VILLES SELON LA NATURE DU SOL.....	60
FIGURE 4.29: REPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION A ABIDJAN SELON LA NATURE DU SOL.....	61
FIGURE 4.30: REPARTITION (EN%) DES LOGEMENTS PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LES CARACTERISTIQUES DU LIEU D'AISANCE.....	62
FIGURE 4.31: REPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION EN COTE-D'IVOIRE SELON LES CARACTERISTIQUES DU LIEU D'AISANCE.....	64
FIGURE 4.32: REPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION EN MILIEU RURAL SELON LES CARACTERISTIQUES DU LIEU D'AISANCE.....	65
FIGURE 4.33: REPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION EN MILIEU URBAIN SELON LES CARACTERISTIQUES DU LIEU D'AISANCE.....	66
FIGURE 4.34: REPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION DANS LES AUTRES VILLES SELON LES CARACTERISTIQUES DU LIEU D'AISANCE.....	67
FIGURE 4.35: REPARTITION (EN%) DES TYPES DE CONSTRUCTION D'ABIDJAN-VILLE SELON LES CARACTERISTIQUES DU LIEU D'AISANCE.....	68
FIGURE 4.36: REPARTITION (EN%) DES MENAGES ORDINAIRES PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE MODE D'EVACUATION DES ORDURES MENAGERES.....	69
FIGURE 4.37: REPARTITION (EN%) DES MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE MODE DE CUISSON.....	70
FIGURE 4.38 : REPARTITION (EN%) DES MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES.....	72
FIGURE 4.39 : REPARTITION (EN%) DES MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU.....	74
FIGURE 4.40: REPARTITION (EN%) DES MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE MODE D'ECLAIRAGE.....	75
FIGURE 5.4 : LE NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR TYPE DE CONSTRUCTION.....	84
FIGURE 5.5 : REPARTITION DU NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LE MILIEU DE RESIDENCE.....	85
FIGURE 5.6 : REPARTITION DU NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LE MILIEU DE RESIDENCE.....	85
5.4 – VUE D'ENSEMBLE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES.....	86

ANNEXES

TABLEAU ANNEXE 3.4 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGES ORDINAIRES PAR NATIONALITE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

NATIONALITE	ABIDJAN VILLE		AUTRES VILLES		ENSEMBLE URBAIN		ENSEMBLE RURAL		TOTAL
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Ivoiriens	361450	455470	816920	1028279	1845199				
Non Ivoiriens	213033	188108	401141	392750	793891				
ND	2296	1715	4011	3355	7366				
TOTAL	576779	645293	1222072	1424384	2646456				

TABLEAU ANNEXE 3.7: REPARTITION DE LA POPULATION DES CHEFS DE MENAGE ORDINAIRE PAR MILIEU DE RESIDENCE PAR SEXE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION

Niveau d'instruction	ABIDJAN VILLE		AUTRES VILLES		ENSEMBLE URBAIN		ENSEMBLE RURAL		TOTAL	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Primaire	77244	17423	69520	16232	146764	33655	165142	13275	311906	46930
Secondairegénéral 1	92980	17417	84962	15593	177942	33010	86152	4406	264094	37416
Secondairegénéral 2	65939	8160	60281	7010	126220	15170	35544	1795	161764	16965
Secondaire Techniq1	6077	1926	3956	802	10033	2728	3515	275	13548	3003
Supérieur	57477	8591	27017	2172	84494	10763	10017	717	94511	11480
ND	175297	48248	278242	79506	453539	127754	922787	180759	1376326	308513
TOTAL	475014	101765	523978	121315	998992	223080	1223157	201227	2222149	424307

TABLEAU ANNEXE 3.8: REPARTITION DE LA POPULATION DES CHEFS DE MENAGE ORDINAIRE PAR MILIEU DE RESIDENCE PAR SEXE SELON LE TYPE D'ACTIVITE

TABLEAU ANNEXE 3.8 : REPARTITION DE LA POPULATION DES CHEFS DE MENAGE ORDINAIRE PAR MILIEU DE RESIDENCE PAR SEXE SELON LE TYPE D'ACTIVITE

Type d'activité	ABIDJAN VILLE		AUTRES VILLES		ENSEMBLE URBAIN		ENSEMBLE RURAL		TOTAL	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
<b>Occupé</b>	418361	69178	458486	73224	876847	142402	1191856	152856	2068703	295258
Chômeur	8640	1334	4428	392	13068	1726	2048	109	15116	1835
Quête de 1er Emploi	7547	1668	3414	349	10961	2017	1354	80	12315	2097
Ménagère	882	21026	1081	34657	1963	55683	1569	37590	3532	93273
Etudiants	7455	2340	27212	5539	34667	7879	1801	324	36468	8203
Retraités	15281	1485	9660	516	24941	2001	2372	108	27313	2109
Rentier	2851	674	2288	952	5139	1626	1885	640	7024	2266
Autre Inactif	11537	3560	14809	4987	26346	8547	16532	8743	42878	17290
ND	2460	500	2600	699	5060	1199	3740	777	8800	1976
<b>TOTAL</b>	<b>475014</b>	<b>101765</b>	<b>523978</b>	<b>121315</b>	<b>998992</b>	<b>223080</b>	<b>1223157</b>	<b>201227</b>	<b>2222149</b>	<b>424307</b>

TABLEAU ANNEXE 3.8.1 : REPARTITION DES MENAGES ORDINAIRES PAR SEXE ET GROUPE D'ÂGES DU CHEF DE MENAGE SELON LE TYPE D'ACTIVITE

ENSEMBLE COTE D'IVOIRE / SEXE MASCULIN

GROUPE D'AGES	TYPE D'ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE													Total
	Occupé	Chômeur	Quête 1er emploi	Sous total actifs	Ménagère	Etudiant élève	Retraite	Rentier	Autres inactifs	Sous total inactifs	Non déclaré			
15 ans	1538	0	0	1538	8	3086	0	0	143	3237	29	4804		
15-19 ans	23139	91	405	23635	87	16819	0	0	981	17887	148	41670		
20-24 ans	136747	774	2407	139928	239	10825	0	126	3108	14298	603	154829		
25-29 ans	263483	1617	3887	268987	304	4320	0	337	3457	8418	837	278242		
30-34 ans	333014	2204	3004	338222	458	1229	0	384	3326	5397	1057	344676		
35-39 ans	316362	2466	1663	320491	438	153	0	464	2989	4044	1111	325646		
40-44 ans	271779	3019	949	275747	387	25	0	492	2902	3806	991	280544		
45-49 ans	215497	3068	0	218565	358	0	0	470	3812	4640	802	224007		
50-54 ans	157997	1877	0	159874	306	0	3671	551	2607	7135	1450	168459		
55-59 ans	117367	0	0	117367	228	0	8099	698	2881	11906	409	129682		
60-64 ans	93165	0	0	93165	224	0	6644	872	3245	10985	375	104525		
65-69 ans	65709	0	0	65709	182	0	4477	827	3327	8813	288	74810		
70-74 ans	39803	0	0	39803	138	0	2491	744	3559	6932	224	46959		
75-79 ans	19867	0	0	19867	84	0	1120	480	2852	4536	162	24565		
80-84 ans	7660	0	0	7660	52	0	514	317	1890	2773	99	10532		
85-89 ans	2661	0	0	2661	18	0	184	117	786	1105	33	3799		
90-94 ans	1512	0	0	1512	13	0	49	55	410	527	37	2076		
95 et +	1403	0	0	1403	8	0	64	90	603	765	67	2235		
Non déclaré	-	-	-	-	-	11	-	-	-	11	78	89		
TOTAL	2068703	15116	12315	2096134	3532	36468	27313	7024	42878	117215	8800	2222149		

ENSEMBLE COTE D'IVOIRE / SEXE FEMININ

GROUPE D'AGES	TYPE D'ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE													Total
	Occupé	Chômeur	Quête 1er emploi	Sous total actifs	Ménagère	Etudiant élève	Retraite	Rentier	Autres inactifs	Sous total inactifs	Non déclaré			
15 ans	339	0	0	339	112	669	0	0	62	843	8	1190		
15-19 ans	5839	29	86	5954	2268	3574	0	0	473	6315	63	12332		
20-24 ans	15976	130	430	16536	5397	2607	0	35	867	8906	94	25536		
25-29 ans	29702	247	724	30673	7865	1110	0	72	943	9990	185	40848		
30-34 ans	38899	252	483	39634	9960	195	0	81	798	11034	171	50839		
35-39 ans	41402	310	261	41973	10259	38	0	94	700	11091	201	53265		
40-44 ans	39455	393	113	39961	10298	7	0	166	685	11156	197	51314		
45-49 ans	32139	319	0	32458	9086	0	0	147	775	10008	140	42606		
50-54 ans	28719	155	0	28874	9283	0	412	229	1131	11055	266	40195		
55-59 ans	21195	0	0	21195	7967	0	727	250	1136	10080	125	31400		
60-64 ans	18090	0	0	18090	7952	0	479	342	1878	10651	141	28882		
65-69 ans	11531	0	0	11531	5688	0	213	306	2016	8223	114	19868		
70-74 ans	6647	0	0	6647	3719	0	137	237	2161	6254	87	12988		
75-79 ans	3091	0	0	3091	1826	0	89	153	1483	3551	57	6699		
80-84 ans	1229	0	0	1229	874	0	28	72	1056	2030	46	3305		
85-89 ans	459	0	0	459	345	0	13	39	415	812	18	1289		
90-94 ans	250	0	0	250	169	0	4	11	238	422	16	688		
95 et +	296	0	0	296	205	0	7	32	473	717	21	1034		
Non déclaré	-	-	-	-	-	3	-	-	-	3	26	29		
TOTAL	295258	1835	2097	299190	93273	8203	2109	2266	17290	123141	1976	424307		

TABLEAU ANNEXE 3.8.2 :  
REPARTITION DE LA POPULATION RESIDANTE DANS DES MENAGES ORDINAIRES PAR SEXE ET GROUPE D'ÂGES DU CHEF DE MENAGE SELON LE TYPE D'ACTIVITE

ENSEMBLE COTE D'IVOIRE / SEXE MASCULIN

GROUPE D'AGES	TYPE D'ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE													Total
	Occupé	Chômeur	Quête 1er emploi	Sous total actifs	Ménagère	Etudiant élève	Retraite	Rentier	Autres inactifs	Sous total inactifs	Non déclaré			
15 ans	291929	-	-	291929	4343	1046467	-	-	512680	1563490	1524605	3380024		
15-19 ans	408161	4022	17302	429485	4193	290151	-	-	97405	391749	19614	840848		
20-24 ans	548099	5560	27959	581618	3014	111965	-	806	57657	173442	8698	763758		
25-29 ans	547890	5274	21714	574878	2095	28272	-	936	28985	60288	5266	640432		
30-34 ans	489595	4476	9797	503868	1450	4794	-	721	13753	20718	5597	530183		
35-39 ans	400645	3943	4180	408768	1028	451	-	631	8350	10460	2356	421584		
40-44 ans	318361	4069	1857	324287	815	37	-	607	6846	8305	1901	334493		
45-49 ans	241691	3723	-	245414	625	-	-	540	6338	7503	1318	254235		
50-54 ans	175727	2215	-	177942	541	-	-	618	4636	9729	1917	189588		
55-59 ans	128242	-	-	128242	426	-	-	761	4508	14200	655	143097		
60-64 ans	101910	-	-	101910	435	-	-	962	5389	13780	964	116654		
65-69 ans	71629	-	-	71629	341	-	-	920	5658	11665	619	83913		
70-74 ans	44267	-	-	44267	241	-	-	829	6204	9962	546	54775		
75-79 ans	22551	-	-	22551	150	-	-	546	5282	7193	351	30095		
80-84 ans	9310	-	-	9310	95	-	-	369	4046	5088	328	14726		
85-89 ans	3323	-	-	3323	47	-	-	142	2481	2884	316	6523		
90-94 ans	2051	-	-	2051	32	-	-	68	1862	2023	1088	5162		
95 et +	1833	-	-	1833	27	-	-	110	1608	1823	1594	5250		
Non déclaré	-	-	-	-	-	11	-	-	-	11	705	716		
TOTAL	3807214	33282	82809	3923305	19898	1482148	29013	9566	773688	2314313	1578438	7816056		

ENSEMBLE COTE D'IVOIRE / SEXE FEMININ

GROUPE D'AGES	TYPE D'ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE													Total
	Occupé	Chômeur	Quête 1er emploi	Sous total actifs	Ménagère	Etudiant élève	Retraite	Rentier	Autres inactifs	Sous total inactifs	Non déclaré			
15 ans	242477	-	-	242477	101481	785862	-	-	602832	1490175	1480799	3213451		
15-19 ans	313986	2467	10248	326701	253623	162448	-	-	112369	528440	20333	875474		
20-24 ans	331813	2178	11451	345442	309446	56174	-	298	47300	413218	9260	767920		
25-29 ans	306238	1871	8414	316523	268713	13532	-	304	22568	305117	5827	627467		
30-34 ans	274139	1412	3498	279049	220774	2045	-	254	11890	234963	4245	518257		
35-39 ans	222640	1329	1554	225523	166422	258	-	211	8124	175015	5170	405708		
40-44 ans	172927	1189	571	174687	117874	16	-	284	6858	125032	2291	302010		
45-49 ans	122959	732	-	123691	81884	-	-	236	6155	88275	1818	213784		
50-54 ans	97511	363	-	97874	64833	-	815	371	7951	73970	1519	173363		
55-59 ans	68521	-	-	68521	46600	-	1333	394	8042	56369	953	125843		
60-64 ans.	53778	-	-	53778	38571	-	834	516	13263	53184	1423	108385		
65-69 ans	32687	-	-	32687	24232	-	430	488	12250	37400	900	70987		
70-74 ans	17628	-	-	17628	14872	-	274	429	13380	28955	906	47489		
75-79 ans	8135	-	-	8135	7551	-	170	279	8834	16834	591	25560		
80-84 ans	3593	-	-	3593	3796	-	84	180	6887	10947	453	14993		
85-89 ans	1436	-	-	1436	1473	-	23	80	3606	5182	425	7043		
90-94 ans	1001	-	-	1001	1001	-	17	39	2547	3604	1169	5774		
95 et +	1051	-	-	1051	1118	-	23	61	3184	4386	1771	7208		
Non déclaré	-	-	-	-	-	3	-	-	-	3	648	651		
TOTAL	2272520	11541	35736	2319797	1724264	1020338	4003	4424	898040	3651069	1540501	7511367		

TABLEAU ANNEXE 4.1 : REPARTITION DES MENAGES ORDINAIRES PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

TYPE DE CONSTRUCTION	ABIDJA N VILLE	AUTRES VILLES	ENSEMBLE URBAIN	ENSEMBLE RURAL	TOTAL
Villa moderne	26937	48422	75359	32760	108119
Maison simple	93171	234073	327244	593978	921222
Logement en bande	133601	141235	274836	61107	335943
Appartement dans immeuble	46293	4536	50829	946	51775
Concession	204017	131850	335867	190226	526093
Case traditionnelle	4724	48822	53546	489742	543288
Baraque	56147	21121	77268	21160	98428
Autre à préciser	2468	1568	4036	3798	7834
ND	9421	13666	23087	30667	53754
<b>TOTAL</b>	<b>576779</b>	<b>645293</b>	<b>1222072</b>	<b>1424384</b>	<b>2646456</b>

TABLEAU ANNEXE 4.2 : REPARTITION DES MENAGES ORDINAIRES PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT

TYPE DE CONSTRUCTION	LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT						TOTAL
	Propriétaire	Location vente	Location simple	Logement de fonction	Logement gratuit	Propriétaire à terme	
Villa moderne	49682	1056	33757	12452	8260	541	105748
Maison simple	582399	0	209411	25634	82281	2960	902685
Logement en bande	73605	2966	194628	27338	27619	1074	327230
Appartement dans immeuble	6999	917	33891	6283	2129	353	50572
Concession	212481	2872	250139	2073	45363	932	513860
Case traditionnelle	442744	0	41096	2946	45596	1797	534179
Baraque	28500	0	56151	2209	8449	154	95463
Autre à préciser	3988	45	2284	185	779	53	7334
ND	24426	355	10120	1162	3240	160	39463
<b>TOTAL</b>	<b>1424824</b>	<b>8211</b>	<b>831477</b>	<b>80282</b>	<b>223716</b>	<b>8024</b>	<b>2576534</b>

STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT	ABIDJAN VILLE	AUTRES VILLES	ENSEMBLE URBAIN	ENSEMBLE RURAL	TOTAL
Propriétaire	98033	218944	316977	1107847	1424824
Location vente	5027	2638	7665	546	8211
Location simple	414179	328550	742729	88748	831477
Logement de fonction	13962	17411	31373	48909	80282
Logement gratuit	25451	56027	81478	142238	223716
Propriétaire à terme	1502	2021	3523	4501	8024
<b>TOTAL</b>	<b>558154</b>	<b>625591</b>	<b>1183745</b>	<b>1392789</b>	<b>2576534</b>

TABLEAU ANNEXE 4.3.1 :

**REPARTITION DES MENAGES PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LA NATURE DU TOIT**

**ABIDJAN**

TYPE DE CONSTRUCTION	NATURE DU MUR								Total
	Bois	Tôle	Banco / terre battue	Sémi dur	Géobéton	Dur	Autre à préciser	Non déclaré	
Villa moderne	374	0	0	0	0	26563	0	0	26937
Maison simple	518	0	0	0	3115	89538	0	0	93171
Logement en band	0	0	0	0	451	133150	0	0	133601
Apt dans immeubl	0	0	0	0	507	45786	0	0	46293
Concession	12957	1319	1079	1147	445	187002	57	11	204017
Case traditionnl	172	0	934	3048	2	568	0	0	4724
Baraque	54454	1666	17	10	0	0	0	0	56147
Autre à préciser	74	23	27	12	5	2113	195	19	2468
ND	522	113	54	70	20	5222	23	3397	9421
<b>TOTAL</b>	<b>69071</b>	<b>3121</b>	<b>2111</b>	<b>4287</b>	<b>4545</b>	<b>489942</b>	<b>275</b>	<b>3427</b>	<b>576779</b>

## AUTRE URBAIN

TYPE DE CONSTRUCTION	NATURE DU MUR								
	Bois	Tôle	Banco / terre battue	Sémi dur	Géobéton	Dur	Autre à préciser	Non déclaré	Total
Villa moderne	0	0	0	0	10427	37995	0	0	48422
Maison simple	0	0	0	0	52327	181746	0	0	234073
Logement en band	0	0	0	0	2344	138891	0	0	141235
Apt dans immeubl	0	0	0	0	69	4467	0	0	4536
Concession	2705	954	8974	11952	1452	105718	84	11	131850
Case traditionnl	974	0	30203	17140	28	477	0	0	48822
Baraque	18980	1966	163	12	0	0	0	0	21121
Autre à préciser	81	39	380	89	9	881	78	11	1568
ND	294	160	924	729	122	7307	15	4115	13666
<b>TOTAL</b>	<b>23034</b>	<b>3119</b>	<b>40644</b>	<b>29922</b>	<b>66778</b>	<b>477482</b>	<b>177</b>	<b>4137</b>	<b>645293</b>

## ENSEMBLE URBAIN

Type de construction	NATURE DU MUR								
	Bois	Tôle	Banco / terre battue	Sémi dur	Géobéton	Dur	Autre à préciser	Non déclaré	Total
Villa moderne	374	0	0	0	10427	64558	0	0	75359
Maison simple	518	0	0	0	55442	271284	0	0	327244
Logement en band	0	0	0	0	2795	272041	0	0	274836
Apt dans immeubl	0	0	0	0	576	50253	0	0	50829
Concession	15662	2273	10053	13099	1897	292720	141	22	335867
Case traditionnl	1146	0	31137	20188	30	1045	0	0	53546
Baraque	73434	3632	180	22	0	0	0	0	77268
Autre à préciser	155	62	407	101	14	2994	273	30	4036
ND	816	273	978	799	142	12529	38	7512	23087
<b>TOTAL</b>	<b>92105</b>	<b>6240</b>	<b>42755</b>	<b>34209</b>	<b>71323</b>	<b>967424</b>	<b>452</b>	<b>7564</b>	<b>1222072</b>

## ENSEMBLE RURAL

Type de construction	NATURE DU MUR								
	Bois	Tôle	Banco /terre battue	Sémi dur	Géobéton	Dur	Autre à préciser	Non déclaré	Total
Villa moderne	0	0	0	0	6844	25916	0	0	32760
Maison simple	0	0	0	0	224647	369331	0	0	593978
Logement en band	0	0	0	0	3970	57137	0	0	61107
Apt dans immeubl	0	0	0	0	40	906	0	0	946
Concession	3260	1204	115908	34912	3180	31277	479	6	190226
Case traditionnelle	13526	0	444537	31088	158	433	0	0	489742
Baraque	17855	1919	1352	34	0	0	0	0	21160
Autre à préciser	364	89	2062	292	66	214	685	26	3798
ND	761	279	13138	2677	420	4035	96	9261	30667
<b>TOTAL</b>	<b>35766</b>	<b>3491</b>	<b>576997</b>	<b>69003</b>	<b>239325</b>	<b>489249</b>	<b>1260</b>	<b>9293</b>	<b>1424384</b>

## ENSEMBLE COTE D'IVOIRE

Type de construction	NATURE DU MUR								
	Bois	Tôle	Banco/terre battue	Sémi dur	Géobéton	Dur	Autre à préciser	Non déclaré	Total
Villa moderne	374	0	0	0	17271	90474	0	0	108119
Maison simple	518	0	0	0	280089	640615	0	0	921222
Logement en band	0	0	0	0	6765	329178	0	0	335943
Apt dans immeubl	0	0	0	0	616	51159	0	0	51775
Concession	18922	3477	125961	48011	5077	323997	620	28	526093
Case traditionnl	14672	0	475674	51276	188	1478	0	0	543288
Baraque	91289	5551	1532	56	0	0	0	0	98428
Autre à préciser	519	151	2469	393	80	3208	958	56	7834
ND	1577	552	14116	3476	562	16564	134	16773	53754
<b>TOTAL</b>	<b>127871</b>	<b>9731</b>	<b>619752</b>	<b>103212</b>	<b>310648</b>	<b>1456673</b>	<b>1712</b>	<b>16857</b>	<b>2646456</b>

TABLEAU ANNEXE 4.3.2:

**REPARTITION DES MENAGES PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LA NATURE DU SOL**

**ABIDJAN**

Type de construction	NATURE DU TOIT							
	Fibre végétale	Tôle	Béton	Tuile/Everite	Tôle plastique	Autre à préciser	Non déclaré	Total
Villa moderne	0	20338	5568	930	0	101	0	26937
Maison simple	9	89325	2384	1453	0	0	0	93171
Logement en band	0	128466	2950	2180	0	5	0	133601
Apt dans immeubl	0	7573	38495	202	0	23	0	46293
Concession	239	198673	2785	1794	157	351	18	204017
Case traditionnl	142	4356	41	23	30	132	0	4724
Baraque	1227	53403	0	0	1265	252	0	56147
Autre à préciser	143	1880	254	42	27	107	15	2468
ND	27	5305	499	99	8	151	3332	9421
<b>TOTAL</b>	<b>1787</b>	<b>509319</b>	<b>52976</b>	<b>6723</b>	<b>1487</b>	<b>1122</b>	<b>3365</b>	<b>576779</b>

**AUTRE URBAIN**

Type de construction	NATURE DU TOIT							
	Fibre végétale	Tôle	Béton	Tuile/Everite	Tôle plastique	Autre à préciser	Non déclaré	Total
Villa moderne	0	46543	1204	669	0	6	0	48422
Maison simple	41	231446	1144	1435	0	7	0	234073
Logement en band	0	140305	488	441	0	1	0	141235
Apt dans immeubl	0	2000	2432	104	0	0	0	4536
Concession	2393	128192	456	266	151	388	4	131850
Case traditionnl	13213	33098	209	159	811	1332	0	48822
Baraque	2114	18694	0	0	223	90	0	21121
Autre à préciser	287	1114	70	13	2	73	9	1568
ND	401	8830	130	95	47	134	4029	13666
<b>TOTAL</b>	<b>18449</b>	<b>610222</b>	<b>6133</b>	<b>3182</b>	<b>1234</b>	<b>2031</b>	<b>4042</b>	<b>645293</b>

## ENSEMBLE URBAIN

Type de construction	NATURE DU TOIT							
	Fibre végétale	Tôle	Béton	Tuile/Everite	Tôle plastique	Autre à préciser	Non déclaré	Total
Villa moderne	0	66881	6772	1599	0	107	0	75359
Maison simple	50	320771	3528	2888	0	7	0	327244
Logement en band	0	268771	3438	2621	0	6	0	274836
Apt dans immeubl	0	9573	40927	306	0	23	0	50829
Concession	2632	326865	3241	2060	308	739	22	335867
Case traditionnl	13355	37454	250	182	841	1464	0	53546
Baraque	3341	72097	0	0	1488	342	0	77268
Autre à préciser	430	2994	324	55	29	180	24	4036
ND	428	14135	629	194	55	285	7361	23087
<b>TOTAL</b>	<b>20236</b>	<b>1119541</b>	<b>59109</b>	<b>9905</b>	<b>2721</b>	<b>3153</b>	<b>7407</b>	<b>1222072</b>

## ENSEMBLE RURAL

Type de construction	NATURE DU TOIT							
	Fibre végétale	Tôle	Béton	Tuile/Everite	Tôle plastique	Autre à préciser	Non déclaré	Total
Villa moderne	0	32276	252	227	0	5	0	32760
Maison simple	643	586728	3826	2642	70	69	0	593978
Logement en band	0	60636	167	303	0	1	0	61107
Apt dans immeubl	0	577	343	26	0	0	0	946
Concession	61099	122198	496	516	2984	2921	12	190226
Case traditionnl	296635	165375	701	673	10137	16216	5	489742
Baraque	6121	13362	0	0	1225	452	0	21160
Autre à préciser	1429	1624	38	7	153	533	14	3798
ND	8597	11518	177	103	426	926	8920	30667
<b>TOTAL</b>	<b>374524</b>	<b>994294</b>	<b>6000</b>	<b>4497</b>	<b>14995</b>	<b>21123</b>	<b>8951</b>	<b>1424384</b>

ENSEMBLE COTE D'IVOIRE

Type de construction	NATURE DU TOIT							
	Fibre végétale	Tôle	Béton	Tuile/Everite	Tôle plastique	Autre à préciser	Non déclaré	Total
Villa moderne	0	99157	7024	1826	0	112	0	108119
Maison simple	693	907499	7354	5530	70	76	0	921222
Logement en band	0	329407	3605	2924	0	7	0	335943
Apt dans immeubl	0	10150	41270	332	0	23	0	51775
Concession	63731	449063	3737	2576	3292	3660	34	526093
Case traditionnl	309990	202829	951	855	10978	17680	5	543288
Baraque	9462	85459	0	0	2713	794	0	98428
Autre à préciser	1859	4618	362	62	182	713	38	7834
ND	9025	25653	806	297	481	1211	16281	53754
<b>TOTAL</b>	<b>394760</b>	<b>2113835</b>	<b>65109</b>	<b>14402</b>	<b>17716</b>	<b>24276</b>	<b>16358</b>	<b>2646456</b>

TABLEAU ANNEXE 4.3.3 :

REPARTITION DES MENAGES PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LA NATURE DU SOL

ABIDJAN

Type de construction	NATURE DU SOL							
	Terre ou sable	Ciment	Carreau/Marbre	Moquette/Tapis	Bois	Autre à préciser	Non déclaré	Total
Villa moderne	0	5331	19815	1167	53	0	571	26937
Maison simple	0	76332	9241	6371	56	0	1171	93171
Logement en band	0	88694	29938	13408	57	0	1504	133601
Apt dans immeubl	0	8323	31617	5264	20	0	1069	46293
Concession	587	177534	8156	16584	72	121	963	204017
Case traditionnl	152	3611	3	1	2	1	954	4724
Baraque	2074	51904	323	1090	264	39	453	56147
Autre à préciser	169	1585	389	222	6	62	35	2468
ND	47	4308	1230	471	1	15	3349	9421
<b>TOTAL</b>	<b>3029</b>	<b>417622</b>	<b>100712</b>	<b>44578</b>	<b>531</b>	<b>238</b>	<b>10069</b>	<b>576779</b>

## AUTRE URBAIN

Type de construction	NATURE DU SOL							
	Terre ou sable	Ciment	Carreau/Marbre	Moquette/Tapis	Bois	Autre à préciser	Non déclaré	Total
Villa moderne	0	20185	26125	844	44	0	1224	48422
Maison simple	0	205996	9391	1569	185	0	16932	234073
Logement en band	0	131773	4584	1665	31	0	3182	141235
Apt dans immeubl	0	1545	2612	295	14	0	70	4536
Concession	4694	121204	3509	1525	38	40	840	131850
Case traditionnl	14509	30015	0	4	0	3	4291	48822
Baraque	1147	19156	173	139	100	17	389	21121
Autre à préciser	290	1037	159	10	4	53	15	1568
ND	611	7888	914	92	9	13	4139	13666
<b>TOTAL</b>	<b>21251</b>	<b>538799</b>	<b>47467</b>	<b>6143</b>	<b>425</b>	<b>126</b>	<b>31082</b>	<b>645293</b>

## ENSEMBLE URBAIN

Type de construction	NATURE DU SOL							
	Terre ou sable	Ciment	Carreau/Marbre	Moquette/Tapis	Bois	Autre à préciser	Non déclaré	Total
Villa moderne	0	25516	45940	2011	97	0	1795	75359
Maison simple	0	282328	18632	7940	241	0	18103	327244
Logement en band	0	220467	34522	15073	88	0	4686	274836
Apt dans immeubl	0	9868	34229	5559	34	0	1139	50829
Concession	5281	298738	11665	18109	110	161	1803	335867
Case traditionnl	14661	33626	3	5	2	4	5245	53546
Baraque	3221	71060	496	1229	364	56	842	77268
Autre à préciser	459	2622	548	232	10	115	50	4036
ND	658	12196	2144	563	10	28	7488	23087
<b>TOTAL</b>	<b>24280</b>	<b>956421</b>	<b>148179</b>	<b>50721</b>	<b>956</b>	<b>364</b>	<b>41151</b>	<b>1222072</b>

## ENSEMBLE RURAL

Type de construction	NATURE DU SOL							
	Terre ou sable	Ciment	Carreau/Marbre	Moquette/Tapis	Bois	Autre à préciser	Non déclaré	Total
Villa moderne	0	24215	5944	231	63	0	2307	32760
Maison simple	0	381511	2675	581	986	0	208225	593978
Logement en band	0	57932	560	266	23	0	2326	61107
Apt dans immeubl	0	656	204	12	10	0	64	946
Concession	73601	113041	1261	278	255	253	1537	190226
Case traditionnl	328487	121396	0	0	13	7	39839	489742
Baraque	5632	13704	58	53	318	76	1319	21160
Autre à préciser	2038	1483	21	5	125	91	35	3798
ND	10050	10990	165	25	77	121	9239	30667
<b>TOTAL</b>	<b>419808</b>	<b>724928</b>	<b>10888</b>	<b>1451</b>	<b>1870</b>	<b>548</b>	<b>264891</b>	<b>1424384</b>

## ENSEMBLE COTE D'IVOIRE

Type de construction	NATURE DU SOL							
	Terre ou sable	Ciment	Carreau/Marbre	Moquette/Tapis	Bois	Autre à préciser	Non déclaré	Total
Villa moderne	0	49731	51884	2242	160	0	4102	108119
Maison simple	0	663839	21307	8521	1227	0	226328	921222
Logement en band	0	278399	35082	15339	111	0	7012	335943
Apt dans immeubl	0	10524	34433	5571	44	0	1203	51775
Concession	78882	411779	12926	18387	365	414	3340	526093
Case traditionnl	343148	155022	3	5	15	11	45084	543288
Baraque	8853	84764	554	1282	682	132	2161	98428
Autre à préciser	2497	4105	569	237	135	206	85	7834
ND	10708	23186	2309	588	87	149	16727	53754
<b>TOTAL</b>	<b>444088</b>	<b>1681349</b>	<b>159067</b>	<b>52172</b>	<b>2826</b>	<b>912</b>	<b>306042</b>	<b>2646456</b>

TABLEAU ANNEXE 5.1 : REPARTITION DE LA POPULATION DES MENAGES ORDINAIRES PAR MILIEU DE RESIDENCE PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LE NOMBRE DE PIECES OCCUPEES

Abidjan ville

Type de construction	Nombre de pièces occupées											Total
	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces	7 pièces	8 pièces	9 pièces	10 pièces et +	ND	
Villa moderne	5003	20049	55740	49800	25416	14224	7603	4412	2597	4530	1324	190698
Maison simple	106939	178977	105015	40629	14863	8926	4580	2386	1605	3501	1519	468940
Logement en bande	127827	248083	227798	101169	28222	10170	3652	2493	1216	2452	3060	756142
Apt dans immeuble	35870	65568	81103	31301	5949	2031	1302	880	518	2033	1281	227836
Concession	276577	398964	141944	46296	22801	16419	9689	9004	5422	17160	3952	948228
Case traditionnelle	5906	7842	5542	2498	956	361	110	99	0	564	115	23993
Baraque	118867	41527	13552	6366	2743	1525	479	440	185	1099	443	187226
Autre à préciser	4379	1908	996	558	221	142	152	65	18	350	124	8913
non déclaré	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NR	6815	11834	8827	4457	2012	933	558	481	224	1575	17166	54882
Total	688183	974752	640517	283074	103183	54731	28125	20260	11785	33264	28984	2866858

Autres urbains

Type de construction	NOMBRE DE PIECES OCCUPEES											Total
	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces	7 pièces	8 pièces	9 pièces	10 pièces et +	ND	
Villa moderne	7160	32121	130734	101235	47775	26464	13632	8767	5257	12276	2158	387579
Maison simple	191964	344969	345226	208299	96454	57165	28376	19686	10964	26906	6372	1336381
Logement en bande	166932	207418	115710	57052	29776	22903	13047	12183	8005	24666	3317	661009
Apt dans immeuble	2628	5062	9462	4983	784	453	336	255	124	863	280	25230
Concession	137616	163105	111664	76928	55508	49779	37612	36543	25111	87718	5878	787462
Case traditionnelle	56980	67383	48414	28601	14186	9034	5024	3665	2246	5286	1137	241956
Baraque	31298	25873	12970	6834	2796	1871	889	854	397	1506	325	85613
Autre à préciser	1739	1702	1419	523	410	218	153	98	88	529	321	7200
non déclaré	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NR	7432	13434	14194	10240	5305	4391	2444	2014	1307	4984	27864	93609
Total	603749	861067	789793	494695	252994	172278	101513	84065	53499	164734	47652	3626039

Ensemble urbain

Type de construction	Nombre de pièces occupées										ND	Total
	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces	7 pièces	8 pièces	9 pièces	10 pièces et +		
Villa moderne	12163	52170	186474	151035	73191	40688	21235	13179	7854	16806	3482	578277
Maison simple	298903	523946	450241	248928	111317	66091	32956	22072	12569	30407	7891	1805321
Logement en bande	294759	455501	343508	158221	57998	33073	16699	14676	9221	27118	6377	1417151
Apt dans immeuble	38498	70630	90565	36284	6733	2484	1638	1135	642	2896	1561	253066
Concession	414193	562069	253608	123224	78309	66198	47301	45547	30533	104878	9830	1735690
Case traditionnelle	62886	75225	53956	31099	15142	9395	5134	3764	2246	5850	1252	265949
Baraque	150165	67400	26522	13200	5539	3396	1368	1294	582	2605	768	272839
Autre à préciser	6118	3610	2415	1081	631	360	305	163	106	879	445	16113
non déclaré	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NR	14247	25268	23021	14697	7317	5324	3002	2495	1531	6559	45030	148491
Total	1291932	1835819	1430310	777769	356177	227009	129638	104325	65284	197998	76636	6492897

#### Ensemble rural

Type de construction	Nombre de pièces occupées										ND	Total
	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces	7 pièces	8 pièces	9 pièces	10 pièces et +		
Villa moderne	10568	24485	46715	46448	32573	24817	15142	10561	7447	17990	2266	239012
Maison simple	406135	820253	880127	635382	341763	203198	113552	77082	42887	90597	22401	3633377
Logement en bande	93448	67678	39776	25126	17569	14975	8862	8287	5270	18442	1926	301359
Apt dans immeuble	842	816	793	669	409	324	107	238	176	972	56	5402
Concession	102175	157073	214566	233432	197370	166022	120325	105801	65880	186952	12795	1562391
Case traditionnelle	473866	731483	607842	375286	199407	124891	74670	53037	30785	71426	20933	2763626
Baraque	26450	28210	15698	9663	4321	2679	1805	1217	764	2610	543	93960
Autre à préciser	4075	5612	4319	2774	1553	1068	891	522	247	1121	449	22631
non déclaré	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NR	12540	27375	29920	25768	16615	12304	7528	6036	4233	10614	60470	213403
Total	1130099	1862985	1839756	1354548	811580	550278	342882	262781	157689	400724	121839	8835161

Ensemble Côte d'Ivoire

Type de construction	Nombre de pièces occupées										Total	
	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces	7 pièces	8 pièces	9 pièces	10 pièces et +		NID
Villa moderne	22731	7655	233189	197483	105764	65505	36377	23740	15301	34796	5748	817289
Maison simple	705038	1344199	1330368	884310	453080	269289	146508	99154	55456	121004	30292	5438698
Logement en bande	388207	523179	383284	183347	75567	48048	25561	22963	14491	45560	8303	1718510
Apt dans immeuble	39340	71446	91358	36953	7142	2808	1745	1373	818	3868	1617	258468
Concession	516368	719142	468174	356656	275679	232220	167626	151348	96413	291830	22625	3298081
Case traditionnelle	536752	806708	661798	406385	214549	134286	79804	56801	33031	77276	22185	3029575
Baraque	176615	95610	42220	22863	9860	6075	3173	2511	1346	5215	1311	366799
Autre à préciser	10193	9222	6734	3855	2184	1428	1196	685	353	2000	894	38744
non déclaré	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NR	26787	52643	52941	40465	23932	17628	10530	8531	5764	17173	105500	361894
NA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Non défini	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>2422031</b>	<b>3698804</b>	<b>3270066</b>	<b>2132317</b>	<b>1167757</b>	<b>777287</b>	<b>472520</b>	<b>367106</b>	<b>222973</b>	<b>598722</b>	<b>198475</b>	<b>15328058</b>

TABLEAU ANNEXE 5.2 : REPARTITION DES MENAGES ORDINAIRES PAR MILIEU DE RESIDENCE PAR TYPE DE CONSTRUCTION SELON LE NOMBRE DE PIECES OCCUPEES

Abidjan ville

Type de construction	Nombre de pièces occupées										Total	
	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces	7 pièces	8 pièces	9 pièces	10 pièces et +		ND
Villa moderne	2403	4266	8336	6124	2723	1366	662	345	200	334	178	26937
Maison simple	40622	33011	12604	3999	1245	662	296	153	84	252	243	93171
Logement en bande	49273	43033	26955	10073	2451	776	244	146	74	139	437	133601
Apt dans immeuble	16666	13359	11397	3606	619	171	83	53	28	123	188	46293
Concession	103384	74170	16372	4342	1781	1163	598	486	283	848	590	204017
Case traditionnelle	2214	1376	664	240	84	33	8	6	0	80	19	4724
Baraque	45135	7893	1689	657	233	137	40	27	11	213	112	56147
Autre à préciser	1803	379	121	59	19		128	4	2	29	32	2468
NR	2550	2150	1072	463	175	70	42	29	14	181	2675	9421
Total	264050	179637	79210	29563	9330	4390	1981	1249	696	2199	4474	576779

AUTRE URBAIN

Type de construction	Nombre de pièces occupées										Total	
	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces	7 pièces	8 pièces	9 pièces	10 pièces et +		ND
Villa moderne	3547	6838	17093	11163	4564	2243	1054	611	330	720	259	48422
Maison simple	78523	67027	46055	22472	8897	4713	2026	1359	693	1433	875	234073
Logement en bande	71270	40800	15042	5995	2609	1780	915	785	464	1115	460	141235
Apt dans immeuble	1346	1101	1303	534	76	43	24	17	11	55	26	4536
Concession	58072	31854	14510	8028	4925	3850	2566	2277	1396	3846	526	131850
Case traditionnelle	22165	13211	6846	3247	1351	768	390	245	135	307	157	48822
Baraque	12709	5181	1715	744	238	162	64	50	19	176	63	21121
Autre à préciser	822	357	193	58	37	20	10	6	7	28	30	1568
NR	2910	2596	1882	1093	489	329	187	126	77	312	3665	13666
Total	251364	168965	104639	53334	23186	13908	7236	5476	3132	7992	6061	645293

**Ensemble urbain**

Type de construction	Nombre de pièces occupées											Total
	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces	7 pièces	8 pièces	9 pièces	10 pièces et +	ND	
Villa moderne	5950	11104	25429	17287	7287	3609	1716	956	530	1054	437	75359
Maison simple	119145	100038	58659	26471	10142	5375	2322	1512	777	1685	1118	327244
Logement en bande	120543	83833	41997	16068	5060	2556	1159	931	538	1254	897	274836
Apt dans immeuble	18012	14460	12700	4140	695	214	107	70	39	178	214	50829
Concession	161456	106024	30882	12370	6706	5013	3164	2763	1679	4694	1116	335867
Case traditionnelle	24379	14587	7510	3487	1435	801	398	251	135	387	176	53546
Baraque	57844	13074	3404	1401	471	299	104	77	30	389	175	77268
Autre à préciser	2625	736	314	117	56	32	18	10	9	57	62	4036
NR	5460	4746	2954	1556	664	399	229	155	91	493	6340	23087
Total	515414	348602	183849	82897	32516	18298	9217	6725	3828	10191	10535	1222072

**Ensemble rural**

Type de construction	Nombre de pièces occupées											Total
	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces	7 pièces	8 pièces	9 pièces	10 pièces et +	ND	
Villa moderne	4597	5396	7119	5824	3418	2331	1296	811	540	1166	262	32760
Maison simple	148310	164118	128631	75268	34373	18061	8937	5473	2787	5015	3005	593978
Logement en bande	33969	12861	5540	2925	1725	1293	686	608	342	922	236	61107
Apt dans immeuble	334	171	126	92	52	35	13	25	12	79	7	946
Concession	38926	30172	30357	26666	19020	14212	9053	7141	4135	9326	1218	190226
Case traditionnelle	163810	144785	88802	44054	19634	10790	5661	3625	1904	3741	2936	489742
Baraque	10608	5706	2362	1149	449	248	151	89	50	251	97	21160
Autre à préciser	1318	1056	619	318	148	93	64	36	17	73	56	3798
NR	4447	5452	4453	3032	1668	1084	582	428	275	727	8519	30667
Total	406319	369717	268009	159328	80487	48147	26443	18236	10062	21300	16336	1424384

Ensemble Côte d'Ivoire

Type de construction	Nombre de pièces occupées										Total	
	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces	7 pièces	8 pièces	9 pièces	10 pièces et +		ND
Villa moderne	10547	16500	32548	23111	10705	5940	3012	1767	1070	2220	699	108119
Maison simple	267455	264156	187290	101739	44515	23436	11259	6985	3564	6700	4123	921222
Logement en bande	154512	96694	47537	18993	6785	3849	1845	1539	880	2176	1133	335943
Apt dans immeuble	18346	14631	12826	4232	747	249	120	95	51	257	221	51775
Concession	200382	136196	61239	39036	25726	19225	12217	9904	5814	14020	2334	526093
Case traditionnelle	188189	159372	96312	47541	21069	11591	6059	3876	2039	4128	3112	543288
Baraque	68452	18780	5766	2550	920	547	255	166	80	640	272	98428
Autre à préciser	3943	1792	933	435	204	125	82	46	26	130	118	7834
NR	9907	10198	7407	4588	2332	1483	811	583	366	1220	14859	53754
Total	921733	718319	451858	242225	113003	66445	35660	24961	13890	31491	26871	2646456

ENFANT -0-5 ANS

TABLEAU ANNEXE 5.2.1 : REPARTITION DES MENAGES ORDINAIRES PAR NATIONALITE ET MILIEU DE RESIDENCE SELON LE LIEU D'AISANCE

ENSEMBLE CI

	WC à l'int.	WC à l'ext.	Latrine ds cour	Lat. hors cour	Nature	Autres	Total
Ens. CI	205849	322489	615787	342239	1275613	6582	2768559
Abidjan	113754	98620	144014	15912	11070	296	383666
Ens. Urbain	181943	196219	407222	63951	71784	1005	922124
Ens. Rural	23906	126270	208565	278288	1203829	5577	1846435

IVOIRIENNE

	WC à l'int.	WC à l'ext.	Latrine ds cour	Lat. hors cour	Nature	Autres	Total
Ens. CI	178371	227149	402382	214502	942811	4551	1969766
Abidjan	96458	62710	79203	5798	3713	129	248011
Ens. Urbain	157550	135713	258894	35800	43747	593	632297
Ens. Rural	20821	91436	143488	178702	899064	3958	1337469

NON IVOIRIENNE

	WC à l'int.	WC à l'ext.	Latrine ds cour	Lat. hors cour	Nature	Autres	Total
Ens. CI	27478	95340	213405	127737	332802	2031	798793
Abidjan	17296	35910	64811	10114	7357	167	135655
Ens. Urbain	24393	60506	148328	28151	28037	412	289827
Ens. Rural	3085	34834	65077	99586	304765	1619	508966

TABLEAU ANNEXE 5.2.2 : REPARTITION DES MENAGES ORDINAIRES PAR NATIONALITE ET MILIEU DE RESIDENCE SELON LE MODE D'EVACUATION DES ORDURES

ENSEMBLE CI

	Ramassage	Nature	Brûlées	Enterrées	Autres	Total
Ens. CI	398635	2330010	40623	21506	23018	2813792
Abidjan	248167	124321	2405	2519	6934	384346
Ens. Urbain	381950	510013	23334	5766	13623	934686
Ens. Rural	16685	1819997	17289	15740	9395	1879106

## IVOIRIENNE

	Ramassage	Nature	Brûlées	Enterrées	Autres	Total
Ens. CI	273179	1676972	30109	12488	17014	2009762
Abidjan	160964	78779	1556	1784	5425	248508
Ens. Urbain	260744	350062	17267	4159	10369	642601
Ens. Rural	12435	1326910	12842	8329	6645	1367161

## NON IVOIRIENNE

	Ramassage	Nature	Brûlées	Enterrées	Autres	Total
Ens. CI	125456	653038	10514	9018	6004	804030
Abidjan	87203	45542	849	735	1509	135838
Ens. Urbain	121206	159951	6067	1607	3254	292085
Ens. Rural	4250	493087	4447	7411	2750	511945

TABLEAU ANNEXE 5.2.3 : REPARTITION DES MENAGES ORDINAIRES PAR NATIONALITE ET MILIEU DE RESIDENCE SELON LE MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

## ENSEMBLE CI

	Eau courante	puits	pompe	eau de surface	Autres	Total
Ens. CI	708956	994907	538538	498878	14720	2755999
Abidjan	367463	14312	1253	290	1239	384557
Ens. Urbain	589682	302065	8622	16189	6242	922800
Ens. Rural	119274	692842	529916	482689	8478	1833199

## IVOIRIENNE

	Eau courante	puits	pompe	eau de surface	Autres	Total
Ens. CI	511315	615140	459932	362197	9095	1957679
Abidjan	241784	5531	793	97	567	248772
Ens. Urbain	416407	196700	6249	9551	4141	633048
Ens. Rural	94908	418440	453683	352646	4954	1324631

## NON IVOIRIENNE

	Eau courante	puits	pompe	eau de surface	Autres	Total
Ens. CI	197641	379767	78606	136681	5625	798320
Abidjan	125679	8781	460	193	672	135785
Ens. Urbain	173275	105365	2373	6638	2101	289752
Ens. Rural	24366	274402	76233	130043	3524	508568

TABLEAU ANNEXE 5.1.1 : REPARTITION DE LA POPULATION RESIDANTE ÂGÉE DE 6 A 11 ANS, FREQUENTANT UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE ET VIVANT DANS UN MENAGE ORDINAIRE, PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGES DU CHEF DE MENAGE – Ensemble Côte d'Ivoire

GROUPE D'AGES	POPULATION MASCULINE DE 6 A 11 ANS			POPULATION FEMININE DE 6 A 11 ANS		
	CM Homme	CM Femme	Ensemble des CM	CM Homme	CM Femme	Ensemble des CM
15 ans	-	-	-	-	-	-
15-19 ans	731	259	990	409	216	625
20-24 ans	2256	1439	3695	1143	1228	2371
25-29 ans	9731	2359	12090	6955	2303	9258

GROUPE D'AGES	POPULATION MASCULINE DE 6 A 11 ANS			POPULATION FEMININE DE 6 A 11 ANS		
	CM Homme	CM Femme	Ensemble des CM	CM Homme	CM Femme	Ensemble des CM
30-34 ans	22722	6448	29170	17651	6361	24012
35-39 ans	64976	12119	77095	51638	11628	63266
40-44 ans	104705	14876	119581	83741	14257	97998
45-49 ans	114865	14919	129784	90914	13806	104720
50-54 ans	93549	11502	105051	72035	10753	82788
55-59 ans	64188	10287	74475	47050	9353	56403
60-64 ans	47196	7924	55120	33543	7283	40826
65-69 ans	36491	7763	44254	25309	6747	32056
70-74 ans	26207	5440	31647	18399	4877	23276
75-79 ans	16415	3546	19961	11445	2979	14424
80-84 ans	8512	1784	10296	6078	1487	7565
85-89 ans	3582	776	4358	2532	650	3182
90-94 ans	1211	316	1527	868	233	1101
95 et +	535	175	710	456	120	576
Non déclaré	642	224	866	489	172	661
TOTAL	618514	102156	720670	470655	94453	565108

TABLEAU ANNEXE 5.1.2 : REPARTITION DE LA POPULATION RESIDANTE ÂGÉE DE 6 A 11 ANS ET VIVANT DANS UN MENAGE ORDINAIRE, PAR SEXE ET PAR GROUPE D'ÂGES DU CHEF DE MENAGE – Ensemble Côte d'Ivoire

GROUPE D'AGES	POPULATION MASCULINE DE 6 A 11 ANS			POPULATION FEMININE DE 6 A 11 ANS		
	CM Homme	CM Femme	Ensemble des CM	CM Homme	CM Femme	Ensemble des CM
15 ans	-	-	-	-	-	-
15-19 ans	1094	344	1438	676	341	1017
20-24 ans	4273	2178	6451	2759	2288	5047
25-29 ans	20858	4094	24952	19142	4929	24071
30-34 ans	46812	10802	57614	46336	12424	58760
35-39 ans	121266	20009	141275	117508	22145	139653
40-44 ans	180919	24418	205337	170237	26517	196754
45-49 ans	201409	24741	226150	186353	26278	212631
50-54 ans	174618	19684	194302	160895	21481	182376
55-59 ans	134768	17876	152644	120894	19340	140234
60-64 ans	102914	13733	116647	92022	15024	107046
65-69 ans	79077	13075	92152	69819	13490	83309
70-74 ans	55584	9072	64656	48236	9560	57796
75-79 ans	33987	5922	39909	28816	6017	34833
80-84 ans	17635	3009	20644	15007	2987	17994
85-89 ans	7112	1348	8460	6246	1365	7611
90-94 ans	2466	517	2983	2075	505	2580
95 et +	1198	273	1471	1151	264	1415
Non déclaré	1296	403	1699	1223	381	1604
TOTAL	1187286	171498	1358784	1089395	185336	1274731

INS

Bureau Technique Permanent du Recensement (BTPR)  
Tél. : 20 21 05 38 - Fax : 20 21 63 27  
BP V55 Abidjan 01 RCI